

Université et entrepreneuriat étudiant

JUILLET 2016



Guide pratique

UNIVERSITE ET ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

Sommaire

UNIVERSITE ET ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

4 Avant-propos

7 Partie 1 : Panorama de l'entrepreneuriat étudiant

8 A. Les enjeux nationaux et européens de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du transfert

13 B. Le dynamisme des étudiant.e.s entrepreneur.e.s

25 Partie 2 : Environnement et dispositifs de l'entrepreneuriat étudiant

27 A. Le statut national étudiant-entrepreneur

36 B. Les réseaux d'accompagnement et de financement pour entreprendre

47 C. Les lieux pour entreprendre

55 Partie 3 : Actions mises en œuvre pour le développement de la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation

56 A. Les actions de sensibilisation mises en place par l'université et ses partenaires

68 B. Les formations diplômantes en entrepreneuriat et en innovation

73 C. La certification de compétences en entrepreneuriat

79 **Partie 4 : Impacts sur le territoire et le tissu économique**

80 **A. Impacts des PEPITE sur la dynamique entrepreneuriale du territoire**

87 **B. Les étudiant.e.s entrepreneur.e.s, acteurs économiques du territoire**

95 **Annexes**

96 **ANNEXE 1 - Coordonnées et contacts des 29 Pépité**

97 **ANNEXE 2 - Guide des tuteurs du PEIPS**

101 **ANNEXE 3 - présentation du D2E et du statut d'étudiant-e entrepreneur-e**
Statut national étudiant-e entrepreneur-e, Diplôme d'établissement
Etudiant Entrepreneur

104 **ANNEXE 4 - Charte de l'étudiant-e entrepreneur-e**

106 **ANNEXE 5 - Charte de labellisation nationale du diplôme d'établissement étudiant-e entrepreneur-e**

109 **ANNEXE 6 - Listes des acteurs de la sensibilisation avec lesquels les PEPITE travaillent**

110 **Glossaire**

Avant-propos



Jean-Loup Salzmann



Gilles Roussel

La montée en puissance de l'entrepreneuriat en France ces dernières années, tant en termes de création que de reprise d'entreprise, n'est plus à démontrer, tout particulièrement chez les jeunes.

Avec près de 1500 étudiant.e.s entrepreneur.e.s en 2015-2016 soit 2,5 fois plus qu'en 2014-2015, les chiffres traduisent cette formidable appétence !

Lancé en octobre 2013, dans la continuité des Pôles Entrepreneuriat Etudiants (PEE), le Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) s'est fait l'écho de cette réalité en visant à développer la culture entrepreneuriale et à favoriser le passage à l'acte entrepreneurial des étudiant.e.s et des jeunes diplômé.e.s de l'enseignement supérieur, de la licence au doctorat et dans toutes les filières de formation.

En effet, pour la première fois, la formation à l'entrepreneuriat est reconnue comme l'un des objectifs des formations de l'enseignement supérieur par l'intégration de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans les maquettes pédagogiques (article 31 de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013).

En 2015, 120 000 étudiant.e.s ont ainsi été formés en entrepreneuriat ou innovation au travers de modules spécifiques inscrits dans les maquettes pédagogiques. 200 000 à 300 000 étudiant.e.s sont attendus au cours des prochaines années !

Les 29 Pôles Etudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) assurent le maillage du territoire avec différents établissements d'enseignement supérieur (universités et écoles).

Ces pôles offrent aux jeunes un parcours entrepreneurial dans le supérieur et permettent d'améliorer la reconnaissance et l'accompagnement des projets entrepreneuriaux. Ils ont une action très positive au niveau de la sensibilisation, de la formation et de l'accompagnement des étudiant.e.s.

Les universités comme les regroupements universitaires constituent inéluctablement des lieux adaptés pour assurer la multi-disciplinarité nécessaire à la création d'entreprise : recherche, ingénierie et gestion.

De nombreux étudiants viennent à l'université avec un projet de création ou de reprise d'entreprise à tous les niveaux de formation.

La création d'entreprise à l'université ne se résume pas à la seule création d'entreprise innovantes en lien avec la recherche. Elle attire également des étudiant.e.s en Licence et représente parfois même un tremplin pour les étudiant.e.s décrocheurs. Tous méritent d'être accompagnés et reconnus.

En tant qu'interlocuteurs et ressources, les regroupements universitaires sont une formidable opportunité pour renforcer les synergies entre tous les acteurs de l'écosystème entrepreneurial sur un territoire donné. L'entrepreneuriat étudiant constitue un levier pour renforcer les liens avec les entreprises et les entrepreneurs du territoire.

Il est essentiel de créer des lieux adaptés au sein des universités permettant de susciter et rendre visibles toutes ces démarches en faveur de l'entrepreneuriat : incubateurs, pépinières, espaces de coworking, FabLab ... Nous nous y attelons.

De même, il est nécessaire de concevoir des financements spécifiques pour entreprendre au sein même des universités afin d'apporter des projets aux incubateurs qui disposent des moyens humains et financiers pour accompagner les étudiant.e.s entrepreneur.e.s.

Enfin, nous devons, pour asseoir la culture de l'entrepreneuriat, renforcer l'articulation avec d'autres actions qui ne sont pas directement liées à l'entrepreneuriat comme celles en faveur de l'innovation et du transfert, du numérique, de l'innovation pédagogique, de la formation tout au long de la vie (FTLV), du développement de l'économie sociale et solidaire (ESS)...

Forte de cette réalité, la CPU, avec le soutien de la Banque Populaire et de la Caisse des Dépôts, l'appui du ministère et plus précisément du coordonnateur national des PEPITE, a jugé indispensable de réaliser ce guide pratique pour rendre compte de la dynamique entrepreneuriale qui irrigue la vie de nos campus.

La vocation de ce guide est de mettre à la disposition de la communauté universitaire et de ses partenaires tous les repères nécessaires à l'accompagnement et au développement du goût d'entreprendre de nos étudiant.e.s.

Avant tout pratique, ce guide a été réalisé avec le concours d'un grand nombre d'acteurs et de témoins de l'entrepreneuriat étudiant. Leurs contributions en optimisent ainsi davantage sa lisibilité et son ancrage dans la réalité du terrain, qu'ils en soient tous remerciés.

Jean-Loup Salzmann
Président de la CPU

Gilles Roussel
Président de la Commission Formation
et Insertion professionnelle de la CPU

Partie 1 : Panorama de l'entrepreneuriat étudiant

A. Les enjeux nationaux et européens de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du transfert

1• État des lieux

Le désir d'entreprendre des jeunes de 18 à 25 ans est en croissance depuis 12 ans (24% en moyenne, soit 8 points de plus qu'aux États-Unis¹).

Pour les jeunes qualifiés, cette appétence grandissante n'est pas une nécessité mais un entrepreneuriat d'opportunité. Leur perception du travail, leur agilité à intégrer les modèles de la nouvelle économie numérique, leur capacité à se mouvoir dans un nomadisme professionnel, en font des acteurs clés pour préparer les emplois de demain dont on sait que 50% sont à inventer dans les 10 ans qui viennent.

La recherche d'expériences dans la diversité avant la phase d'intégration dans des organisations fait de plus en plus partie de la construction des parcours, parallèlement à la formation initiale : entrepreneuriat social, bénévolat, volontariat, césure, participation à des projets de création d'entreprise...

La part de l'apprentissage des connaissances et des compétences n'est ainsi plus du seul ressort de la formation initiale. Les rythmes et les méthodes pédagogiques sont questionnés et évoluent par l'introduction de pédagogies inversées et de l'apprentissage par l'action (« learning by doing »).

L'avenir économique et social de la nation est très largement lié à la capacité d'intégration de ces nouvelles dynamiques en valorisant et soutenant ces nouveaux entrepreneurs de croissance durable dans la diversité de l'épanouissement de leurs

projets : création et reprise d'entreprise ou de structures dans l'économie sociale et solidaire (ESS) mais également valorisation des capacités intrapreneuriales dans des structures existantes.

2• Un nécessaire renforcement de l'entrepreneuriat étudiant

Pour renouer avec la croissance, relever le défi économique auquel elle est confrontée comme la plupart des pays développés, et retrouver un niveau élevé d'emploi, la France a besoin d'encourager la prise d'initiative des jeunes, de soutenir l'enthousiasme d'une nouvelle génération de créateurs et de faire de la création et la reprise d'entreprise une véritable alternative sur le marché de l'emploi.

L'attractivité du milieu des PME auprès des jeunes diplômé.e.s doit être davantage renforcée, car ce sont elles qui génèrent aujourd'hui majoritairement des emplois. La France compte surtout de très petites entreprises (TPE).

Ces entrepreneurs de croissance ont aussi vocation à favoriser le développement d'entreprises de taille intermédiaire (ETI), proportionnellement peu présentes en France relativement à d'autres pays comme l'Allemagne. Les ETI représentent l'un des facteurs de compétitivité à l'international.

1 - Etude Alain FAYOLLE – professeur à l'EM Lyon présentant ses travaux « comment susciter l'entrepreneuriat étudiant » à la chaire Transition Démographique soutenue par la CDC le 1 juin 2016.

Le développement d'une culture entrepreneuriale et de l'innovation et l'incitation à entreprendre constituent indéniablement des actions en faveur de l'employabilité des étudiant.e.s dans des organisations existantes (intrapreneuriat¹, conduite de projets) ou du passage à l'acte entrepreneurial (création ou reprise d'entreprise ou d'activités quelles que soient les structures juridiques : sociétés, associations ou coopératives, individuellement ou collectivement).

Différents rapports, groupes de réflexion et expériences témoignent de l'importance pour la Nation à soutenir la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation des jeunes :

● **Le Plan de Compétitivité Durable (2012-2017)** et les 15 mesures annoncées sur l'innovation et le transfert, notamment la mesure 7 qui rend obligatoire l'enseignement de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour tous les étudiant.e.s et toutes les formations².

● **Le rapport de la Cour des Comptes (janvier 2013)** sur les dispositifs d'aide à la création d'entreprise encourage le renforcement des actions pour diffuser une culture entrepreneuriale chez les jeunes après l'examen des premières réalisations des Pôles Entrepreneuriat Étudiants (recommandation 28 de la synthèse)³.

● **Le rapport Beylat-Tabourin sur l'innovation (février 2013)** – un enjeu majeur pour la France recommande (p. 9) un programme de grande ampleur pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat par les étudiant.e.s de l'enseignement supérieur⁴.

1 - Intrapreneuriat : démarche entrepreneuriale permettant aux salariés d'une entreprise de mener un projet innovant à l'intérieur de l'entreprise tout en gardant le statut de salarié.

2 - Plan de Compétitivité durable

3 - Rapport de la Cour des comptes

4 - Rapport Beylat-Tabourin : www.medicen.org/sites/default/files/uploads/pierre_tabourin_rapport_2013.pdf

● **Les Assises de l'Entrepreneuriat (avril 2013)** – dont le groupe de travail 1 « diffuser l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes » recommande que tout étudiant puisse entreprendre sur son campus⁵.

● **La récente étude Ernst and Young** positionne la France numéro un du G20 pour les actions menées en matière d'éducation à l'entrepreneuriat⁶.

Enfin, dans une communication intitulée « **Plan d'action Entrepreneuriat 2020 - Raviver l'esprit d'entreprise en Europe** », la Commission européenne préconise la possibilité pour tout étudiant.e qui le souhaite d'être formé.e et d'entreprendre sur son campus.

C'est le sens de l'action du gouvernement engagée suite au Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi de novembre 2012, et en particulier aux engagements pris à l'occasion des Assises de l'entrepreneuriat.

3- Une politique pour renforcer l'entrepreneuriat étudiant

Dans l'enseignement supérieur, de multiples et fructueuses expériences ont été conduites avec la création d'incubateurs, la création de Maisons de l'Entrepreneuriat (2000-2009) et de Pôles Entrepreneuriat Étudiants (2010-2013).

Une nouvelle impulsion a été donnée avec la loi du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement supérieur et à la Recherche en intégrant pour la première fois la formation à l'entrepreneuriat comme l'un des objectifs des formations de l'enseignement supérieur (article 31).

La généralisation et le renforcement de ces dispositifs ont été entrepris fin 2013 avec

5 - Assises de l'entrepreneuriat- mesures

6 - Etude Ernst and Young

une nouvelle politique de l'entrepreneuriat étudiant qui, en lien avec les politiques de site, repose sur des logiques partenariales entre établissements d'enseignement supérieur, collectivités territoriales et acteurs de la création d'entreprise au niveau de chaque territoire.

Le Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) cofinancé par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (MEIN) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)¹ est la traduction de ce profond changement culturel.

L'objectif visé est de doubler le nombre de diplômé.e.s de moins de 30 ans créant des entreprises.

Sur la base d'une estimation de 10 000 diplômé.e.s créant leur entreprise avant 30 ans (source : Agence France Entrepreneur, AFE²), l'objectif est d'atteindre ainsi 20 000 créations ou reprises d'entreprise.

Les étudiant.e.s et jeunes diplômé.e.s de l'enseignement supérieur constituent indiscutablement le premier vivier pour atteindre cet objectif en 2018.

Dans cette dynamique, quatre mesures ont ainsi été mises en place dès septembre 2014

● **La création de 29 Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE)**³ au sein de tous les sites d'enseignement supérieur.

Leur mission est d'une part, la diffusion de la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation en favorisant l'implantation de modules pédagogiques dans l'offre de formation des établissements et les échanges

de bonnes pratiques ; d'autre part, l'accompagnement de l'engagement entrepreneurial des étudiant.e.s et des jeunes diplômé.e.s en lien avec les acteurs de l'écosystème, notamment les structures d'accompagnement et de financement.

● **La généralisation de formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation en licence, master et doctorat et équivalent**, intégrées dans les maquettes pédagogiques avec un recensement des actions dans les établissements d'enseignement supérieur de leur site.

● **La création d'un statut national étudiant.e entrepreneur.e (SNEE)** pour mieux reconnaître, faciliter et accompagner les projets entrepreneuriaux des étudiant.e.s et des jeunes diplômé.e.s.

● **La création d'un prix PEPITE pour les étudiant.e.s entrepreneur.e.s passant à l'acte** (53 lauréats nationaux, une dotation de 5 000 à 20 000 euros, 150 lauréats régionaux) dans le cadre du concours ILab⁴.

La généralisation sur chaque territoire de Pôles Etudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) associant les acteurs de l'écosystème territorial permet ainsi non seulement d'offrir aux jeunes un parcours de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans le supérieur, mais aussi d'améliorer la reconnaissance et l'accompagnement des projets de création d'entreprise ou de toutes autres activités portées par des étudiant.e.s et des jeunes diplômé.e.s.

1 - Intégralité des mesures annoncées

2 - Agence France Entrepreneur : <https://www.afecreation.fr>

3 - Coordonnées et contacts des 29 Pépites : voir annexe 1

4 - Concours ILab : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24633/Il-lab-concours-national-d-aide-a-la-creation-d-entreprises-de-technologies-innovantes-et-prix-pepites.html

L'entrepreneuriat étudiant, une ambition portée nationalement :

Interview de Thierry MANDON,
secrétaire d'État chargé de
l'Enseignement supérieur et de
la Recherche



Quelles sont les qualités d'un.e étudiant.e-entrepreneur.e ?

L'enthousiasme, la confiance et l'audace. Je suis toujours frappé lorsque je vais à la rencontre de ces jeunes par l'énergie créatrice qu'ils dégagent, par leur audace. Nous avons commandé une enquête au CSA à l'occasion du lancement de la campagne de communication sur le statut national étudiant.e.s entrepreneur.e.s qui fait apparaître que ces étudiant.e.s sont bien plus optimistes, déterminé.e.s, combatif.ve.s que leurs pairs. Cela se traduit par une plus grande confiance en l'avenir de la société en général et de leur propre avenir en particulier.

Enfin, il faut souligner que l'une des qualités majeures de ces étudiant.e.s entrepreneur.e.s est leur engagement. Se lancer dans un projet entrepreneurial c'est un investissement en temps, en énergie, en ressources, c'est exigeant et engageant. À l'heure où trop de discours stigmatisent le prétendu désengagement de la jeunesse, il est important de montrer que les jeunes savent s'engager très fortement dans des projets, les porter et les réussir !

L'entrepreneuriat étudiant et l'ensemble des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat proposées par les universités sont-ils vecteurs d'insertion professionnelle ? Contribuent-ils réellement à l'amélioration de l'insertion professionnelle de nos étudiant.e.s ?

L'entrepreneuriat c'est une autre grille de lecture du monde qui inclut notamment la capacité à prendre des risques, à oser, à gérer les échecs, à transformer ces derniers en rebonds positifs. C'est aussi la capacité à savoir s'adapter, pivoter, à être agile.

Ces compétences-là sont centrales pour s'adapter à un monde en évolution toujours plus rapide et complexe. Je crois beaucoup à l'apport de la culture entrepreneuriale comme facteur de développement de l'employabilité.

Généraliser, pour tous, des modules de sensibilisation à l'entrepreneuriat permet également d'élargir les possibilités d'insertion puisque de plus en plus d'étudiant.e.s envisagent de se lancer un jour dans un projet de ce type. L'entrepreneuriat devient véritablement « l'autre façon de voir son avenir ! »

L'entrepreneuriat étudiant, voie d'animation de la vie de campus et de renforcement des liens avec le monde socio-économique crée-t-il de nouvelles synergies ? Peut-il être un vecteur de transfert de valorisation de l'université vers la société ?

La mise en place de 29 PEPITE a permis la structuration des écosystèmes territoriaux. Les réseaux d'accompagnement, de financement mais aussi les entreprises petites et grandes ont dorénavant des interlocuteurs centraux et facilement identifiables. Cela facilite naturellement les échanges et le travail collaboratif. De même les espaces de coworking sont également des tiers lieux d'hybridation et de rencontres.

L'enjeu de transfert est au cœur de nos préoccupations. Beaucoup de choses se font déjà. Mon expérience au sein du Génopole me rend très sensible à cette question et très attentif à ce que les travaux de recherche universitaire soient bien valorisés.

Les enseignants doivent-ils avoir un rôle à jouer pour favoriser et accompagner l'appétence grandissante des étudiant.e.s pour l'entrepreneuriat ?

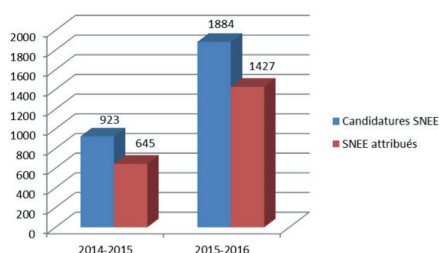
Les enseignant.e.s sont en première ligne pour insuffler la culture entrepreneuriale, la valoriser, et la soutenir. L'entrepreneuriat permet par ailleurs de s'interroger sans cesse sur les pratiques pédagogiques. On observe ainsi un foisonnement de nouvelles pratiques, d'innovations, la révolution numérique permettant d'accélérer et de multiplier ce mouvement. Cela profite à toutes les disciplines et favorisent l'interdisciplinarité, c'est donc créateur de richesses pour la communauté académique.

On peut regretter que les enseignant.e.s ne soient pas plus incité.e.s à s'engager sur la voie de l'entrepreneuriat compte tenu des critères d'évaluation de leurs carrières. J'ai indiqué pour ma part que j'étais favorable à une réflexion autour de la revalorisation de l'engagement des enseignant.e.s dans l'accompagnement des transformations sociétales et culturelles comme l'entrepreneuriat. Un chantier que nous devons conduire très prochainement si nous voulons soutenir le développement de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur.

B. Le dynamisme des étudiant.e.s entrepreneur.e.s

1• Le profil des étudiant.e.s entrepreneur.e.s

● Le nombre d'étudiant.e.s entrepreneur.e.s a été multiplié par deux en seulement deux ans

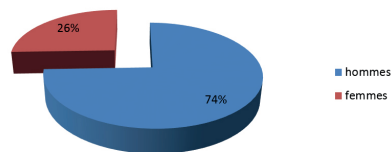


Source : MENESR, DGESIP

Le statut national étudiant.e entrepreneur.e, annoncé en novembre 2013, a été mis en place dès septembre 2014. Avec peu de communication, il a concerné 645 étudiant.e.s en 2014-2015 et 1427 en 2015-2016, soit une multiplication par 2,2. Le ministère a par ailleurs lancé une campagne de communication digitale nationale en mai 2016. Un nouveau doublement des effectifs en 2016-2017 est très fortement probable.

● La prépondérance des hommes : 74%

Répartition des étudiant.e-s entrepreneur.e-s 2015-2016 par sexe

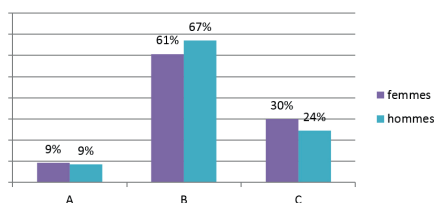


Source : MENESR, DGESIP

35% des créateurs d'entreprise sont des femmes, dont 10% dans les entreprises innovantes.

Les hommes sont surreprésentés parmi les étudiant.e.s entrepreneur.e.s mais la part des femmes a progressé de 6 points depuis 2014-2015 (on en recensait 20% sur cette période).

Répartition par profils et par sexe des EE



Source : MENESR, DGESIP

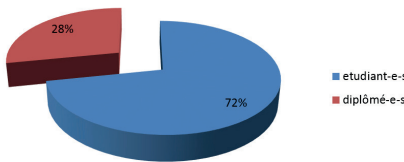
Des efforts doivent être entrepris afin que les femmes bénéficient tout autant du SNEE que les hommes.

Il semble que les femmes soient davantage attirées par le SNEE une fois diplômées (profil C) que pendant les études (profil B). Le profil A (micro-activité, autoentrepreneur) attire tout autant les hommes que les femmes. Ceci explique que les femmes

prennent le statut national étudiant.e entrepreneur.e à un âge plus élevé : 36% ont plus de 24 ans pour seulement 27% des étudiants hommes.

- Près de ¾ des étudiant.e.s entrepreneur.e.s sont encore étudiant.e.s et 10 % des étudiant.e.s entrepreneur.e.s sont de nationalité étrangère (10% en 2014-2015)

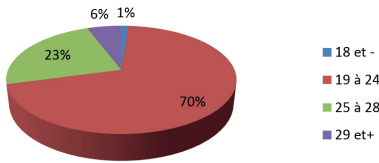
Répartition des EE par situation



Source : MENESR, DGESIP

- Des étudiant.e.s de grande maturité : 50% ont entre 22 et 24 ans

Répartition des EE par classes d'âges



Source : MENESR, DGESIP

Cette prépondérance de la tranche d'âge 22-24 ans démontre que l'étudiant.e entrepreneur.e est en fin d'études ou jeune diplômé.e avec une certaine maturité dans ses choix d'orientation professionnelle. Néanmoins, le SNEE couvre aussi des besoins chez des jeunes étudiant.e.s ou

des personnes en formation continue. Il y a ainsi un enjeu à la reconnaissance du SNEE pour des jeunes étudiant.es qui ont besoin de faire reconnaître leur projet pour des équivalences ECTS et une ouverture à des profils de formation continue qui ne sont pas intéressés par le seul statut social étudiant (moins de 28 ans).

- Répartition des étudiant.e.s entrepreneur.e.s par région

Ile-de-France	359
Auvergne & Rhône-Alpes	272
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	212
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	119
Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées	104
Pays de la Loire	76
Centre	63
Nord-Pas-de-Calais & Picardie	61
Provence-Alpes-Côte d'Azur	49
Bretagne	41
Bourgogne & Franche-Comté	24
Corse	16
Basse-Normandie & Haute-Normandie	6
Étranger	5
La Réunion	5
Martinique	4
Guadeloupe	3
Guyane	1

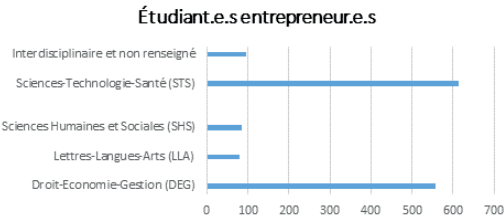
Source : MENESR, DGESIP

● Répartition des étudiant.e.s entrepreneur.e.s par niveau d'études

Source : MENESR, DGESIP

Répartition des EE par niveau	Déjà diplômé.e, revenant dans l'enseignement supérieur (1)	Étudiant.e en cours de formation (2)	Total
AUTRE DIPLÔME	4	47	51
BACCALAURÉAT	31		31
BACHELOR	2	4	6
BTS	10	8	18
CPGE	2		2
DUT	11	53	64
LICENCE L	37	130	167
LICENCE PROFESSIONNELLE	16	53	69
MASTER	158	430	588
DIPLOME D'ECOLE D'ARCHITECTURE	2	3	5
DIPLOME D'ECOLE D'ART	1	2	3
DIPLOME D'ÉCOLE DE COMMERCE	22	54	76
DIPLOME D'INGÉNIEUR	81	196	277
DIPLOME DE SANTÉ	3	5	8
DIPLOME ÉTRANGER	2		2
DOCTORAT	9	31	40
NON RENSEIGNE	9	11	20
TOTAL GÉNÉRAL	400	1027	1427
(1 • dernier diplôme obtenu (2 • diplôme en cours			

● Répartition des étudiant.e.s entrepreneur.e.s par grand domaine disciplinaire



Source : MENESR, DGESIP

Les projets des étudiant.e.s entrepreneur.e.s recouvrent une **très grande diversité de secteurs d'activités**, notamment : informatique, communication, tourisme, études et conseils, transport/logistique, santé/médical, art/culture...

ENTREPRENDRE DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE



Florian CORBIER –
Musée HOME
*Prestation innovante
de location - achat
d'œuvres d'art
pour particuliers &
entreprises.*

Florian CORBIER, doctorant en Histoire de l'Art au Laboratoire CERHIC de l'URCA (Université de Reims Champagne-Ardenne), accompagné de Vincent MONCOURTOIS, tous deux passionnés et inconditionnels d'Art constatent que les jeunes artistes locaux sont connus au-delà des frontières mais très peu des amateurs éclairés localement et encore moins du grand public.

Après avoir rencontré POTENTIEL, l'opérateur local PEPITE Champagne-Ardenne, ils sont très vite intégrés dans l'incubateur universitaire CREATIV'LABZ de l'URCA bénéficiant de l'accompagnement et du réseau des partenaires.

Autour de cette problématique, leur idée germe et le concept commence à se formaliser ! Ils se doivent de repenser et moderniser l'offre de location-achat d'œuvres d'art en insérant une palette de services innovants tels que le switch, la rencontre d'artistes et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) afin de créer pour leurs futurs clients « **une véritable expérience artistique** ».

C'est après un an de travail, ponctué par des récompenses nationales tel que le Prix Tremplin National PEPITE 2015 que cette entreprise innovante et atypique voit le jour avec pour leitmotivs : démocratisation de l'Art, innovation, TIC et promotion des artistes locaux.

Contact : pepitechampagneardenne@carinna.fr

ENTREPRENDRE DANS LE DOMAINE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Thomas LECUREUX

A 26 ans, Thomas LECUREUX, ingénieur en productions végétales, globe-trotter scientifique et passionné de botanique, crée une star-

tup de produits naturels bio à base de plantes.

C'est d'abord l'histoire d'une passion qui le conduira à voyager à travers le monde, toujours à la recherche des espèces les plus remarquables en termes de propriétés.

C'est ainsi qu'après avoir obtenu son diplôme en productions végétales à l'Université de Picardie Jules Verne, il choisit de poursuivre son cursus en Polynésie française. Là, il découvre déjà, une nouvelle molécule naturelle impliquée dans le traitement du cancer de la peau. Enfin, riche de son expérience de chercheur, il choisit de revenir au pays natal.

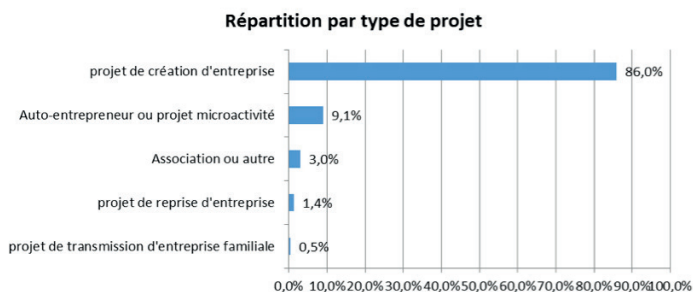
Afin de mener à bien son projet déjà très réfléchi, il décide d'intégrer PEPITE PICARDIE et avec son statut d'étudiant-entrepreneur, il bénéficie d'un suivi personnalisé lui permettant de booster son entreprise et de décrocher plusieurs concours sur les éco-activités, la qualité et l'innovation. Expert en la matière, Thomas LECUREUX est très vite reconnu comme un spécialiste des plantes aromatiques et médicinales en Picardie.

Des senteurs et de nombreuses plantes... avec surtout une sélection précise des principes actifs destinées à être transformées puis commercialisées prochainement sous différentes formes avec des arguments de poids : la certification bio, une origine 100% régionale et une qualité totale.

Contact : pepite.picardie@gmail.com

2• Les différents types de projets

● Essentiellement des projets de création d'entreprise



Source : MENESR, DGESIP

● Les étudiant.e.s entrepreneur.e.s se positionnent prioritairement sur des projets de création d'entreprise

Dès la première année de lancement du statut, une forte demande a émergé du secteur associatif.

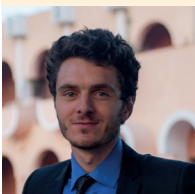
En effet, un certain nombre d'étudiant.e.s portent des associations de grande envergure, souvent avec une activité économique dynamique générant des emplois. Ce sont

notamment le cas des Junior-Entreprises ou des associations étudiantes avec activités culturelles ou des cafétérias.

Le SNEE peut aussi être attribué à ces étudiant.e.s.

ENTREPRENDRE À L'INTERNATIONAL : UPOWAN GRAND LAURÉAT DU PRIX PEPITE 2015, UNE RÉPONSE À L'ÉLECTRIFICATION AU CAMEROUN

Kilien de RENTY



Cette startup développe, installe et maintient des systèmes intelligents d'électrification rurale adaptés pour l'Afrique. L'entreprise développe ses solutions

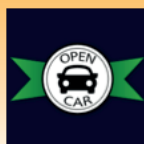
d'électricité solaire au Cameroun, dans les villages ruraux. Service aujourd'hui à destination des particuliers, Upowa permet à des habitants d'améliorer des conditions de vie et de travail quotidiennes dans des zones où l'accès à l'énergie est compliqué. Portée depuis 2014 par 3 associés dont Kilien De RENTY, étudiant-entrepreneur en 2014-2015, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 10 salariés, essentiellement au Cameroun.

www.facebook.com/upowa

www.upowa.org

Contact : entrepreneuriat@univ-grenoble-alpes.fr

ENTREPRENEURIAT SOLIDAIRE : OPEN CAR



Cette plateforme de covoiturage local sur l'agglomération grenobloise a été incubée dans le pépite oZer.

L'entreprise Open Car, créée en février 2016 par trois associés étudiants entrepreneurs, est une plateforme de covoiturage dont le modèle repose sur un accès gratuit pour les usagers permettant de se déplacer sans frais sur l'agglomération. En retour, les conducteurs sont remerciés pour leur trajet via des points Open Car qui cumulent leurs donnent accès à des bons cadeaux sur la boutique en ligne du site internet reposant sur un réseau de partenaires (menus au restaurant, places de cinéma etc...).

www.facebook.com/opencargrenoble

www.opencar-grenoble.fr

Contact : entrepreneuriat@univ-grenoble-alpes.fr

VENGA, LA NOUVELLE APPLICATION POUR SORTIR !



Trois étudiants entrepreneurs, Fabien, Kevin et Samy, préparent, au PSL-Lab, leur lancement pour la rentrée 2016 de Venga. Venga est une application mobile permettant de trouver du monde pour sortir. Que vous vouliez assister à un spectacle, prendre un verre, ou courir, Venga liste les sorties disponibles autour de vous. Venga crée du lien social au quotidien. À deux ou en groupe, avec des inconnus ou des amis, sortez toujours accompagnés. Avec Venga, partagez vos envies !

facebook.com/appVenga

twitter.com/appVenga

Contact : psl-pepita@univ-psl.fr

● Les opportunités de reprises d'entreprise

Dans le contexte du « papy-boom » démographique de la population active, de nombreux dirigeants entrent dans la tranche d'âge de cessation d'activité. Cette situation est incontestablement une opportunité pour la transmission d'entreprise (rapport 2015 de la Députée Dombre-Coste, *Favoriser la transmission d'entreprise en France : diagnostic et propositions*¹).

Le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (MEIN) lancera en septembre 2016 une campagne de communication sur la reprise et la transmission d'entreprise.

Le MENESR et les 29 PEPITE vont également

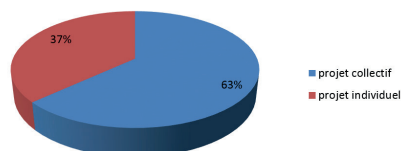
1 - Le rapport complet : www.economie.gouv.fr/files/rapport_transmission_entrepreneuriale_08072015.pdf

La synthèse du rapport : www.economie.gouv.fr/files/synthese_transmission_entrepreneuriale_08072015.pdf

s'efforcer de mieux intégrer cette pratique entrepreneuriale dans les programmes de sensibilisation avec l'expérimentation de formation en alternance pour la reprise-transmission d'activités artisanales et de TPE.

● Le poids des projets collectifs : 63% des projets sont portés collectivement

part des projets collectifs et individuels



Source : MENESR, DGESIP

Le poids des projets collectifs est un élément très significatif. **Construire un projet à plusieurs est un facteur de réussite d'un projet entrepreneurial.** Il montre le potentiel à développer des équipes pluridisciplinaires et pluri-compétentes. Cette place prépondérante des projets collectifs témoigne également d'une rupture par rapport aux représentations sur l'entrepreneur individuel.

Les étudiant.e.s entrepreneur.e.s ne s'inscrivent ainsi pas nécessairement dans une démarche individuelle avec un projet pour satisfaire leurs seules attentes.

Enfin, cette forte proportion des projets collectifs souligne que les statistiques sous-évaluent l'ampleur du phénomène, car tous les membres du projet ne prennent pas nécessairement le SNEE. Il y a donc plus d'individus concernés par les projets que le seul nombre d'étudiant.e.s entrepreneur.e.s.

ENTREPRENDRE EN COLLECTIF : OPTIMIAM ET NEWCY



Une plateforme pour réduire le gaspillage alimentaire

Il s'agit d'une plateforme numérique permettant aux commerçants de proximité de réduire leurs pertes alimentaires en vendant à temps leurs excédents alimentaires invendus.

Lauréate de l'appel à projets Prématuration étudiant 2014, lauréate JEE PEIPS 2014 catégorie Émergence et lauréate en 2015 dans la catégorie Jeune Créateur d'Avenir, lauréate Prix PEPITE Tremplin 2015 MENESR, cette entreprise est en train de lever 2 M€ et ambitionne de réunir 2500 commerçants et 250 000 clients dans les trois prochaines années.

Avec ces 200 boutiques et 45 000 clients déjà séduits par cette plateforme de géolocalisation, ces créateurs ont été repérés par le Guide 2016 du magazine Challenges « Les 100 startup où investir ».

Projet collectif porté par **Raodath AMINO** (Polytechnique), **Alexandre BELLAGE** (Université Panthéon Assas) et **Rémi SORNETTE** (Epitech).

www.optimiam.com



Un service clé en main : Le premier gobelet réutilisable, lavable et personnalisable adapté aux distributeurs automatiques

« Newcy entend redonner vie aux gobelets des distributeurs automatiques après chaque utilisation. La société remplace les gobelets jetables par des gobelets réutilisables et personnalisables. Au lieu de prendre le chemin de la poubelle, les gobelets sont placés dans un récupérateur, lavés et aussitôt remplacés dans les distributeurs. Économique et écologique ! »

Les fondateurs : **Hugo ROY**, **Nicolas DOUCHET**, **Caroline BETTAN** (Rennes ESC School of Business), **Jérémy RENOARD** (INSA Rennes), ainsi qu'**Eléonore MATHIS** (ENSCR).

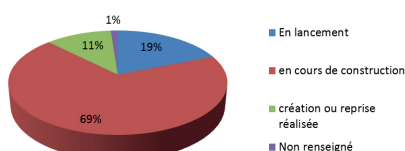
<http://newcy.fr>

Lauréat du Grand Prix Pépite Tremplin 2015
Lauréat de l'Académie des Oscars d'Ille et Vilaine 2016

Contact : pepite-bretagne@ueb.eu

● Des projets avec différents stades d'avancement

Etat d'avancement des projets



Source : MENESR, DGESIP

L'état d'avancement des projets des étudiant.e.s entrepreneur.e.s se situe à différents stades.

Près de 70% sont en cours de construction, à la recherche de la preuve du concept. Cependant, près de 30% sont en lancement d'immatriculation ou sont lancés (création et reprise d'entreprise). Les attentes sont différenciées. Ces situations montrent l'enjeu crucial pour les PEPITE

d'être en réseau avec les structures d'accompagnement et de financement de la création ou de la reprise d'entreprise.

Les étudiant.e.s entrepreneur.e.s sont essentiellement dans l'attente d'accompagnement.

Dans cet esprit, PEPITE France¹ lancera à la rentrée 2016 le programme « PEPITE Starter ».

Ce programme aura vocation à accélérer les projets à forte maturité pour lesquels l'étudiant.e-entrepreneur.e est engagé.e à temps plein sur son projet pendant quatre mois (période d'équivalence de stage ou étudiant.e déjà diplômé.e).

En partenariat avec Schoolab², il s'agira de renforcer l'accompagnement de l'étudiant.e-entrepreneur.e dans le contexte de l'ouverture d'espaces de coworking. D'autres partenaires comme Entr'Up³ (plateforme internet de mise en réseau) permettront de renforcer les équipes et les partenariats. Le rapprochement avec Initiative France⁴ visera également à mieux orienter les projets vers différents types de prêts d'honneur. Des partenaires comme KissKissBankBank, France Business Angels ou Business Angels Grandes Ecoles ouvriront des voies de financement en fonds propres.

In fine, les projets seront rapprochés des incubateurs existants, notamment dans l'enseignement supérieur ou de grands groupes.

LA RÉGÉNÉRATION DES DÉCHETS CHIMIQUES



Axel MALBRANQUE - VALCHEM

« Étudiant entrepreneur depuis le début d'année scolaire 2014/2015, je développe un projet de régénération de déchets chimiques sous le nom de ValChem.

Ce projet a déjà recueilli le soutien de grands groupes de collecte et de traitement de déchets dangereux comme Véolia ou Chimirec.

À ce jour, nous sommes en négociation pour assurer la vente des produits régénérés via le plus gros fournisseur mondial de matériel et de produits de laboratoire. Nous espérons pouvoir démarrer l'activité fin 2016 et pensons employer 5 personnes dont 2 apprentis ingénieurs chimistes.

L'objectif est de récupérer la première année, 70 tonnes métriques de déchets et de réussir à minima à en valoriser 49 tonnes.

Notre objectif à 3 ans est de récupérer 120 tonnes de ces déchets et d'employer une dizaine de personnes. Le statut d'étudiant entrepreneur nous a permis d'être très rapidement pris au sérieux par les industriels qui dès lors nous ont toujours proposé leur aide ».

Contact : pepите.picardie@gmail.com

1 - PEPITE France : www.pepите-france.fr

2 - Schoolab : www.theschoolab.fr

3 - Réseau Entr'UP : <http://entrup.co/> et https://www.youtube.com/watch?v=_nUCFXSpUtU

4 - Initiative France : www.initiative-france.fr

LE SPORT POUR MIEUX VIEILLIR

Eloïse VINCENT



Crédit photo : Philippe Quintard

Actuellement en Master 2 Ingénieur de la rééducation du handicap et de la performance sportive (IRPHM) à la faculté des sciences du sport de Poitiers, Eloïse VINCENT souhaite créer une entreprise proposant des activités de sport adapté pour les seniors. Pour mener à bien ses démarches, elle a opté pour le statut étudiant-entrepreneur.

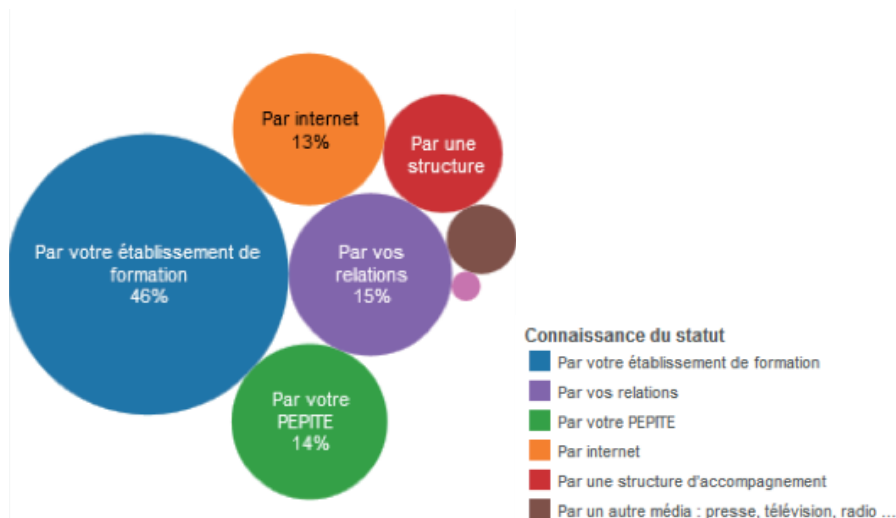
C'est dans le cadre de la création d'une entreprise qu'elle a envisagé son avenir professionnel. « Certains professeurs nous poussent très bien. »

Lorsqu'en début d'année de Master 2 Ingénieur de la rééducation du handicap et de la performance sportive (IRPHM), Eloïse VINCENT a eu connaissance de la création du nouveau statut étudiant entrepreneur

lors d'une conférence organisée par le Safire, elle a sauté sur l'occasion. « C'était le bon timing et ça correspondait parfaitement à mes attentes. D'une part, ce statut me donnait l'opportunité de me former à la création d'entreprise, chose qui m'était totalement inconnue et d'autre part, J'avais le temps, sur ma période de stage, de mener les démarches de création. »

D2E : DU Passeport Compétences Création Depuis janvier, elle suit l'ensemble des formations à la création d'entreprise du DU Pépite Compétences Création proposé dans le cadre du statut étudiant-entrepreneur. « Les formations abordent l'ensemble des notions nécessaires à la création : le statut, le budget, l'étude de marché, la comptabilité, la stratégie commerciale... ». C'est lors d'une des formations qu'elle a découvert la Coopérative d'Activité et d'Emploi, structure juridique dans laquelle elle souhaite s'inscrire. « Être dans une CAE est très confortable notamment lorsque l'on est seule à créer. J'aurai le statut d'entrepreneuse-salariée ce qui me permettra de percevoir un salaire en fonction de mon activité et de bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique. Je n'aurai pas non plus à me soucier de toutes les démarches de comptabilité. »

Contact : pepitelpc@groupes.renater.fr



● Les établissements et les PEPITE, première source d'information sur le statut national étudiant entrepreneur (SNEE)

Dans l'ensemble, la connaissance du SNEE passe en premier lieu par une information dans les établissements de formation. En effet, 46% des candidats au SNEE ont eu connaissance du dispositif via leur établissement. La bonne connaissance du SNEE par les établissements est donc fondamentale. Selon les PEPITE, l'importance relative des différents canaux d'informations varie fortement. La part des PEPITE oscillant entre 7 et 60 % par exemple. On observe un lien de causalité entre le nombre de candidats au SNEE par région et le niveau d'information des établissements.

3• Des étudiant.e.s entrepreneur.e.s optimistes et déterminé.e.s

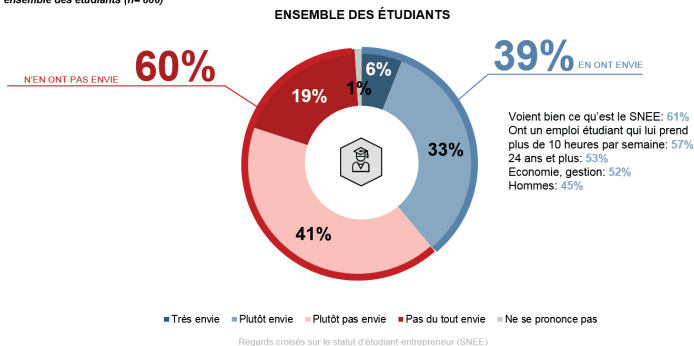
L'enquête « regards croisés sur le SNEE » réalisée en avril 2016 pour le MENESR par CSA¹ montre qu'il reste encore une marge de progression sur la connaissance du SNEE pour répondre au goût d'entreprendre de plus en plus prononcé chez les étudiant.e.s.

L'enquête met également en exergue le déterminisme singulier des étudiant.e.s entrepreneur.e.s.

1 - Enquête CSA : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid102058/les-etudiants-entrepreneurs-optimistes-sur-leur-avenir.html

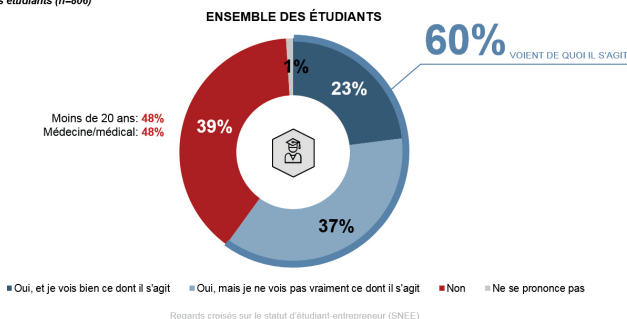
UN STATUT QUI SÉDUIT UNE PART IMPORTANTE DE L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS

Question – Vous personnellement, avez-vous très envie, plutôt envie, plutôt pas envie ou pas du tout envie de devenir étudiant-entrepreneur ?
Base : ensemble des étudiants (n= 806)



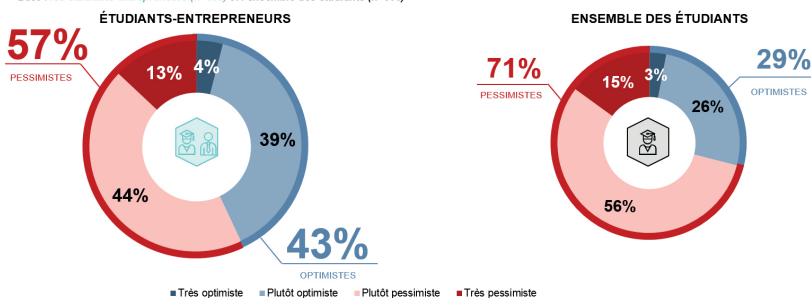
...MAIS UNE NOTORIÉTÉ QUI PEUT ENCORE PROGRESSER AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS

Question – Le gouvernement a mis en place à la rentrée 2014 le statut national d'étudiant-entrepreneur qui permet aux étudiants et aux jeunes diplômés porteurs de projet de bénéficier d'un accompagnement de la part du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pouvez-vous me dire si vous avez entendu parler de cette mesure ?
Base : ensemble des étudiants (n=806)



DES ÉTUDIANTS-ENTREPRENEURS MOINS PESSIMISTES POUR L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE...

Question – De manière générale, diriez-vous que vous êtes optimiste ou pessimiste en ce qui concerne l'avenir de la société française ?
Base : les étudiants-entrepreneurs (n=435) et l'ensemble des étudiants (n=806)

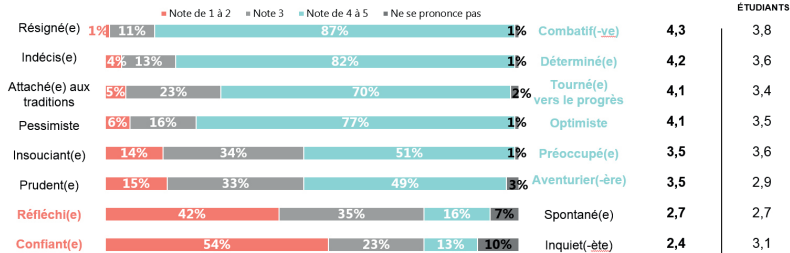


ÊTRE ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR, C'EST UNE FAÇON DE VOIR LA VIE !

Question – Si vous deviez vous décrire à partir des adjectifs suivants, diriez-vous que vous êtes...

Base : ensemble des étudiants-entrepreneurs (n=435)

Note de lecture : pour le couple « Confiant / Inquiet », une note de 1 signifie que l'étudiant se considère confiant et une note de 5 signifie qu'il se considère inquiet. Les notes intermédiaires permettent de nuancer le jugement.

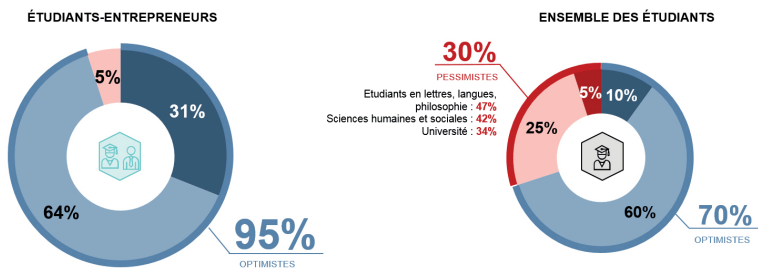


Regards croisés sur le statut d'étudiant-entrepreneur (SNEE)

DES ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS RÉSOLUMENT OPTIMISTES POUR LEUR PROPRE AVENIR

Question – De manière générale, diriez-vous que vous êtes optimiste ou pessimiste en ce qui concerne votre avenir personnel ?

Base : les étudiants-entrepreneurs (n=435) et l'ensemble des étudiants (n=806)

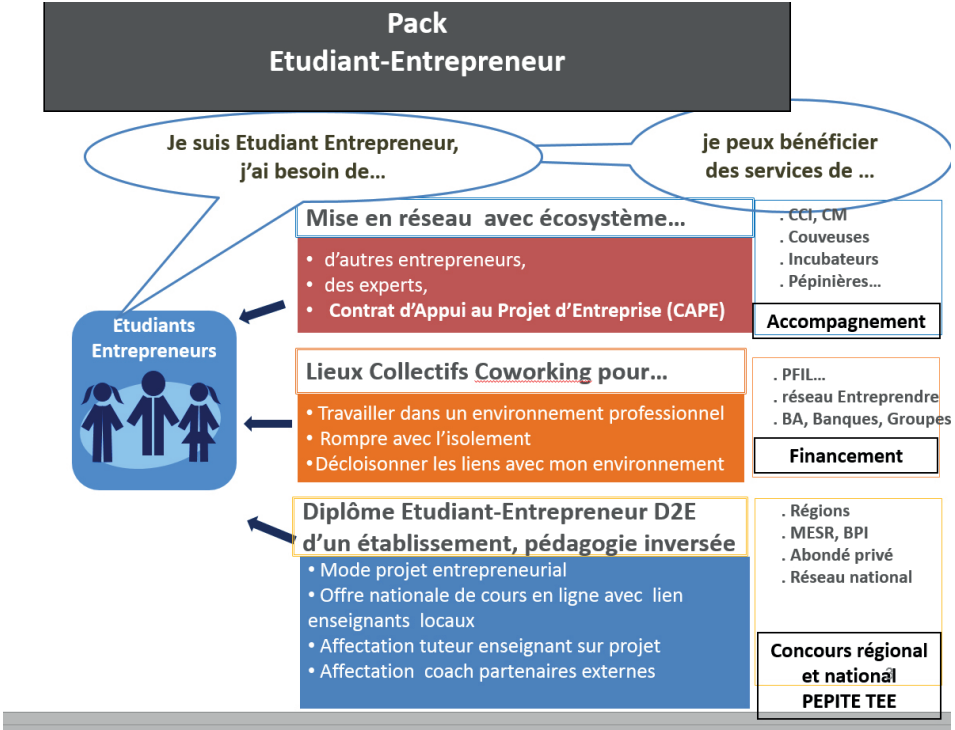


Regards croisés sur le statut d'étudiant-entrepreneur (SNEE)

Partie 2 : Environnement et dispositifs de l'entrepreneuriat étudiant

Passer de l'intention d'entreprendre à la création suppose un environnement favorable apporté par le statut national étudiant.e entrepreneur.e (A), un accompagnement qualifié (B) et des espaces dédiés à l'expérimentation et à la mise en

test des projets (C) que les établissements universitaires sont en train de structurer et de mettre à disposition des étudiant.e.s, en partenariat avec un écosystème décrit en partie 3.



A. Le statut national étudiant-e entrepreneur-e

1• Ce que permet le statut national étudiant-e entrepreneur-e (SNEE)

Pourquoi un statut national étudiant-e entrepreneur-e (SNEE) ?



- Pour permettre à un.e étudiant.e en cours d'étude de pouvoir **construire ou développer son projet entrepreneurial**, un statut proche de celui du sportif de haut niveau
- Pour permettre à un.e jeune diplômé.e de **conserver le statut social étudiant**.

Quels moyens mis en œuvre pour l'accompagnement de l'étudiant-e-entrepreneur.e par les 29 PEPITE sur tout le territoire ?

- L'affectation de deux tuteurs¹, un.e praticien.ne expérimenté.e et un.e enseignant.e notamment issu de l'établissement d'origine pour l'étudiant.e en cours d'étude afin de faciliter des équivalences de crédits (dispense de stage et autres équivalences)



La mise en réseau des étudiant.e.s entrepreneur.e.s sur le territoire via la plateforme Entr'UP2

Afin de pérenniser les actions menées avec «Tous sensibilisés» et «Tous connectés», en parallèle, une plateforme de mise en relation d'étudiant.e.e entrepreneur.e.s Entr'Up sera mise en place. Cette plateforme permettra aux étudiant.e.s entrepreneur.e.s de rencontrer d'autres étudiant.e.s en fonction de leur projet, de leur profil mais aussi de leurs compétences. La plateforme permettra de «matcher» ces étudiant.e.s en fonction de ces paramètres et leur permettra de mettre en œuvre leurs projets plus facilement.

1 - Guide des tuteurs du PEIPS (Pôle Entrepreneurat Innovation Paris-Saclay) : voir annexe 2

2 - Réseau Entr'UP : <http://entrup.co/> et https://www.youtube.com/watch?v=_nUCFXSpUtU

**L'enjeu de la transmission-
reprise des activités associatives
étudiantes, une pérennité
renforcer avec le SNEE :
témoignage d'Anne-Cécile
Dockès, Vice-présidente
en charge de l'animation
démocratique de Solidarité
Etudiante**

« J'ai fait partie des premier.e.s étudiant.e.s à bénéficier du SNEE lors de son année de lancement. J'étais alors présidente de l'association Savoirs Émancipation Vie Étudiante, association en charge de la gestion et de l'animation de l'Espace Vie Étudiante à Grenoble.

Dans ce cadre, cette association étudiante est amenée à gérer tous les aspects et activités de ce lieu : l'exploitation du bar/café, l'accompagnement des initiatives étudiantes à la Pépinière et la programmation culturelle et citoyenne accueillie dans l'Agora. Pour mener à bien toutes ces activités, l'association s'appuie sur une équipe d'une quinzaine de salarié.e.s, certain.e.s permanent.e.s pour les fonctions support, et d'autres étudiant.e.s pour le service au bar et l'accompagnement de la Pépinière. Ce que m'a montré mon expérience est que le statut national permet avant tout une reconnaissance de l'engagement des étudiant.e.s dans des associations.

Pour ma part, le soutien de mon tuteur et sa pédagogie auprès des équipes enseignantes de mon Master ont été un levier important pour l'aménagement d'études (remplacement du stage de fin d'études) qui m'a été accordé et qui a rendu possible le développement des activités et du modèle économique de mon association et la validation de mon diplôme ».

**Témoignage d'un tuteur
professionnel,**



Michel VERLHAC,
Expert création
développement
d'entreprises à la
Banque Populaire
Rives de Paris

***Quels retours d'expérience sur votre
intervention dans le programme
PEPITE ?***

Pour avoir observé l'évolution de quelques étudiant.e.s ayant bénéficié des prestations offertes par les PEPITE (formations, présentations de projets, appuis d'incubateurs), il est indéniable que pour la plus grande partie des projets, la maturation a été grande et le développement personnel des étudiants tout à fait sensible.

Il y a clairement passage de l'étudiant-entrepreneur vers l'entrepreneur-étudiant, avant, pour certains, l'entrepreneuriat à 200% !

***Que pensez-vous de ce statut ? Du
tutorat par un enseignant et par un
praticien ?***

Le statut est un avantage certain pour les étudiant.e.s, qui rassure aussi les parents et la « filière » créée. L'ensemble des services et appuis, l'écoute et l'intérêt des enseignants et intervenants extérieurs sont bien réels.

Il commence à se créer un état d'esprit professionnel pour bien accompagner l'étudiant.e et en ce sens, l'association d'enseignants et de praticiens extérieurs est un atout essentiel. Le plébiscite des étudiant.e.s le démontre.

***Quels sont vos apports aux étudiant.e.s
entrepreneur.e.s ?***

Mon expertise de la création d'entreprise



Mise en réseau
Plateforme web dédiée
+ Réseau des pôles PEPITE

et mon expérience comme praticien, quotidiennement aux côtés des porteurs de projets étudiants ou pas. Je les fais réagir, je leur donne des conseils et des exemples concrets.

Je pense avoir participé à les professionnaliser globalement, certains en ayant plus besoin que d'autres... Et les avoir éclairés sur des aspects pas forcément anticipés de la création en les préparant à franchir des étapes cruciales, dans le financement, bien entendu, mais pas seulement.

Je leur apporte aussi, quand c'est nécessaire, mon réseau et celui de ma banque, pour les étudiant.e.s et aussi pour les Pôles PEPITE d'ailleurs, c'est important.

Quel intérêt pour vous comme praticien?

La compréhension de la perception de l'entrepreneuriat par des nouvelles générations, le partage et les échanges sur leurs besoins, leurs motivations et leurs freins.

● L'ouverture en cours de centres de coworking pour développer son projet dans les PEPITE

● La possibilité d'accéder à un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise¹ (tester son projet par exemple dans une couveuse avant la création d'une structure juridique)

● L'accès aux structures d'accompagnement et de financement

● Le Diplôme Etudiant-Entrepreneur, véhicule de portage pour les diplômé.e.s et pour les étudiant.e.s en cours d'étude pour faciliter les équivalences.

2. À quoi sert le statut national étudiant.e. entrepreneur.e?

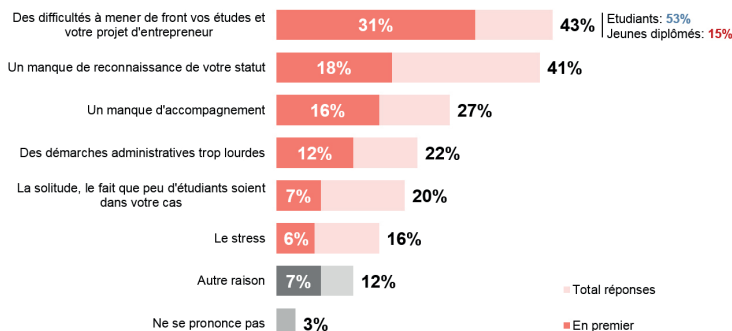
Le SNEE a été conçu pour répondre à deux problématiques distinctes. Dans un premier temps, il s'adresse aux étudiant.e.s en cours d'études et entend résoudre le dilemme du

1 - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11299>

LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ DU SNEE : MENER DE FRONT ÉTUDES ET PROJET D'ENTREPRISE

Question – Quelles sont au contraire les difficultés liées à ce statut que vous avez rencontrées? En premier? En second?

Base : les étudiants-entrepreneurs (n=435)



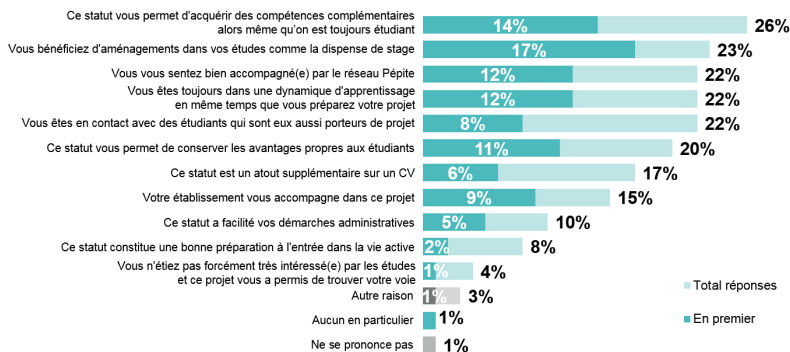
Regards croisés sur le statut d'étudiant-entrepreneur (SNEE)

AMÉNAGEMENTS HORAIRES, ACQUISITION DE NOUVELLES COMPÉTENCES, LES PRINCIPAUX AVANTAGES DU SNEE



Question – Quels sont d'après vous les avantages du statut d'étudiant-entrepreneur? En premier ? En second ?

Base : les étudiants-entrepreneurs (n=435)



Regards croisés sur le statut d'étudiant-entrepreneur (SNEE)

choix entre **poursuite d'études et passage à l'acte entrepreneurial**.

En effet, si l'on regarde les statistiques, les jeunes se lancent dans l'aventure entrepreneuriale de plus en plus tôt (l'âge médian des étudiant.e.s entrepreneur.e.s 2015-2016 est de 23 ans) mais ils se retrouvent très vite en difficulté pour concilier deux activités exigeantes et chronophages.

Le SNEE permet ainsi d'obtenir un aménagement d'emploi du temps, ouvre la possibilité de substituer les stages par une période de travail sur le projet entrepreneurial, permet la reconnaissance d'équivalence ECTS dans les maquettes pédagogiques au cas par cas. Ces mesures facilitantes sont co-construites avec les enseignants des formations dans lesquelles sont inscrits les étudiant.e.s.

Elles nécessitent d'être bien acceptées et encadrées pour être optimisées. En conséquence, elles ne peuvent être imposées mais doivent être le produit d'une co-construction entre l'étudiant.e entrepreneur.e et ses enseignants.

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, très attaché à la réussite étudiante, envoie au travers de la création de

ce statut un signal très fort : l'entrepreneur est une voie de réussite et il doit être possible de se lancer sans renoncer à ses études.

Le SNEE s'inspire largement du statut de sportif de haut niveau qui doit concilier études et engagement sportif.

De nombreux témoignages illustrent l'efficacité et la pertinence de la formule¹.

Dans un second temps, le SNEE s'adresse aux diplômé.e.s, dès le baccalauréat, pour leur permettre de revenir dans l'enseignement supérieur et de retrouver au moins jusqu'à 28 ans les avantages liés au statut étudiant dont la couverture sociale étudiante.

Au travers de l'inscription dans un diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur, les diplômé.e.s retrouvent ainsi un cadre, un accompagnement renforcé et sécurisé et bénéficient d'un écosystème entrepreneurial et d'espaces de coworking...

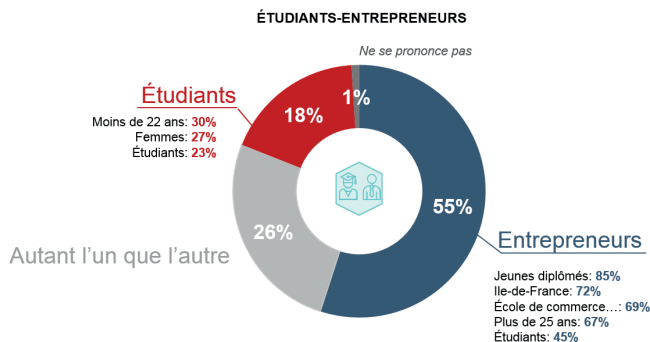
Cette mesure est déterminante pour ces entrepreneurs aux moyens limités qui retrouvent alors des aides et supports essentiels au démarrage de leurs activités.

1 - www.pepite-france.fr/temoignages/

ET QUI SE CONSIDÈRENT DÉJÀ ENTREPRENEURS !

Question – Vous personnellement, vous vous sentez davantage...

Base : ensemble des étudiants-entrepreneurs (n=435)



Regards croisés sur le statut d'étudiant-entrepreneur (SNEE)

Lors des Assises de l'Entrepreneuriat, une jeune diplômée avait expliqué le caractère déstabilisant d'être amenée à faire une demande de Couverture Maladie Universelle, 12 mois après son diplôme, engagée parallèlement sur son projet de startup.

En effet, un.e étudiant.e diplômé.e perd ses droits au bout de 12 mois. Il/Elle ne bénéficie généralement pas d'indemnités de Pôle Emploi. Il était donc important de lui donner les moyens de prolonger ses droits de couverture sociale étudiante.

En résumé, le SNEE c'est permettre aux entrepreneurs en devenir d'avoir les moyens de leurs ambitions et de maximiser les chances de bon démarrage.

« Exclusivité française », le SNEE est un label, un signal, une reconnaissance à ces talents.

Le SNEE est une reconnaissance, un signal aux parties prenantes notamment les familles, les enseignants mais aussi les futurs clients, les structures de financement et autres.

PEPITE France¹ fédère les 29 PEPITE. Une

1 - PEPITE France : www.pepите-france.fr/; <https://www.facebook.com/PepiteFrance/> et <https://twitter.com/PepiteFrance>

convention est signée avec la région de Wallonie (Belgique) pour transférer à cinq sites d'enseignement supérieur, les concepts de Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) et de Statut national d'Etudiant-Entrepreneur (SNEE) mis en œuvre à la rentrée avec la marque PEPITE Wallonie et la création de PEPITE International.

3. À qui s'adresse-t-il ?

Le SNEE est ouvert à toute personne ayant obtenu le baccalauréat ou équivalent et n'est pas conditionnée à des critères d'âge ou de nationalité.

Il s'adresse aux étudiant.e.s en cours d'études, y compris dans le cadre de la formation tout au long de la vie (FTLV) et aux diplômé.e.s.

Toutefois, il existe un régime social étudiant spécifique et des aides corrélées pour les moins de 28 ans qui rendent le SNEE tout particulièrement attractif pour cette catégorie de personne. *NB : la sécurité sociale étudiante s'arrête au-delà de 28 ans.*

Le SNEE est également ouvert aux

étudiant.e.s en alternance dans les mêmes conditions que les autres étudiant.e.s, même si certaines dispositions sont plus restrictives (autorisation de l'employeur, absence d'équivalence du stage).

Les employeurs s'avèrent très intéressés par le SNEE. Tous les alternants n'ont pas vocation à obtenir un contrat de travail à l'issue de l'apprentissage. Certaines grandes entreprises ont des dispositifs d'essaimage pour l'entrepreneuriat incluant des aides financières dont peuvent disposer les alternants. Des aménagements d'emploi du temps ne pourront pas s'appliquer dans ce cas.

Enfin, le SNEE est ouvert **aux demandeurs d'emploi**. Pour ces candidats, si le projet et l'inscription obligatoire dans un Diplôme Etudiant-Entrepreneur (D2E) peuvent être inscrits dans le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) alors Pôle Emploi peut les exempter de recherche d'emploi et autoriser la continuité de perception des indemnités de chômage. Dans le cas où ils en seraient bénéficiaires, les Allocations d'aide au Retour à l'Emploi (ARE) deviennent des Allocations d'aide au Retour à l'Emploi Formation (AREF).

Les frais d'inscription au D2E peuvent être pris en charge par l'agence Pôle Emploi du candidat à hauteur de 500 euros maximum.

Consultez également la FAQ sur le statut¹.

4• Comment l'obtient-on ?

Pour obtenir le SNEE, il faut en faire la demande en remplissant un dossier de candidature² téléchargeable sur le site du MENESR et/ou sur le site : www.etudiant.gouv.fr

Ce dossier, une fois complété, est adressé par voie électronique au MENESR³ qui le communique ensuite pour instruction aux PEPITE concernés.

Les dossiers sont expertisés par les comités d'engagement des PEPITE, composés de façon paritaire d'établissements du site et de représentants du milieu socio-économique (chefs d'entreprises, représentants de structure d'accompagnement ou de financement, membres des CCI...)

Il convient de souligner que les délégués régionaux de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ainsi que les directions régionales de la recherche technologique (DRRT) siègent également au sein de ces comités.

Le MENESR entérine les relevés de décisions pris par ces comités et délivre ensuite une attestation du statut aux candidat.e.s sélectionné.e.s.

Le SNEE est délivré pour une année universitaire et peut être renouvelé sous réserve d'en faire une nouvelle demande.

Le SNEE ouvre droit à des avantages et, par conséquent, est assujéti à des obligations.

En effet, le SNEE étant accordé pour maximiser les chances d'un porteur de projet dans son aventure, il est demandé à l'étudiant.e entrepreneur.e de respecter des règles de bonne conduite telles que la conduite réelle de son projet, la bonne

1 - www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid32602/faq-sur-statut-etudiant-entrepreneur-d2e.html

2 - : www.etudiant.gouv.fr/cid97553/statut-national-etudiant-entrepreneur.html

3 - etudiants.entrepreneurs@enseignementsup.gouv.fr

information des référents, le respect de la confidentialité...

Ces règles sont précisées dans une charte de l'étudiant.e entrepreneur.e¹ que les PEPITE font signer aux étudiant.e.s entrepreneur.e.s dès le statut accordé. Le non-respect de ces règles entraîne le retrait du statut.

À noter : le dossier de candidature au SNEE est nominatif, il est attaché à la personne non au projet. Dans le cas d'une équipe, tous les membres peuvent postuler individuellement. Il est par ailleurs possible d'obtenir le SNEE plusieurs années de suite. Enfin, le maintien des bourses sur critères sociaux est également prévu.

5. Qu'est-ce que le D2E?

Le diplôme d'établissement étudiant.e entrepreneur.e (D2E) est un diplôme qui s'inscrit dans une dynamique d'innovation au service de l'entrepreneuriat.

Ouvert du baccalauréat au doctorat, il

n'est rattaché à aucun niveau d'études et panache des profils de tous horizons.

Pédagogie inversée, parcours à la carte, le D2E est un **dispositif souple et agile** qui apporte aux porteurs de projets les compléments de connaissances et de compétences utiles dans le cadre de leur projet.

Ce diplôme est adossé à un **double accompagnement par un tuteur académique et un tuteur praticien**. La délivrance du diplôme sanctionne la mise en exergue de compétences entrepreneuriales.

Une **charte ministérielle**² encadre le D2E, elle stipule que ce dernier doit obligatoirement être habilité à recevoir des boursiers. Elle précise également le montant des frais d'inscription au diplôme (ils ne peuvent excéder 500 € pour une année universitaire). Tous frais supplémentaires dans le cadre de la formation continue devant être justifiés au regard des services spécifiques apportés.

Le D2E en tant qu'outil au service des porteurs de projet peut s'étirer sur une durée excédant l'année universitaire.

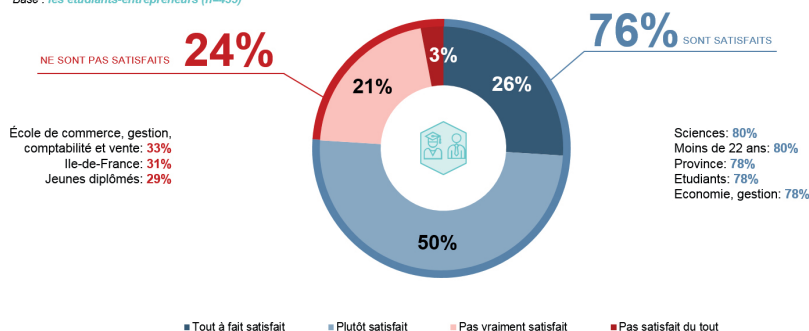
1 - Voir annexe 3

2 - Voir annexe

LES ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS SONT TRÈS SATISFAITS DE LEUR STATUT

Question – Vous personnellement, êtes-vous tout à fait satisfait, plutôt satisfait, pas vraiment satisfait, pas du tout satisfait de votre statut d'étudiant-entrepreneur ?

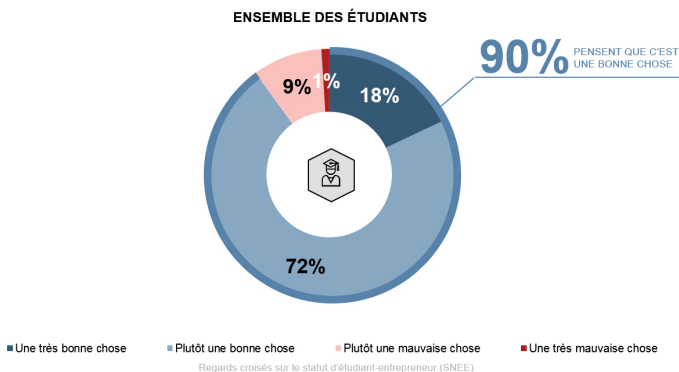
Base : les étudiants-entrepreneurs (n=435)



Regards croisés sur le statut d'étudiant-entrepreneur (SNEE)

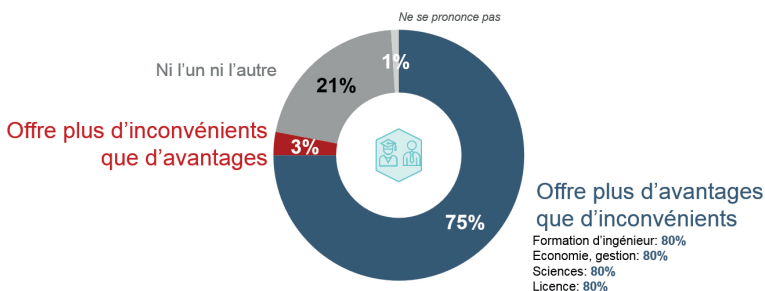
LE SNEE, UN STATUT QUI BÉNÉFICIE D'UNE TRÈS BONNE IMAGE...

Question – Pouvez-vous me dire si, pour vous, ce statut national d'étudiant-entrepreneur est une bonne chose ou une mauvaise chose ?
Base : ensemble des étudiants (n=806)



AU FINAL, UN STATUT LARGEMENT BÉNÉFIQUE SELON LES ÉTUDIANTS-ENTREPRENEURS

Question – Finalement, diriez-vous que ce statut d'étudiant-entrepreneur... ?
Base : les étudiants-entrepreneurs (n=433)



Le D2E n'a pas de maquette pédagogique définie a priori.

Un.e diplômé.e d'une école de commerce ou d'un IAE n'a pas les mêmes attentes qu'un.e étudiant.e en cours d'études en psychologie.

Le D2E est d'abord un véhicule de portage de l'étudiant.e en cours d'études afin d'officialiser le processus d'équivalence d'ECTS dans sa formation initiale, notamment avec un tuteur académique de son établissement.

Le D2E est ensuite le moyen pour le/la

diplômé.e de se réinscrire officiellement dans l'enseignement supérieur afin de continuer à bénéficier d'une couverture sociale (moins de 28 ans) et des autres avantages étudiants.

À la demande de l'étudiant, le D2E peut ne pas être validé afin de prolonger le SNEE d'un an. Dans l'absolu, un.e étudiant.e à la sortie du baccalauréat pourrait s'inscrire en D2E jusqu'au doctorat afin de pouvoir bénéficier des équivalences ECTS dans sa formation initiale sur la base de son engagement entrepreneurial.

PEPITE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES : « LE DIPLÔME ETUDIANT-ENTREPRENEUR », UNE FORMATION À LA CARTE EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au sein du PEPITE Limousin Poitou-Charentes, c'est plus de 60 étudiant.e.s venant notamment des Universités de Poitiers, Limoges et La Rochelle qui ont obtenu le statut d'étudiant entrepreneur. Le Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) des universités de Limoges et Poitiers est ouvert à tous. Il s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement à la création d'activité ou à l'insertion professionnelle. Selon le projet et le profil, le statut national Etudiant Entrepreneur (SNEE) pourra être attribué et l'inscription sur ce diplôme (D2E) être prescrite. Ce statut permettra de co-construire le projet d'entreprise et le parcours d'études. Il facilite la création d'activité des étudiants et des diplômé.e.s pendant et à la suite de leurs études.

Le D2E permet :

- L'accès à des formations spécifiques sur les compétences à maîtriser en matière de conduite de projet et de création d'activité (gestion, comptabilité, études de marché, stratégie commerciale, analyse financière, structure juridique et fiscalité...).
- Des rendez-vous individuels réguliers pour vous accompagner dans l'avancée de votre projet.
- L'opportunité d'obtenir un Diplôme Universitaire (DU).
- La constitution d'un réseau grâce à des formateurs, professionnels de la création, issus du territoire.
- L'accès à l'espace de coworking du PEPITE et à la communauté des Etudiant.e.s-Entrepreneur.e.s de l'Université de Poitiers.
- Pour un.e diplômé.e de plus de 28 ans, de conserver le statut étudiant et sa protection sociale le temps nécessaire à la mise en œuvre du projet (Statut Etudiant-Entrepreneur).

Contact : pepitelpc@groupes.renater.fr

LE PROJET SESAMM : UNE JEUNE STARTUP INNOVANTE EN INFORMATIQUE FINANCIÈRE



Le projet SESAMm est né en 2013 de la collaboration de trois étudiants ingénieurs (Florian Aubry et Sylvain Forté, INSA de Strasbourg) et manager (Pierre Rinaldi, ESC Dijon).

Ils se sont rencontrés en Alsace autour d'une question complexe : comment prédire l'évolution de la bourse à partir de nouvelles sources de données telles que les réseaux sociaux ?

C'est le démarrage d'une belle aventure technologique et humaine qui mène après deux ans de développement à la création d'un logiciel temps réel de prévisions financières.

L'équipe remporte un prix au concours PEPITE en 2014 et gagne plusieurs autres concours régionaux et nationaux.

L'entreprise SESAMm est créée en avril 2014, s'installe à Metz et réalise en 2015 une levée de fonds de 700k€ auprès d'acteurs privés et institutionnels (Fonds Venturel Numérique Lorrain, Business Angels, BPI France ...).

SESAMm se développe aujourd'hui à grande vitesse : l'équipe s'étoffe et le recrutement de 5 ingénieurs et chercheurs est prévu cette année. SESAMm a recruté récemment deux personnes, dont un chercheur du laboratoire Loria de l'Université

de Lorraine et un spécialiste du traitement automatisé des langues. Le recrutement de deux stagiaires est également prévu. Les dirigeants envisagent d'investir dans du matériel de pointe pour poursuivre leur expansion à l'international à l'horizon 2018. Un bureau a été ouvert au Luxembourg et un autre sera ouvert à Paris. Nous sommes très sollicités commercialement et cette évolution laisse présager d'un bel avenir pour la société. Ces développements ont notamment été possibles grâce à l'accompagnement des

incubateurs (SEMIA en Alsace et l'Incubateur Lorrain ainsi que les incubateurs de KPMG et de la BNP-BGL) mais également grâce au statut étudiant-entrepreneur dont tous les fondateurs de l'équipe bénéficient. Ce statut nous a permis de réaliser nos stages dans l'entreprise et d'aménager notre cursus scolaire pour prolonger cette aventure entrepreneuriale sans mettre de côté notre diplôme.

www.sesamm.com

Contact : pepitechampagneardenne@carinna.fr

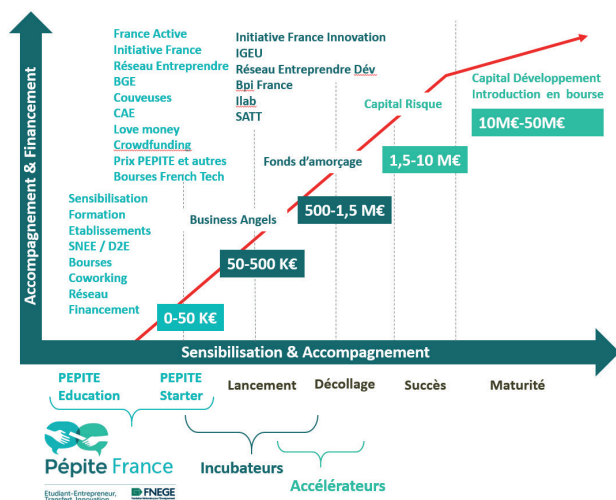
B. Les réseaux d'accompagnement et de financement pour entreprendre

De nombreux acteurs¹ travaillent sur la sensibilisation directe des étudiant.e.s entrepreneur.e.s en lien avec les PEPITE. Citons notamment : Initiative France, Réseau entreprendre ; CJD ; 100 000 entrepreneurs (notamment sur le volet de la

sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin) ; Enactus France ; Moovjee ; Entreprendre pour apprendre (EPA) ; ANLE- les entrepreneuriales ; Le connecteur étudiant de Paris'n co ; Les pionnières ; Les couveuses ; AVISE ; Le Mash up...

À ces structures, il convient d'ajouter

1 - Liste des structures de sensibilisation : voir annexe 5



d'autres acteurs qui n'interviennent pas exclusivement auprès des publics étudiants, mais qui dans les écosystèmes territoriaux dédiés à la création d'entreprise, peuvent intervenir à un moment ou un autre des étapes du projet des étudiant.e.s entrepreneur.e.s tels que les réseaux Initiative France, France Active, les Medef territoriaux, les Chambres de Commerce et d'Industrie...

1• Rendre plus lisible la chaîne d'acteurs «au chevet des créateurs»

Devant cette multitude d'acteurs dont l'identification par les porteurs de projets est parfois complexe, la Caisse des Dépôts (CDC) a réuni les réseaux qu'elle soutient sous une marque « La Fabrique à Entreprendre ».



Au titre des missions en faveur du développement économique des territoires fragiles et pour l'emploi durable, que l'État lui a confiées, la CDC soutient financièrement de nombreux réseaux d'accompagnement et de financement de l'entrepreneuriat tels que l'ADIE, BGE, France Active, Initiatives France, Planet Finance, Réseau entreprendre.

Les caractéristiques de leurs offres, leurs cibles, leurs outils d'accompagnement et de financement sont synthétisés dans le **tableau page suivante**. Pour tout complément, il convient de consulter leurs sites web respectifs.

La CDC apporte également son soutien à des réseaux d'accompagnement ciblés sur le public féminin : Action'elles, Forces femmes et Les Pionnières.

D'autres réseaux spécifiques comme l'union des couveuses où les porteurs de projets peuvent tester l'activité avant la création ou Coopérer pour Entreprendre qui promeut l'entreprendre autrement (ESS...) sont des structures partenaires de la CDC.

Ces réseaux partenaires de la CDC s'associent ainsi dans les salons de la création d'entreprise afin de rendre plus lisible l'offre d'accompagnement, les financements et les dispositifs à destination des porteurs de projets d'entreprises.

La finalité de ce regroupement est de faire connaître les réseaux partenaires qui ont la confiance de la CDC et ainsi permettre aux futurs entrepreneurs et aux entrepreneurs de bénéficier de conseils de qualité et de financements adaptés.

Sur les territoires **La Fabrique à Entreprendre®** stimule la culture entrepreneuriale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, par la coordination des professionnels de l'entrepreneuriat en un « Hub qualité » au service de la création et du développement de l'entreprise. Ce hub a pour but d'orienter les porteurs de projets et les entreprises en développement vers les bonnes structures et propose un parcours d'accompagnement et de financement aux entrepreneurs. Ces fabriques sont co-construites avec les collectivités locales et les acteurs économiques locaux.

Le parcours entrepreneurial commun aux Fabriques à Entreprendre® est le suivant : À ce jour, deux Fabrique à Entreprendre® territoriales sont actives (Le Mans et St Etienne) une quinzaine est en cours de montage sur la période 2016-2017.

	Caractéristiques de l'offre	Vocation
	Aide à la création d'entreprise, Financement accompagné, Primo développement	Financer les microcréateurs Accompagner les porteurs de projet dans toutes les étapes de la création d'entreprise pour en assurer la pérennité Contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit Garantir une proximité dans les quartiers prioritaires
	Émergence d'activité Étude et diagnostic Accompagnement ante et post création	Sensibiliser à la création d'entreprise Accompagner en amont et en aval de la création les porteurs de projet Aider les porteurs de projet à mobiliser des financements Assurer la pérennité et le développement futur de l'entreprise
	Aide à la création/reprise d'entreprise, Financement accompagné, Primo développement	Accompagner les porteurs de projets du montage à la réussite économique de leur entreprise Encourager les publics éloignés de la création d'entreprise Soutenir le développement économique dans les quartiers prioritaires par la création d'entreprise
	Financement en fonds propres et garantie de la création d'entreprise et des entreprises solidaires	Créer ou consolider des emplois pour les personnes éloignées du marché du travail Accompagner et financer la création d'entreprise et le développement des entreprises sociales et solidaires Mettre à disposition des moyens d'intervention adaptés à chaque projet grâce à des structures financières spécifiques

Cible	Outils de financement propre au réseau	Déploiement territorial	Résultats annuels - 2014
Entreprises individuelles et autoentrepreneurs (39% de demandeurs d'emploi et 42 % bénéficiaires de minima sociaux)	Microcrédit avec taux d'intérêt et caution personnelle Montant moyen : 2300 € Plafond : 10 000 €	16 directions régionales pilotant 117 antennes et 467 permanences sur l'ensemble du territoire 40 antennes et 40 points d'accueil dans les quartiers prioritaires	Dans l'ensemble du territoire 10 630 entreprises financées 11 000 emplois créés 13 600 micro-crédits professionnels accordés et 3700 prêts sur l'honneur Dans les quartiers prioritaires : 2500 entreprises aidées 58% sont toujours en activité à 3 ans 4600 microcrédits et 835 prêts d'honneur.
Entreprises individuelles, TPE (82% de demandeurs d'emploi, 19% bénéficiaires de minima sociaux)	Pas d'outil de financement propre	455 implantations locales dont 52 associations et 110 antennes réparties dans l'ensemble des régions	Dans l'ensemble du territoire 17 000 entreprises créées 28 700 emplois créés 74% des entreprises sont toujours en activité à 3 ans Dans les quartiers prioritaires : 17% de porteurs de projets issus des QPV
TPE ayant besoin de renforcer leurs fonds propres (62% de demandeurs d'emploi)	Prêt d'honneur à 0% sans garantie personnelle Montant moyen : 8500 € Plafond : 50 000 €	228 plateformes associatives dont 56 ont financé des projets à destination des quartiers prioritaires dans 19 régions.	Dans l'ensemble du territoire 16 200 entreprises et 38 500 emplois créés 87% des entreprises sont toujours en activité à 3 ans Dans les quartiers prioritaires : 16 % de l'activité d'Initiative France dans les QPV
Entreprises individuelles, autoentrepreneurs, TPE et structures sociales et solidaires 86% de demandeurs d'emploi, 9% bénéficiaires de minima sociaux	> garanties d'emprunt bancaire (jusqu'à 70% et 45 000 €) > prêts à taux 0 (contrats d'apports associatifs jusqu'à 30 000€) et prêts participatifs (taux 2%, jusqu'à 1 500 000 €)	41 structures de proximité appelées Fonds territoriaux et 130 points d'accueil présents dans toutes les régions françaises.	Dans l'ensemble du territoire 6900 projets accompagnés et financés 33 000 emplois créés ou consolidés 82% des entreprises sont toujours en activité à 3 ans Dans les quartiers prioritaires : 12% de l'activité de France Active (TPE et ESS)

	Caractéristiques de l'offre	Vocation
	Aide à la création / reprise d'entreprise Financement accompagné, Primo développement	Financer des projets de création ou de reprise de TPE Accueillir et accompagner gratuitement les lauréats dans toutes les étapes de leur projet, de 3 à 5 ans Permettre à chacun des porteurs de projet d'être parrainé par un chef d'entreprise Orienter les créateurs vers les réseaux économiques locaux
	Émergence du projet Étude et diagnostic Aide à la création de l'entreprise	Cibler spécifiquement les quartiers prioritaires Sensibiliser les populations des quartiers à la création d'entreprise Accueillir et accompagner en amont les porteurs de projet Les orienter pour la poursuite de leur activité et pour la recherche de financement Accroître le nombre de créations de TPE dans les quartiers prioritaires

Dans l'ensemble du territoire

16 200 entreprises et 38 500 emplois créés
87 % des entreprises sont toujours en activité à 3 ans

> Dans les quartiers prioritaires :

16 % de l'activité d'Initiative France dans les QPV

2• Des politiques publiques pour conforter l'entrepreneuriat dans les politiques de la ville en écho avec les campus voisins

Dans le domaine de la sensibilisation et de l'émergence de projet, il existe depuis plus d'une dizaine d'années, un dispositif dédié pour les porteurs de projets des quartiers prioritaires de la politique de la ville nommé **Citéslab®**. Ce dispositif a été développé pour permettre aux réseaux de proposer une orientation mutualisée

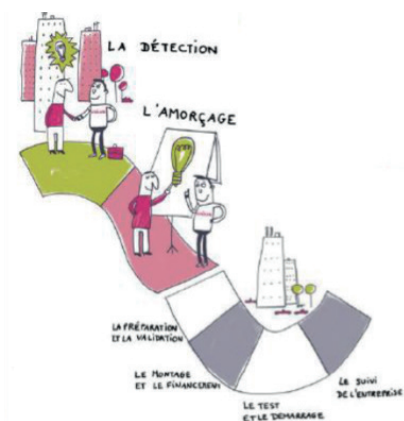
des porteurs d'idées vers les réseaux d'accompagnement et de financement.

Citéslab® permet de sensibiliser, détecter, amorcer le projet de création d'entreprise. Au 1^{er} janvier 2016, il existe 71 points **Citéslab®** sur le territoire national ce qui correspond à une couverture de plus de 550 quartiers.

Les porteurs de projets étudiant.e.s entrepreneur.e.s, issu.e.s ou habitant.e.s de ces quartiers peuvent disposer de ce dispositif d'accompagnement.

Il pourrait permettre de renforcer les ponts entre les porteurs de projets en renforçant la diversité des entrepreneurs et en faisant émerger des projets innovants socialement.

Cible	Outils de financement propre au réseau	Déploiement territorial	Résultats annuels - 2014
TPE à fort potentiel de création d'emplois 37% de demandeurs d'emploi	Prêt d'honneur Montant moyen de 31 000 € Plafond : 50 000 €	81 associations implantées dans l'ensemble des régions	Dans l'ensemble du territoire 902 nouveaux projets financés à l'origine de 692 entreprises en cours de développement 89 % des entreprises sont toujours en activité à 3 ans Dans les quartiers prioritaires 8% de l'activité de Réseau Entreprendre dans les QPV
Entreprises individuelles et TPE (en particulier les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les personnes sans diplôme ou menacées d'exclusion sociale)	Pas d'outil de financement propre	18 implantations d'ADAM (association de détection et d'accompagnement des micro-entrepreneurs) dans 56 quartiers prioritaires . Ils couvrent 7 régions.	Dans les quartiers prioritaires 3450 personnes accueillies 645 entreprises créées 760 emplois créés 80% des entreprises sont toujours en activité à 3 ans



CitésLab®

Le réseau national des 71 chefs de projets
au 1^{er} janvier 2016



3• Les PEPITE et leurs partenaires

Le témoignage du PEPITE PEEL de l'Université de Lorraine et de la Banque Populaire Alsace-Lorraine - Champagne



Christophe SCHMITT



Yannick BOHN

Créé en 2011, le Pôle Entrepreneuriat Étudiant de Lorraine (PeEL) accomplit de nombreuses actions pour développer et promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des établissements de l'Université de Lorraine. Ce PEPITE, particulièrement dynamique, illustre le partenariat vertueux qui existe entre l'université et ses partenaires financiers, en particulier avec la Banque Populaire qui s'est engagée dans le projet dès son lancement. Yannick BOHN, directeur des réseaux de la Banque Populaire Alsace - Lorraine - Champagne et Christophe SCHMITT, chargé de mission entrepreneuriat à l'Université de Lorraine, reviennent sur la philosophie du projet et sur les mécanismes de co-construction entre l'Université et la Banque Populaire.

CPU : Après cinq ans d'existence, où en est le PEPITE Peel ? Quels sont ses liens avec l'Université de Lorraine ?

Christophe SCHMITT : Depuis sa création en 2011, le PEPITE a montré un dynamisme incroyable. Pour la deuxième année consécutive, l'Université de Lorraine compte 150 étudiant.e.s entrepreneur.e.s ce qui fait d'elle l'Université la plus entrepreneuriale en France ! Il faut savoir que sur les 55 000 étudiant.e.s de l'Université de Lorraine, 11 000 sont touchés par les actions du Pépité !

Dès la création en 2011, nous avons été très surpris par l'engouement des étudiant.e.s pour l'entrepreneuriat. Au fil des ans, le PEPITE est monté en puissance. La création du statut d'étudiant entrepreneur, en 2014, a donné un vrai coup d'accélérateur à ce dispositif.

Le dynamisme du PEPITE se manifeste aussi dans le nombre de partenariats créés et dans les moyens financiers qui nous sont alloués. Le PEPITE Peel dispose du plus gros budget en matière d'entrepreneuriat étudiant.

En ce qui concerne l'Université de Lorraine, elle joue un rôle majeur en tant qu'acteur économique et social sur le territoire. Dans le projet que nous avons défini avec la Banque Populaire, nous avons souhaité former les étudiant.e.s à être salarié.e.s, fonctionnaire, mais aussi entrepreneur.e.s pour leur ouvrir une voie de professionnalisation supplémentaire.

CPU : Comment l'Université de Lorraine et la Banque Populaire travaillent-elles ensemble ? Quelles sont les actions communes qui ont été mises en place ?

Yannick BOHN : La Banque Populaire a été le premier partenaire du PEPITE. En tant que banque régionale, nous savons que

nos territoires vont devoir faire face, dans un futur proche, à la problématique de la transmission des entreprises liée notamment au vieillissement de la population. En effet, dans les 5 à 10 ans à venir, entre 60 et 70 % des PME vont changer de main. Permettre aux PME de trouver un repreneur est un véritable enjeu pour notre économie et c'est dans cette perspective que nous sommes engagés.

J'ai proposé à l'Université de Lorraine de travailler ensemble sur ce sujet, car il me semblait indispensable que les étudiant.e.s, quel que soit le cycle suivi, puissent être informé.e.s sur l'entrepreneuriat ou plutôt sur le « repreneuriat » [ndlr : c'est-à-dire « reprise d'entreprise »]. Depuis 5 ans, nous œuvrons de concert, avec Christophe Schmitt, dans ce sens.

C. S : Tout à fait ! Notre collaboration s'est matérialisée autour de la Fondation NIT de l'Université de Lorraine. Elle s'est concrétisée dans un premier temps par une aide financière sur le projet du développement de la culture entrepreneuriale au sein de l'Université de Lorraine puis a été agrémentée par du mécénat de compétences. Certains collaborateurs de la banque ont, par exemple, été mis à la disposition de l'Université pour intervenir pendant les formations et expliquer aux étudiant.e.s comment les entreprises se financent lorsqu'elles sont rachetées par exemple. Nous mettons en relation aussi très tôt les étudiant.e.s entrepreneur.e.s avec une personne de la banque pour qu'ils comprennent le rôle de la banque, leur attente en matière d'entrepreneuriat et de repreneuriat.

Concrètement, la banque nous accompagne dans les trois étapes de notre action :

- La sensibilisation : pour parler entrepreneuriat à nos étudiant.e.s, nous demandons à de jeunes entrepreneur.e.s et à des

professionnels de venir témoigner dans nos amphithéâtres.

- La formation : au niveau des diplômes, l'Université de Lorraine propose notamment une Licence professionnelle et un Master en entrepreneuriat ainsi que des Diplômes Universitaires spécialisés sur cette thématique.

- L'accompagnement : nous donnons aux porteurs de projet des outils pour pouvoir avancer et les accompagnons pour ne pas les laisser seuls. Nous organisons aussi des rencontres thématiques (« les structures d'accompagnement », « le rôle de l'expert-comptable », etc.), des interventions sur les différentes modalités de financement et des tables rondes où les financeurs rencontrent les étudiant.e.s dont le projet est avancé.

Par ailleurs, nous veillons à ce que les porteurs de projet soient rapidement confrontés à des jurys professionnels pour qu'ils comprennent les mécanismes, les attentes, les obligations et les problématiques auxquels ils vont être confrontés.

CPU : Comment le dispositif financier d'accompagnement des projets étudiants est-il bâti ? Quelles sont les ambitions du PEPITE Peel ?

C. S : Notre budget global tourne autour d'un million d'euros sur trois ans. Depuis 2011, la Banque Populaire y contribue à hauteur de 100 000 euros sur trois ans, ajoutant à cela 30 000 euros de mécénat de compétence. C'est aujourd'hui le plus important de nos acteurs privés. Concrètement, nous définissons ensemble les chantiers et les objectifs, notamment en ce qui concerne la sensibilisation et l'accompagnement.

Chaque année, une quinzaine de porteurs de projet reçoivent une bourse. Au lieu de faire un stage en entreprise, les étudiant.e.s

travaillent sur leur projet et reçoivent une bourse. Le financement de la BPALC sert notamment à financer ces bourses. Notre Université a été la première à mettre ce dispositif original en place.

Nous avons par ailleurs créé un fonds d'amorçage qui permet aux étudiant.e.s d'accomplir leurs premières démarches : se confronter au terrain, faire un prototype, rencontrer les parties prenantes de leur projet qu'elles soient en France ou à l'étranger, réaliser des plaquettes de communication, se déplacer dans des salons professionnels...

Y.B : L'entrepreneuriat – et plus particulièrement le « repreneuriat » – est un enjeu majeur pour les régions car, n'oublions pas que ce sont les PME qui créent de la richesse et de l'emploi. Je suis convaincu que, sur l'ensemble du territoire national, nous disposons de toutes les ressources nécessaires pour mener à bien ces projets. Pour cela, nous devons miser sur des projets robustes, portés par des gens passionnés. Nous devons permettre à de jeunes

étudiant.e.s de se lancer dans l'aventure tout en leur assurant un filet de protection. Même en cas d'échec du projet, l'étudiant entrepreneur obtiendra son diplôme.

C. S : Je terminerai en disant que je suis très fier du partenariat que nous avons élaboré avec la Banque Populaire. Il a boosté l'écosystème et nous a permis de trouver d'autres partenaires. Aujourd'hui, l'entrepreneuriat fait partie intégrante de la stratégie de l'Université de Lorraine. C'est une expérience passionnante et innovante qui ouvre de larges perspectives d'avenir.

Y.B : Je partage cette fierté et je mesure le chemin qui a été parcouru d'autant qu'à l'origine, rien n'était acquis ! C'est dans l'ADN de la Banque Populaire que d'accompagner les économies régionales, et particulièrement les PME. Aujourd'hui, l'opérationnalité est effective. Et 150 étudiant.e.s entrepreneur.e.s, c'est beaucoup ! Quand nous avons démarré le projet, nous n'imaginions pas que nous rencontrerions un tel succès !

LE PEEA PEPITE AUVERGNE INTÉGRÉ À L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE



Le PEEA PEPITE Auvergne a noué des partenariats avec les structures d'accompagnement, les entreprises et les collectivités qui accordent un soutien privilégié aux étudiant.e.s entrepreneur.e.s.

Le PEEA PEPITE Auvergne et l'IUT du Puy en Velay travaillent en collaboration sur la mise en place d'une formation dédiée à la reprise d'entreprise en milieu rural.

Évènement incontournable depuis 2011, le Prix Etudiant Entrepreneur est un temps de rencontre entre les porteurs de projets et les partenaires du PEEA PEPITE Auvergne. Nouveauté : pour l'édition 2016 nous serons accueillis par notre partenaire Michelin, les jurys seront composés de 40 partenaires, responsables d'entreprise, de structure d'accompagnement et de collectivités. 90 étudiant.e.s présenteront leurs 41 projets de création d'entreprise.

7 lauréats seront récompensés pour un montant total de 7500 euros de dotation de partenaires.

L'inscription de 23 projets dans la catégorie « esprit d'entreprendre » témoigne de l'intérêt de l'entrepreneuriat auprès des jeunes de tout horizon : Universités, Écoles d'Ingénieur, École de Commerce, IUT et lycées.

4• Des événements pour mettre en lumière les entrepreneurs

La sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin : le témoignage de Béatrice VIANNAY-GALVANI, Déléguée générale de 100 000 entrepreneurs



La semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin : elle consiste à inviter des femmes entrepreneures à témoigner de leur aventure entrepreneuriale dans les collèges (à partir de la 4^e), lycées et établissements de l'enseignement supérieur.

« Organisée chaque année (au 1^{er} trimestre), cette semaine a été créée par l'association 100 000 entrepreneurs en partenariat avec le Ministère des Droits des femmes, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, les PEPITE, l'AFE, Les Pionnières et France Active.

L'objectif est d'inciter les femmes entrepreneures à témoigner de leur expérience auprès des jeunes, leur montrer la diversité et la richesse de l'entrepreneuriat féminin et faire ainsi changer les représentations

sur la réussite professionnelle.

Les modalités de l'action : sur une semaine dédiée, les entrepreneures interviennent dans les classes soit individuellement dans une classe, soit collectivement dans le cadre de speed-meeting ou de conférences.

Depuis 2013, plus de **1200 femmes** entrepreneures sont ainsi allées à la rencontre des élèves et étudiant.e.s et ont partagé leurs expériences dans le cadre de cette opération et ainsi sensibilisé **plus de 28 000 jeunes** à l'esprit d'entreprendre au féminin dans toutes les régions et dans les DOM.

La 4^{ème} édition s'est déroulée du 7 au 12 mars 2016 et a vu une très forte mobilisation des PEPITE sur toute la France ! »

[La 5^{ème} édition aura lieu du 6 au 11 mars 2017.](http://www.semaine-entrepreneuriat-feminin.fr)
www.semaine-entrepreneuriat-feminin.fr

Le Championnat national Start Up 2016 : la Fédération Nationale des Banques Populaires aux côtés des jeunes entrepreneurs



Le Championnat national Start Up organisé par l'association Entreprendre pour Apprendre (EPA) s'est déroulé fin avril au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique à Paris, avec le concours de la Fédération Nationale des Banques Populaires (FBNBP), partenaire principal du programme Start Up*.

C'est avec beaucoup de professionnalisme et d'énergie que des étudiant.e.s venu.e.s de toute la France, parties prenantes du

programme Start Up, ont défendu en équipe leur projet d'entreprise devant un jury de 24 professionnels, parmi lesquels des collaborateurs des Banques Populaires. Évalués à la fois sur leur pitch de vente (en anglais) et sur la viabilité économique de leur projet, les 20 équipes ont redoublé de créativité pour leur stand et d'originalité pour leur présentation.

Après des délibérations serrées, Michel Roux, Directeur général de la FBNBP, a remis le Prix de Champion à l'équipe « l'Avenue des Gourmets », du Lycée Hôtelier Alexandre Dumas de Strasbourg, pour son projet de restaurant éphémère. Les lauréats représenteront ainsi la France au Championnat Européen Start Up qui se tiendra à Bucarest en juillet.

L'équipe « GRIFF » issue de l'Université de la Rochelle, qui propose à la vente des objets illustrés par des artistes émergents, s'est vu remettre le Prix de Vice-Champion. L'entreprise « Tract Innov », de l'Institut Polytechnique Lasalle Beauvais, a quant à elle reçu le Prix Coup de Cœur, décerné par tous les participants, pour son projet visant à renforcer la sécurité des machines agricoles.

Le soutien de ce championnat par la FBNBP s'inscrit pleinement dans les engagements pris par les Banques Populaires en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'entrepreneuriat étudiant, notamment à travers le projet Pépète.

**Le programme Start Up d'EPA vise à sensibiliser et à former à l'entrepreneuriat et au monde de l'entreprise des jeunes en études supérieures à travers la création et la gestion d'une entreprise sur une année scolaire.*

www.entreprendre-pour-apprendre.fr

C. Les lieux pour entreprendre

La culture entrepreneuriale à l'Université prend place dans la vie de campus au travers de la création de nouveaux espaces dédiés pour monter les projets, travailler en mode collaboratif, voire les prototyper pour fiabiliser et convaincre des partenaires dont les investisseurs.

D'où l'émergence de tiers lieux aux déclinaisons multiples : espace de coworking, couveuses, pépinières, FabLab, dont les caractéristiques reposent toujours sur une facilité d'accès par une flexibilité des horaires d'ouverture et des coûts d'utilisation attractifs ; une localisation facilitant les foisonnements, la fertilisation croisée et l'émulation entrepreneuriale ; des lieux équipés de dispositifs numériques de pointe le plus souvent mutualisés.

Le foisonnement de projets portés directement par les universités (et/ou les COMUE) ou par les collectivités locales ne facilite pas la lecture pour les créateurs.

Mais cette offre de locaux dédiés à l'entrepreneuriat ouvre aussi de nouvelles perspectives pour les campus et recompose au sein des territoires les frontières entre les « zones » dédiées à la formation et la recherche et celles dédiées à l'économie.

Tout comme les besoins de financement qui sont différents selon l'avancement du projet, les espaces pour entreprendre ont des modèles économiques différents en fonction du niveau de maturité du projet entrepreneurial auquel ils s'adressent. Différentes solutions d'hébergement existent.

1. L'hébergement juridique de l'entreprise

● La couveuse

La couveuse est une structure d'hébergement juridique et physique adaptée aux personnes qui veulent tester leur activité dans des conditions réelles avant de se lancer dans la création d'entreprise.

Le futur créateur souscrit au dispositif « contrat d'appui au projet d'entreprise(CAPE) » qui lui permet :

- d'obtenir l'hébergement juridique de son activité ;
- de facturer ses ventes et ses prestations par le biais du numéro de SIRET de la couveuse d'entreprises ;
- de conserver son statut social (demandeur d'emploi, salarié à temps partiel, étudiant, etc.) et ses revenus ;
- de bénéficier d'un accompagnement individuel et de formations collectives, afin de développer les différentes compétences entrepreneuriales indispensables.
- Ce type de contrat est limité à 12 mois, renouvelables 2 fois.

● Les coopératives : trois formes

Les coopératives constituent un modèle d'entreprise démocratique, fondé sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence. Ce sont des sociétés de personnes ayant pour finalité première de rendre des services individuels et collectifs à leurs membres. Elles peuvent revêtir différentes formes.

La société coopérative et participative (SCOP)

Pouvant être créées pour des secteurs d'activités multiples et divers, les SCOP

recouvrent des formes juridiques de type SARL, SA ou SAS. C'est surtout le mode de gouvernance qui est différenciant, notamment parce que les salariés sont associés majoritaires de l'entreprise dont ils détiennent au moins 51 % du capital et 65 % des droits de vote. Les décisions sont prises collectivement selon le principe de gouvernance démocratique où « une personne = une voix », ***indépendamment du pourcentage de capital détenu.***

Les salariés associés décident ensemble des grandes orientations de leur entreprise et désignent leurs dirigeants. La répartition des résultats est prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

La coopérative d'activité et d'emploi (CAE)

C'est une entreprise coopérative, dont l'objectif est l'appui des porteurs de projet dans la création et le développement de leur activité. Elle est le plus souvent une entreprise multi-activité qui rassemble des porteurs de projets pour les accompagner sur la durée afin qu'ils puissent tester et valider leur activité, assure les fonctions administratives et comptables pour le compte de l'entrepreneur et anime des services collectifs pour l'entrepreneur, afin de faciliter la mise en réseau et les synergies opérationnelles entre activités.

La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

Entreprise commerciale coopérative, la SCIC peut être créée dans n'importe quel secteur d'activité. Elle peut prendre la forme d'une SA, d'une SARL ou d'une SAS. Elle associe forcément un salarié (ou en l'absence, un producteur du bien ou du service de la SCIC), un bénéficiaire (usager, client, fournisseur...) et tout autre associé, c'est-à-dire toute personne physique ou morale (de droit privé et de droit public

dans la limite de 50 % du capital social détenu par des collectivités territoriales et leurs groupements). Chaque associé dispose d'une voix en assemblée générale.

L'utilité sociale de la SCIC se mesure au regard de l'interaction générée par l'association de ces différentes parties prenantes sur les territoires.

2. L'hébergement physique de l'entreprise

● La pépinière

C'est quoi ?

La pépinière est une structure d'hébergement physique de jeunes entreprises, qui propose des services partagés et d'accompagnement.

Pour qui ?

La pépinière accueille des entreprises de moins de 3 ans pour les aider à démarrer commercialement et à se développer.

Comment ça marche ?

La pépinière axe son action sur le développement rapide de l'entreprise hébergée. Les services d'accompagnement qu'elle propose à l'entrepreneur portent ainsi notamment sur :

- l'élaboration du plan marketing et commercial,
- le financement de la croissance,
- le recrutement,
- l'organisation,
- le management et le développement à l'international de l'entreprise.

● Le centre d'affaires de quartier

C'est quoi ?

Implanté dans un quartier prioritaire, le centre d'affaires de quartier est une structure d'hébergement physique et juridique qui propose également des services aux entrepreneurs.

Pour qui ?

Les entrepreneurs qui veulent louer un bureau clé en main à un prix modéré.

Comment ça marche ?

Le centre d'affaires de quartier, en plus de l'hébergement physique, propose un ensemble de services destinés à faciliter leur gestion quotidienne :

- domiciliation d'entreprise,
- réponse téléphonique,
- photocopies,
- réception du courrier...

Cette structure met également en œuvre un volet animation permettant de créer une dynamique entre les entreprises résidentes.

● L'hôtel d'entreprises

C'est quoi ?

L'hôtel d'entreprises appelé également hôtel d'activité est un dispositif complémentaire à celui de la pépinière, qui propose un hébergement aux entreprises et dans la plupart des cas, des services partagés.

Pour qui ?

Les entreprises de plus de 4 ans et pour celles non éligibles au dispositif des pépinières (voir plus haut).

À noter : certaines pépinières d'entreprises proposent également une solution d'hôtel d'entreprises en sortie de pépinière, soit dans les locaux même, soit à proximité.

● Le centre d'affaires

C'est quoi ?

Géré par une entreprise spécialisée, le centre d'affaires est un lieu d'hébergement juridique et physique qui propose également des services aux entrepreneurs.

Pour qui ?

Le centre d'affaires accueille différents types d'entreprises, qu'elles soient individuelles ou sociétales.

Comment ça marche ?

Le centre d'affaires regroupe, au sein d'un immeuble équipé et meublé, des bureaux ou des espaces destinés à être loués par des entreprises. Les locations proposées sont flexibles, les entrepreneurs pouvant louer d'un à plusieurs postes de travail. Il propose par ailleurs aux entrepreneurs de multiples services destinés à faciliter leur gestion quotidienne :

- domiciliation d'entreprises,
- réponse téléphonique,
- photocopies,
- réception du courrier...

Pour quelle durée ?

L'hébergement dans un centre d'affaires peut aller d'un mois à plusieurs années.

3• Quelques exemples d'incubateurs, d'espaces de coworking et FabLab

EN ILE DE FRANCE, DES CAMPUS POUR ENTREPRENDRE !



Créé au sein de la COMUE Université Sorbonne Paris Cité, PEPITE CréaJ IDF a réagi très vite dès sa constitution pour offrir à tous les étudiant.e.s entrepreneur.e.s ainsi qu'aux étudiant.e.s demandant le statut, un réseau de lieux de travail agréables et collaboratifs.

Pour cela, CréaJ s'est appuyé sur son large réseau d'établissements et d'acteurs associatifs membres du PEPITE pour constituer un maillage du territoire. Ainsi, chaque membre du réseau PEPITE CréaJ IDF s'est engagé à accepter dans ses espaces réservés à l'accompagnement un projet porté par un étudiant ayant le statut étudiant entrepreneur et ce, quel que soit son établissement d'origine.

Le bureau de PEPITE CréaJ IDF a voulu insuffler une politique de l'offre tournée vers les étudiant.e.s. Au total, PEPITE CréaJ-IDF dispose de 17 espaces d'incubation, certains possédant une thématique (tourisme, innovation), tandis que d'autres sont généralistes.

150 étudiants de PEPITE CréaJ-IDF sont en pré-incubation ou incubation dans ces espaces. Depuis septembre 2014, 130 étudiant.e.s ont été labellisés Etudiants-Entrepreneurs et 48 sont étudiant.e.s ou jeunes diplômé.e.s du D2E.

Parallèlement, la forte volonté de la COMUE Université Sorbonne Paris Cité d'œuvrer pour l'entrepreneuriat étudiant l'a poussée à définir un programme ambitieux nommé

« Université Incubateur » qui a pour objectif de faire de l'université un lieu d'effervescence, d'innovation, de lien social, de mise en réseau, de développement de compétences et de création d'activités professionnelles. Ainsi, l'Université Sorbonne Paris Cité proposera dans les quatre campus universitaires de son groupement non seulement des espaces de coworking, mais aussi un programme d'accompagnement d'accélération du projet avec le programme national PEPITE Starter qui se déploiera à partir de septembre 2016.

Les quatre campus pourront se spécialiser à terme selon le type de projet de la manière suivante :

- Campus Nation (anciennement Censier) : économie sociale et solidaire, culture, communication
- Campus Saint Germain : projets scientifiques
- Campus Paris Rive Gauche : santé et sciences
- Campus nord : sciences humaines et sociales, droit, économie et gestion, mathématiques, informatique, physique

Depuis avril 2016, les entrepreneurs de PEPITE CréaJ-IDF peuvent ainsi travailler et échanger dans 9 espaces de coworking implantés sur le territoire francilien.

Contact : pepите.creajidf@univ-paris13.fr

EN CORSE, ENTREPRENDRE AU CŒUR DE LA VILLE DE CORTE



Le Pôle PEPITE de Corse a été placé au cœur d'un bâtiment historique, dans la vieille ville en dehors des différents campus mais au cœur même de la ville.

Il s'agit d'une réelle volonté de l'université pour permettre aux étudiant.e.s et aux partenaires de vraiment différencier ce lieu, de pouvoir gérer les horaires d'ouverture et de fermeture ainsi que le calendrier universitaire. Donc un lieu qui peut rester ouvert jusqu'à tard dans la nuit, difficile au sein du campus.

Ce lieu regroupe le pôle Pépîte, des espaces de coworking, un FabLab ainsi que des salles de réunions, de visio conférence... Ceux-ci sont entièrement disponibles pour les étudiant.e.s de Pépîte.

Le Fab Lab est avant tout un atelier, on y trouve donc :

- des machines à commande numérique (imprimantes 3D, découpe laser, découpeuse vinyle, brodeuse numérique...)
- du matériel informatique et électronique.
- du petit outillage traditionnel. Différents matériaux peuvent y être travaillés, du bois au métal en passant par le plastique.

Mais c'est aussi un lieu d'échange de compétences et d'apprentissage, où peuvent

coopérer :

- Une équipe de fabmanagers qui guide et accompagne à l'utilisation des machines.
- Une communauté d'utilisateurs.

Un Fab Lab donne accès à des techniques de fabrication numérique. Tout le monde peut venir découvrir et utiliser ces machines à la pointe de l'innovation technologique. Il permet d'abaisser drastiquement le coût de conception d'un prototype pour une startup.

Très représentatif de l'économie circulaire,



il permet de résoudre des problèmes à une échelle locale, par une méthodologie de hacking (détournement de la fonction initiale) ou de production sur mesure. C'est aussi un lieu d'apprentissage horizontal qui donne naissance à une communauté de porteurs de projets.

Le partage d'expertise entre utilisateurs constitue la richesse des FabLab.

Espace de coworking et FabLab réunis en un même lieu

Contact : pagni@univ-corse.fr

À NANTERRE, UN INCUBATEUR D'ENTREPRISES ESS FIN 2016



Pôle Étudiant Pour l'Innovation,
le Transfert, l'Entrepreneuriat
Paris Ouest Nord

À l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, l'incubateur pour les entreprises d'économie sociale et solidaire (ESS) qui ouvrira fin 2016 est le point de rencontre de plusieurs engagements.

C'est tout d'abord la volonté du Pôle étudiant pour l'innovation le transfert et l'entrepreneuriat Paris Ouest Nord (PEPITE PON), dont l'université est membre avec 9 autres établissements d'enseignement supérieur, de développer l'entrepreneuriat des étudiant.e.s.

En prolongement du pré-incubateur généraliste existant et après une étude des dispositifs présents sur le territoire, il a été décidé d'ouvrir un espace d'accompagnement dédié aux projets d'entrepreneuriat social sur le campus de l'université.

Cela rejoint l'engagement de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense dans l'ESS (mise en place d'une chaire dans le cadre de sa fondation, partenariat avec des acteurs majeurs de ce domaine et participation à la commission ESS du département) et la volonté affichée de renforcer

les liens avec les acteurs économiques du territoire.

Cet incubateur accompagnera à terme vingt porteurs de projets du territoire et vingt étudiant.e.s entrepreneur.e.s développant une entreprise de l'ESS. Ainsi ce lieu, par la diversité de ces publics et la qualité de l'accompagnement proposé, devra devenir un espace de création et d'innovation sociale.

L'université a mis un lieu à disposition sur le campus et a financé les premiers équipements de base. Les partenaires historiques de l'entrepreneuriat et ceux du territoire seront sollicités pour les aménagements finaux.

L'animation, point central de ce type de dispositif, sera assurée par un personnel de l'université et un mécénat de compétences à temps plein (solution déjà expérimentée avec succès à l'université). L'accompagnement des porteurs de projets sera fait par des enseignants et surtout par des professionnels issus des structures partenaires qui seront formés par l'équipe du PEPITE PON.

Les projets accueillis devront répondre aux grands critères de l'ESS et avoir une réelle viabilité économique. Que ce soit dans le domaine de la production, des services, de la culture, de la restauration, de la mobilité ou du lien social, le souhait est de voir se développer des projets innovants, porteurs de sens et avec un impact économique et social positif.

Contact : contact@pepите-pon.fr

EN VAL DE LOIRE, LES ÉTUDIANT.E.S ENTREPRENEUR.E.S AU CŒUR DE LA FRENCH TECH LOIRE VALLEY



Historiquement, le Val de Loire a toujours été terre d'accueil des inventeurs, innovateurs et créatifs, à l'image du plus emblématique d'entre eux, Léonard de Vinci. Cette culture de l'innovation est



aujourd'hui représentée, en amont et en aval de la Loire, par un écosystème diversifié et organisé, riche de PME innovantes, d'entreprises leaders dans leur secteur et exportatrices, de laboratoires de recherche, et de formations supérieures.

C'est dans cet écosystème riche que PEPITE Centre-Val de Loire s'intègre et plus particulièrement cette année au sein des deux lieux totems dédiés à la French Tech, en relais des espaces de coworking existants dans les Universités et écoles.

À Tours, c'est une architecture d'exception signée Jean Prouvé et Bernhard Zehrfuss,

l'ancienne imprimerie MAME, qui devient lieu-totem et dessine sur un espace de plus de 14 000 M2 le nouveau Pôle créatif et numérique, accueillant un accélérateur de Startups, un FabLab, et deux plateaux de 1000 M2 de bureaux, configuration idéale pour des industries créatives.

À Orléans, c'est au Lab'O, en bord de Loire, que les acteurs du numérique ont établi leur résidence. Réalisé par l'architecte Jean Tschumi, ce bâtiment abritait auparavant de grands noms de l'industrie pharmaceutique. Aujourd'hui, entreprises, startups, associations, porteurs de projets, webschool ont investi les quelques 14 000 m² du Lab'O pour s'y développer ...

Ces magnifiques ouvrages et édifices revivent avec un objectif ambitieux : ressourceur l'économie traditionnelle et permettre aux startups du numérique d'émerger au plan international.

Il semblait naturel que les étudiant.e.s entrepreneur.e.s, porté.e.s par PEPITE Centre -Val de Loire, soient intégré.e.s, grâce à des partenariats, dans ces lieux d'innovation et de cross fertilisation, en leur apportant un parcours sécurisé favorisant les échanges dans ces espaces de coworking dédiés au numérique, et en leur proposant, un programme innovant pédagogiquement et facilitant l'envol de leurs projets : PEPITE Starter.

<http://frenchtech-loirevalley.com>

Contact : entrepreneuriat@pepите-centre.fr

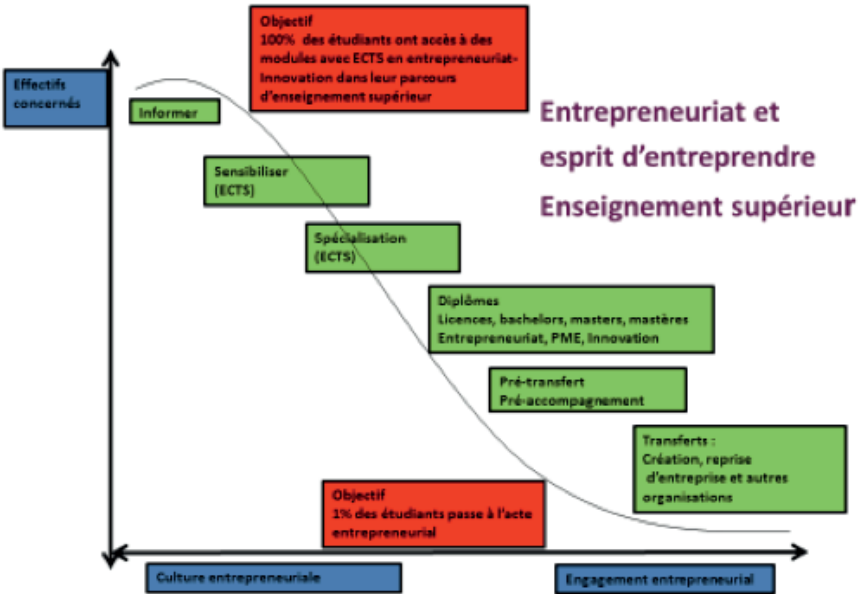
Partie 3 : Actions mises en œuvre pour le développement de la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation

Il existe une large palette d’actions de sensibilisation allant du cours magistral à la mise en situation en passant par des ateliers interactifs. La pluralité des formats et la diversité des intervenants enrichissent considérablement l’impact de la sensibilisation.

A. Les actions de sensibilisation mises en place par l’université et ses partenaires

Les actions de sensibilisation telles que les Mastériaux ou les Startup week-end sont grandement plébiscitées par les participants. Il est ainsi fréquent de voir des équipes projet constituées pour l’occasion

poursuivre leur cheminement ensemble, bien au-delà de l’événement. D’une manière générale, la sensibilisation à l’entrepreneuriat enjoint les équipes pédagogiques à innover dans leurs formats.



1• Actions de sensibilisation

LES EFFECTIFS FORMÉS

PEPITE	Niveau des formations				Total
	Total	L	M	D	
	2013-14	2014-15	2014-15	2014-15	2014-15
Étudiant.e.s entreprenants en Alsace	1750	451	70	70	591
Entrepreneuriat Campus Aquitaine	1800	1586	881	30	2 497
Pôle entrepreneuriat étudiant Auvergne	1342	1338	370	5	1 713
PEPITE Vallée de Seine	2749	1360	687	72	2 119
Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat en Bretagne	10506	3742	4017	113	7 872
Entreprendre pour innover en région Centre	301	642	264	0	906
PEPITE Champagne-Ardenne	5026	2528	330	49	2 907
PEPITE Corse	212	564	233	150	947
PEPITE Bourgogne Franche-Comté	1194	971	856	14	1 841
PEPITE Antilles-Guyane	0	0	0	0	0
CréaJ IDF	1937	7379	8191	480	16 050
Entrepreneuriat étudiant dans l'Est Francilien	985	108	415	53	576
HESAM Entreprendre	1625	0	0	0	0
Paris Ouest Nord	1116	1787	676	180	2 643
PEPITE Paris Centre	272	168	214	0	382
Programme Entrepreneuriat Innovation Paris-Saclay	2285	738	756	29	1 523
PSL-PEPITE	288	88	274	10	372
Pôle de l'entrepreneuriat étudiant de La Réunion	1251	26	3	1	30
PEPITE Languedoc-Roussillon	2644	366	1854	15	2 235
PEPITE Limousin Poitou-Charentes	435	645	134	0	779
Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine	2242	1448	1558	255	3 261
Entreprendre, créer, reprendre, innover	0	2241	1640	138	4 019
PEPITE Lille Nord de France	1565	3985	1846	14	5 845
Centre régional pour l'étudiant entrepreneur ou repreneur	4043	1696	3381	157	5 234
Pôle Etudiants Picard pour l'Innovation le Transfert et l'Entrepreneuriat	140	1	47	0	48
PEPITE Aix-Marseille PACA-OUEST	2941	592	953	4	1 549
PEPITE Cré@tude PACA-EST	2950	1309	1200	485	2 994
Booster l'esprit d'entreprendre BeeLYS	3435	4710	2059	83	6 852
PEPITE oZer	2436	2453	829	153	3 435
Total	57 470	42 922	33 738	2 560	79 220

Source : MENESR, DGESIP

Remarque : l'accès à un module de sensibilisation n'est conditionné à aucun pré-requis.

Les modules de ce type se déroulent sur au moins 15 heures et peuvent donner lieu à délivrance d'ECTS ou de bonus (ou équivalents)

2• Actions de spécialisation / Les effectifs formés

Nombre d'inscriptions dans des modules de spécialisation donnant lieu à délivrance d'ECTS (ou se déroulant sur une durée supérieure ou égale à 15 heures), hors inscriptions prises par des étudiant.e.s inscrits dans une formation Entrepreneuriat et Innovation.

Attention de lecture : le chiffre 0 ne signifie pas une absence d'action mais des données non remontées

PEPITE		Niveau des formations			Total
	Total	L	M	D	
	2013-14	2014-15	2014-15	2014-15	2014-15
Étudiant.e.s entreprenants en Alsace	1400	902	252	0	1 154
Entrepreneuriat Campus Aquitaine	10	4	59	0	63
Pôle entrepreneuriat étudiant Auvergne	367	150	143	0	293
PEPITE Vallée de Seine	5387	2385	718	210	3 313
Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat en Bretagne	1811	1805	1232	0	3 037
Entreprendre pour innover en région Centre	1194	302	650	0	952
PEPITE Champagne-Ardenne	2595	621	710	775	2 106
PEPITE Corse	102	165	90	0	255
PEPITE Bourgogne Franche-Comté	191	0	194	15	209
PEPITE Antilles-Guyane	0	0	0	0	0
CréaJ IDF	1249	745	1868	0	2 613
Entrepreneuriat étudiant dans l'Est Francilien	224	63	231	0	294
HESAM Entreprendre	232	0	0	0	0
Paris Ouest Nord	134	686	1301	0	1 987
PEPITE Paris Centre	90	0	9	99	108
Programme Entrepreneuriat Innovation Paris-Saclay	1606	578	923	0	1 501
PSL-PEPITE	106	0	186	81	267
Pôle de l'entrepreneuriat étudiant de La Réunion	57	41	6	1	48
PEPITE Languedoc-Roussillon	3495	558	812	70	1 440
PEPITE Limousin Poitou-Charentes	156	39	51	1	91
Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine	1458	1170	1347	39	2 556
Entreprendre, créer, reprendre, innover	0	0	1146	157	1 303
PEPITE Lille Nord de France	256	223	708	99	1 030
Centre régional pour l'étudiant entrepreneur ou repreneur	3106	872	1714	150	2 736
Pôle Etudiants Picard pour l'Innovation le Transfert et l'Entrepreneuriat	0	9	98	0	107

Source : MENESR, DGESIP

Suite page 59

Suite tableau page 58

PEPITE		Niveau des formations			Total
	Total	L	M	D	
PEPITE Aix-Marseille PACA-OUEST	250	41	83	0	124
PEPITE Cré@tude PACA-EST	446	49	397	0	446
Booster l'esprit d'entreprendre Beelys	360	794	825	0	1 619
PEPITE oZer	862	235	802	33	1 070
Total	27 144	12 437	16 555	1 730	30 722

Remarque : l'accès à un module de spécialisation est conditionné à la maîtrise de pré-requis et débouche sur l'obtention des compétences nécessaires au passage à l'acte (création/reprise d'activité ou d'entreprise).

Les modules de ce type se déroulent sur au moins 15 heures et peuvent donner lieu à délivrance d'ECTS ou de bonus (ou équivalents).

Question à Alain ASQUIN, 1er Vice-président, Vice- président Entrepreneuriat et Expérimentations, Université Jean Moulin Lyon 3



Quelle action marquante avez-vous mise en place à l'université Lyon 3 pour sensibiliser les étudiant.e.s à l'entrepreneuriat ?

Au niveau de la sensibilisation, il est important que les étudiant.e.s voient l'entrepreneuriat comme un moyen de donner vie à leurs projets, à leurs engagements.

Parmi bien d'autres actions, nous proposons aux étudiant.e.s de toutes les composantes qui se retrouvent dans leur

grande diversité, un séminaire sur l'innovation dans l'industrie culturelle et créative. Nous avons proposé 30 places l'année passée, nous avons été débordés et c'est tant mieux. Ils sont 100 à l'avoir suivi cette année. Ils vont sur le terrain, rencontrent des dirigeant.e.s dans leurs structures qui leur expliquent que pour développer leurs passions il faut innover, changer de modèle et entreprendre. L'enseignante qui accompagne ces échanges remet alors en perspective ce qu'est entreprendre, au-delà des a priori.

Ainsi, des étudiant.e.s imaginent autrement leurs projets créatifs. Il en va de même dans l'ESS par exemple.

Un certain nombre s'inscrivent alors au concours d'idées JM Entreprendre ou vont s'essayer aux actions du programme PEPITE Beelys (comme le challenge de l'idée ou campus création). Nous voyons déjà concrètement les résultats par des candidatures de ces étudiant.e.s dans le master EDEN, Entrepreneuriat et Développement d'Entreprises Nouvelles, mais nous les voyons aussi candidater pour l'incubateur Jean Moulin, qui compte 14 projets en maturation et 11 en post-crétation/accélération et prendre le statut national d'étudiant entrepreneur.

Très bientôt nous allons leur demander de venir nous accompagner pour sensibiliser de nouveaux étudiant.e.s.

Zoom sur les Junior-Entreprises



Associations étudiantes implantées dans les établissements d'enseignement supérieur, les Junior-Entreprises sont vecteurs d'employabilité

et d'engagement des étudiant.e.s.

Elles constituent une passerelle entre les études et l'entreprise, au service de l'insertion professionnelle des étudiant.e.s. Elles leur permettent en effet de mettre en pratique l'enseignement théorique qu'ils reçoivent et de développer leurs savoirs en répondant aux besoins de clients variés : conception de site Internet, études de marché, conseil en stratégie pour le compte de PME, grands groupes et administrations.

Créée en 1969, la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE) a pour mission de coordonner et d'accompagner les 180 structures implantées au sein des écoles et universités françaises.

En mars 2015, la CPU a signé avec la CNJE un accord-cadre destiné à contribuer au développement des Junior-Entreprises au sein des Universités et à favoriser ainsi l'insertion professionnelle des étudiant.e.s.

En 2016, elle co-établit, avec l'aide de l'AN-DRH et de la FNEGE, une Certification des Compétences développées dans le cadre de l'expérience Junior-Entreprise.

Question à Antonin Pedotti, Vice-président de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises



Dans quelle mesure la présence d'une Junior-Entreprise au sein d'une université peut-elle être un moyen de développer l'entrepreneuriat étudiant ?

Les Junior-Entreprises sont un formidable laboratoire de l'expérience managériale et entrepreneuriale.

Non seulement les étudiant.e.s sont sensibilisés aux codes et à la culture de l'entreprise au contact des clients mais ils sont aussi très vite responsabilisés au développement de leur activité commerciale. Ils adoptent alors une posture entrepreneuriale, dans le but de développer leur association et les étudiant.e.s qui s'y investissent. Avancant par essais-erreurs, ils apprennent l'esprit d'équipe, deviennent proactifs et persévérants, qualités nécessaires à tout entrepreneur.

24h chrono de l'entrepreneuriat® : sensibiliser les doctorants Cifre® à la création d'entreprise



En 2011, l'Association Nationale Recherche Technologie (ANRT) décide de proposer aux doctorants Cifre®, l'action pédagogique créée par NOVANCIA Business School Paris «24h Chrono de l'entrepreneuriat® » pour les sensibiliser aux ressorts de la création d'entreprise.

L'objectif : amener les doctorants à se mettre dans une posture entrepreneuriale pendant 24 heures non-stop. Réunis en équipes-projets de 6 ou 7 doctorants, tous issus d'une même discipline, les 70 apprentis entrepreneurs simulent la création d'une entreprise sur un objet décidé en commun pendant les premières heures. Pendant les 24 heures, les équipes ont accès à des experts, reçoivent des formations et sont coachées par des professionnels. À l'issue du temps, chaque équipe présente son projet à un jury de professionnels qui détermine les deux projets finalistes.

Question à Clarisse ANGELIER, Chef du service Cifre® à l'ANRT

Quelle valeur ajoutée des « 24h chrono de l'entrepreneuriat ®1 » pour quelle efficacité ?

« Quand je créerai, ce sera la deuxième fois » : c'est à mon sens la phrase qui résume le mieux la valeur ajoutée du concours.

Le fait d'avoir déjà tenté de créer son entreprise, en équipe, dans des conditions inoubliables, est fondamental. Chaque équipe « gravit une montagne » ensemble en faisant l'expérience de l'empathie, du jeu et de l'action. Notre objectif premier est que chacun passe la ligne d'arrivée. Il y a d'ailleurs une émotion sensible quand les équipes sortent des jurys.

Il y a une belle efficacité dans ce dispositif. Cela leur permet de voir, de façon très efficiente, toutes les étapes de la création d'entreprise : autant de clés qu'ils n'oublieront jamais. »

L'ANRT et Novancia Business School Paris organisent la 5^e édition des 24H chrono de l'entrepreneuriat® spécial doctorants Cifre® visant à mettre de jeunes chercheurs en situation de création d'entreprise.

1 - 24 h chrono de l'entrepreneuriat : www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/entrepreneuriat.jsp?p=140 et www.novancia.fr/24h-chrono-de-l-entrepreneuriat,605

3• Quelques exemples d'actions menées par les PEPITE

LE DISPOSITIF «TOUS CRÉATIFS» DU PEPITE 3EF



(pôle inter-établissements coordonné par la Comue Université Paris-Est en collaboration avec l'École des Ponts ParisTech, l'Éav&t, ESIEE Paris, ESTP-Paris, l'UPEC et l'UPEM)

Ce dispositif articulé autour de différentes phases permet à la fois de diffuser le plus largement possible l'esprit d'entreprendre et d'accompagner les porteurs de projet vers la création de leur entreprise.

• Phase 1 : «Tous sensibilisés»

Lors de cette phase, il s'agit de promouvoir et développer la culture entrepreneuriale par l'organisation de différents événements s'adressant à l'ensemble des étudiant.e.s de Paris Est. Ainsi, une journée de sensibilisation à l'entrepreneuriat est organisée sous la forme de rencontres entre étudiant.e.s, enseignants, acteurs socio-économiques, et jeunes créateurs d'entreprises. Les étudiant.e.s intéressés peuvent également aller plus loin en participant à des ateliers thématiques intitulés «ateliers fil rouge».

• Phase 2 : «Tous connectés»

Cette phase s'adresse aux étudiant.e.s porteurs de projets plus aboutis.

Lors d'un «speed dating», sept porteurs sélectionnés préalablement doivent défendre leur projet face à un jury composé de professionnels, d'enseignants, d'étudiant.e.s et de partenaires. À l'issue de cette manifestation trois prix sont remis : le prix «coup de cœur du public», le prix «émergence» et le prix «prometteur».

Contact : pepите3ef@univ-paris-est.fr

EN PACA OUEST, DES DISPOSITIFS INNOVANTS !



Depuis septembre 2014, le PEPITE PACA OUEST élabore et met en œuvre l'ensemble des dispositifs de sensibilisation formation et accompagnement à destination des étudiant.e.s et diplômé.e.s souhaitant se lancer dans la création d'activité. À son actif plusieurs dispositifs innovants ont été créés et mis en place.

Sur l'aspect sensibilisation :

3 événements phares sont organisés chaque année :

• Les 36H chrono de la création d'entreprise au mois de novembre ou janvier de l'année universitaire. Ce dispositif mobilise annuellement 200 étudiant.e.s des établissements inclus dans le PEPITE challengeant pendant 36H non-stop entre équipes pluridisciplinaires et mixtes sur des projets de création propres ou imposés (la thématique étant révélée le jour de l'ouverture du challenge). 50 coaches, chefs d'entreprise et 20 experts comptables participent à ce challenge pour encadrer les étudiant.e.s participant. Au bout de 36H les projets sont jugés par des professionnels sur un pitch de 5mn ; suio.univ-amu/36h.

• Le FORUM MXL et le concours de pitch organisé par PEPITE PACA OUEST (les porteurs de projets ayant participé aux 36H sont invités à challenger sur un concours de pitch au forum des entrepreneurs (MXL) se déroulant fin mars de chaque année. Une cinquantaine d'étudiant.e.s du PEPITE y participent. www.mxl-forum.com/southpitch/

• Des conférences sous la forme LEARN and LUNCH sont organisées chaque début d'année pour sensibiliser l'ensemble des étudiant.e.s du PEPITE (100000) à la création d'activité et au développement de l'esprit d'entreprendre. <http://suio.univ-amu.fr>

Contact : suio-pepите-paca-ouest@univ-amu.fr

INNOVATION SUMMER CAMP À PARIS SACLAY



Il s'agit d'une école d'été dédiée à l'entrepreneuriat et l'innovation technologique de l'Université Paris Saclay, ouverte à tout étudiant francophone.

En équipes pluridisciplinaires, les participants ont 5 jours pour relever un défi majeur de société, imaginer des nouveaux concepts, les prototyper dans un FabLab, mener des expériences utilisateurs, se confronter à des experts, des entrepreneurs...

2 éditions déjà organisées et ayant réuni 64 participants issus de 30 établissements de France Métropolitaine.

<http://innovationsummercamp.com/>

Contact : pepите@universite-paris-saclay.fr

LE SERIOUS GAME « CRÉATIVITÉ ENTREPRENEURIALE » DU PEPITE CHAMPAGNE-ARDENNE



Dans le cadre de la Semaine de l'Entrepreneuriat étudiant de Reims Métropole,

le PEPITE Champagne Ardenne (et son opérateur local POTENTIEL) propose un format « express » à 70 étudiant(e)s venu(e)s d'une filière universitaire ne connaissant pas l'entrepreneuriat.

Le but : se plonger le temps d'un après-midi dans la peau d'un porteur d'idée qui doit défendre pour la première fois son projet pour obtenir ses premiers financements !

En l'espace de moins de 4h, basé sur le learning by doing dans une ambiance sportive et conviviale, sont abordées techniques de créativité, naissance de l'idée, opportunité d'affaire, faisabilité et technique de pitch elevator, le tout encadré

par des coachs entrepreneurs aguerris des réseaux locaux. Ce support, créateur d'émulation, est idéal dans le cadre de PPP ou en introduction d'une unité d'enseignement « entrepreneuriat ».

En savoir plus, contact via www.potentiel-ca.fr

Contact : pepитеchampagneardenne@carinna.fr

CREAWIZ, LE DISPOSITIF PHARE DU PEPITE LANGUEDOC-ROUSSILLON



CREAWIZ est le séminaire de rentrée du

D2E, événement mis en place en partenariat avec le réseau Synersud, réseau régional des incubateurs et pépinières spécialisé dans l'accompagnement et la création d'entreprises innovantes.

L'objectif principal de ce séminaire de 2 jours est d'amorcer le travail de réflexion autour des projets de création des étudiant.e.s du D2E.

Plus largement, le but est de créer un esprit de promotion.

Pendant 2 jours, les étudiant.e.s encadrés par des chargés d'affaires du réseau Synersud, sont plongés dans la création d'entreprise avec un accompagnement personnalisé.

- Le 1^{er} jour, après avoir constitué des équipes autour d'un projet fictif, les étudiant.e.s assistent à 3 ateliers au cours desquels leur sont présentés : **LeanStartUp**, **Étude de Marchés** et **Retroplanning**. La journée se termine par un pitch de présentation de ces projets fictifs.

- Le 2^{ème} jour, les étudiant.e.s travaillent sur leur propre projet à l'aide des outils découverts la veille et doivent faire un pitch devant un jury qui préconise des axes de travail. Cette journée s'achève par un temps d'échanges entre les porteurs de projet et leurs binômes de coachs.

Contact : contact@pepите-lr.fr

LES RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'INNOVATION DU PÉPITE PICARDIE : UN OUTIL DE SENSIBILISATION

Chaque mardi, de 18h à 20 h, sur cinq sites de la région picarde (Amiens, Beauvais, Soissons, Saint-Quentin et Compiègne), PéPite organise des rencontres étudiant.e.s entrepreneur.e.s.

Les rendez-vous sont organisés dans différents lieux : amphithéâtres, cafés, partenaires PéPite (CCI, espaces de coworking, ...) et dans des entreprises.

Les rendez-vous de l'entrepreneuriat et de l'innovation sont de plus en plus aujourd'hui co-organisés avec des associations ou des établissements (la machinerie, la Techamiennoise, association des diplômés de L'IAE d'Amiens, le Faubourg numérique...).

Les thèmes sont identifiés en rapport avec les problématiques des étudiant.e.s entrepreneur.e.s ou avec l'actualité (journée de la femme par exemple). L'idée est soumise aux partenaires du Pépite pour un lieu et des intervenants (mais aussi des thèmes) afin d'avoir une véritable co-construction des événements.

Wikipépité, un wiki basé sur le moteur mediawiki, est une newsletter bimensuelle à destination de la communauté d'intérêt permettant la communication à propos de l'événement.

Les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) sont également utilisés pour communiquer. Les simples rendez-vous sont distingués des cafés de l'innovation se déroulant dans un café où chaque participant se voit offert une consommation (subventionné par la CGPME Picardie). L'ambiance est conviviale et les échanges entre les participants sont privilégiés.

Contact : pepите.picardie@gmail.com

LES MULTIPLES ACTIONS D'ENTREPRENEURIAT CAMPUS AQUITAINE (ECA)



ECA met en œuvre plusieurs actions au sein de la communauté d'Universités et établissements d'Aquitaine :

- actions d'information/de communication de la culture entrepreneuriale,
- actions de sensibilisation ou de mise en situation entrepreneuriale, notamment via la plateforme de compétences GRP-Lab où le concept de Business Model, théorisé en modèle GRP, est une représentation partagée (Génération de la valeur, Rémunération de la Valeur, Partage de la valeur),
- actions de formation notamment via le D2E,
- actions d'accompagnement des EE via le déploiement d'incubateurs étudiant.e.s et/ou d'espaces de coworking.

La 2^{ème} opération présente la **Web-série GRP Lab** (vidéo pédagogiques) désormais en ligne et livre l'essentiel d'un chapitre relatif à la compréhension de la nature du Business Model, des dimensions et des composantes du modèle GRP.

Elle comporte 12 épisodes de moins de 5mn chacun, à l'usage des enseignants (pour sensibiliser et former au Business Model) ou de l'entrepreneur et de son conseiller en tant que support dans la conception ou la reformulation du Business Model.

<http://grp-lab.com/saison-videos-business-model/>

Contact : eca@cuea.fr

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT.E.S ENTREPRENEUR.E.S PAR PEPITE CREER (PAYS DE LA LOIRE)



Le dispositif d'accompagnement mis en place en Pays de la Loire par PEPITE CREER vise à faciliter l'accès au SNEE à tous les étudiant.e.s du site, à bien cadrer leur accompagnement et à résoudre trois problématiques essentielles des étudiant.e.s entrepreneur.e.s : le manque de compétences entrepreneuriales, la faiblesse de leur réseau d'associés ou de conseils et le déficit en capital ou en compétences techniques.

Pour faciliter l'entrée dans le dispositif (par vote en Conseil d'Administration de la ComUE L'UNAM), est réputé valoir comité d'engagement, tout comité regroupant un ou plusieurs personnels de l'établissement d'inscription, le directeur de PEPITE CREER, coordonnateur du D2E ou un des trois responsables pédagogiques du D2E, Diplôme Inter-Universités Nantes, Angers et du Maine, et des partenaires de PEPITE ou de l'établissement.

Cette mesure permet en particulier d'octroyer le SNEE à des étudiant.e.s qui intègrent directement les incubateurs des écoles d'enseignement supérieur.

Pour cadrer l'accompagnement : une convention tripartite est établie entre la ComUE, l'établissement d'inscription et l'étudiant. Cet accompagnement contractuel a l'avantage de bien fixer les engagements et responsabilités de chacune des parties, de rassurer les établissements cotututeurs de ce type de conventions lors de la mise en place de stage et de permettre un suivi inter-Pépité dans le cas d'étudiant.e.s s'installant sur un autre lieu que leur lieu

d'études. Pour résoudre les problématiques des étudiant.e.s : une plateforme numérique régionale recense tous les événements entrepreneuriaux accessibles sur chaque site universitaire pour l'orientation des étudiant.e.s entrepreneur.e.s et la maîtrise des coûts de l'accompagnement PEPITE.

Une série d'ateliers de formation est proposée par PEPITE CREER et animée par des professionnels privés (mécénat de compétences).

Une série d'ateliers de coaching est assurée par des chefs d'entreprise et les réseaux de la création, permettant aux étudiant.e.s d'avoir accès à un réseau qualifié en fonction de l'ambition de leur projet, de se faire connaître des réseaux et ainsi de mieux préparer leur sélection aux comités de sélections des acteurs de la création et du financement d'entreprise.

PEPITE CREER est membre du réseau du développement de l'innovation en Pays de la Loire, lui permettant ainsi de prescrire des aides au financement d'expertises externes (CTi, PTI) moyennant une participation résiduelle des étudiant.e.s (qui peut être financée via Prix PEPITE TREMPLIN).

Pour la question des compétences techniques, les projets sont mis en ligne sur la plateforme de PEPITE, permettant une visibilité accrue et une consolidation des équipes. Des travaux d'étudiant.e.s dans le cadre des licences ou masters partenaires permettent de consolider les projets (production de sites web marchands par des étudiant.e.s de licence pro e-commerce de l'Université de Nantes, révision des hypothèses stratégiques par des équipes d'étudiant.e.s Master 2 MPIE de l'Université de Nantes ou MBA Audencia...).

Contact : pepите.creer@lunam.fr

PEPITE BEELYS – BOOSTER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE LYON-ST ETIENNE

BILAN INTERMÉDIAIRE – 28/02/2016



Objectifs 2016 : un panel d'actions d'accompagnement intégrées dans un « parcours » ou un agenda « beelys »

Pépité BEELYS est un dispositif partagé qui, dès les phases amont de la création et de l'innovation, structure le réseau, sécurise les parcours, favorise les dynamiques inter-établissements et crée de nouveaux modes de relations socioéconomiques sur le territoire.

Avec plus de 388 étudiant.e.s entrepreneur.e.s depuis sa création, le Pépité Beelys a connu un fort développement ces derniers mois, avec le démarrage de nouvelles actions, la constitution d'une équipe formée aujourd'hui de 9 personnes. L'objectif des mois à venir est de proposer une offre de service « globale », qui proposera l'ensemble des actions d'accompagnement dans un « parcours BEELYS » structuré autour des thématiques suivantes :

Formations / séminaires

- mentors / coaching
- coworking
- e-learning
- outils de financements
- ateliers collectifs
- plateforme collaborative
- bootcamps – outils pédagogiques

LE D2E : Un accompagnement sur mesure : séminaires, coaching en binôme (mentors universitaires et professionnels)

LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT CONCOURS « CAMPUS CRÉATION : les Parcours « JEA » et « Campus », coaching, ateliers et conférences-témoins, séminaires d'immersion « Bootcamps »

L'INCUBATEUR, des espaces de coworking, des outils de financement (avec Inovizi à partir de 2016 le Pépité Beelys est le 1^{er} Pépité de France à se doter d'une compétence de financement de l'innovation), les ateliers collectifs.

LE PROTOTYPAGE, dès 2016 un accompagnement financier sera proposé aux étudiant.e.s

BEELYS.CAMP, la plateforme collaborative pour les projets **BEELYSHOOL** l'outil pour le e-learning web, e-learning et réseau social de création collaborative. Ce réseau d'outils permet de faire vivre une communauté esprit d'entreprendre impliquant les étudiant.e.s porteurs de projets, des contributeurs étudiant.e.s, les tuteurs, référents et tous les acteurs de l'Ecosystème entrepreneuriat-Innovation. Ce réseau d'outil de sécuriser le passage entre chaque étape de l'idée à la création. Plus de 531 utilisateurs, 80 projets, près 190 compétences proposées autour de domaines variés.

Contact : contact@beelys.org

PEPITE PARIS OUEST NORD : CONCEPTION ET ANIMATION D'UN ATELIER DE FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT D'ÉTUDIANT.E.S ENTREPRENEUR.E.S



Pôle Étudiant Pour l'Innovation,
le Transfert, l'Entrepreneuriat
Paris Ouest Nord

Le Pépité Paris Ouest Nord propose au personnel des établissements membres et des structures partenaires, un programme de formation à l'accompagnement

des étudiant.e.s entrepreneur.e.s .

La proposition consiste à former collectivement des accompagnateurs de porteurs de projets. Chaque session de formation, d'une durée totale de sept heures, ne dépasse pas la vingtaine de personnes.

L'objectif est qu'à l'issue de la formation les participants soient en mesure d'animer des ateliers d'accompagnement des porteurs de projets en faisant usage de ressources entrepreneuriales.

La démarche méthodologique est développée en quatre phases couvrant tous les volets liés à cette mission :

- Les nouvelles approches en entrepreneuriat (causation vs effectuation, créativité...) ;
- Les outils pour assurer l'accompagnement des porteurs de projets (l'étude de marché, le Business Model Canvas, le modèle GRP, le Lean Startup canvas, la carte de l'empathie, le business plan, l'art du pitch...) ;
- Les démarches pour créer ou reprendre une entreprise (panorama des organismes et des dispositifs d'aide) ;
- La posture à adopter en matière d'accompagnement d'un porteur de projet (le coaching, le conseil et le mentorat).

Contact : contact@pepité-pon.fr

B. Les formations diplômantes en entrepreneuriat et en innovation

1• Inscriptions dans les diplômes Entrepreneuriat et Innovation hors D2E'

Nombre d’inscriptions dans des formations Entrepreneuriat et Innovation **donnant lieu à délivrance de diplômes (hors D2E).** *Attention de lecture : le chiffre 0 ne signifie pas une absence d'action mais des données non remontées*

1 - Voir descriptif partie 2

PEPITE	Nombre d'inscriptions	
	2013 14	2014 15
Étudiants entreprenants en Alsace	406	702
Entrepreneuriat Campus Aquitaine	59	78
Pôle entrepreneuriat étudiant Auvergne	244	63
PEPITE Vallée de Seine	215	262
Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat en Bretagne	426	1538
Entreprendre pour innover en région Centre	120	155
PEPITE Champagne-Ardenne	114	133
PEPITE Corse	25	31
PEPITE Bourgogne Franche-Comté	16	47
PEPITE Antilles-Guyane	0	0
CréaJ IDF	288	445
Entrepreneuriat étudiant dans l'Est Francilien	209	197
HESAM Entreprendre	245	87
Paris Ouest Nord	299	305
PEPITE Paris Centre	62	66
Programme Entrepreneuriat Innovation Paris-Saclay	672	909
PSL-PEPITE	118	44
Pôle de l'entrepreneuriat étudiant de La Réunion	495	0
PEPITE Languedoc-Roussillon	511	303
PEPITE Limousin Poitou-Charentes	564	526
Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine	450	438
Entreprendre, créer, reprendre, innover	0	273
PEPITE Lille Nord de France	531	728
Centre régional pour l'étudiant entrepreneur ou repreneur	403	231
Pôle Etudiants Picard pour l'Innovation le Transfert et l'Entrepreneuriat	89	312
PEPITE Aix-Marseille PACA-OUEST	67	251
PEPITE Cré@tude PACA-EST	89	47
Booster l'esprit d'entreprendre BeELYS	795	793
PEPITE oZer	179	195
Total	7 691	9 159

2. Quelques exemples de formations dédiées à l'entrepreneuriat

LE MASTER ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE L'IGR-IAE, UNIVERSITÉ RENNES 1



En permettant d'acquérir une compétence complémentaire en management, le Master Administration des Entreprises (MAE) s'adresse aux étudiant.e.s qui souhaitent valoriser leur formation initiale par une meilleure connaissance des organisations et une aptitude à créer des synergies avec les différents métiers d'une entreprise. Ce diplôme vise à former des cadres capables d'allier leurs savoir-faire spécialisés à des compétences en management.

Le MAE proposé par l'IGR-IAE est une déclinaison du programme « MAE », diplôme de référence du réseau des IAE.

Accès à Bac +4.

Créer une entreprise, lancer un produit nouveau, reprendre et relancer une entreprise, réorienter et développer une activité préexistante, s'insérer sur un marché à haut potentiel : il faut dans chaque cas prendre la mesure de l'interdépendance des différentes facettes de ces projets complexes, apprendre à travailler avec les spécialistes nécessaires, s'adapter aux aléas sans perdre de vue l'essentiel, convaincre de multiples interlocuteurs.

La spécialité « Entrepreneuriat et management de projets » vise à apporter des connaissances et de bonnes références dans chacune des disciplines nécessaires à la gestion de projets innovants, et propose d'abord un accompagnement méthodologique pour l'analyse et le suivi des dossiers complexes en univers incertain.

La formation s'appuie sur un réseau

d'Écoles d'Ingénieurs (double diplôme en management), d'Institutions universitaires à l'international (Universités du Québec, Académie économique de POZNAN en Pologne, Universités de Tohoku, Waseda, Kobé au Japon, le réseau des ENCG au Maroc...).

Les confédéranciers et tuteurs impliqués dans l'encadrement de cette spécialité appartiennent aux réseaux de l'Union des Entreprises, de la CCI, de Créativ, des clubs de créateurs, de l'association des diplômés de l'IGR-IAE (IGR Alumni), de l'ordre des avocats ou des experts comptables.

www.igr.univ-rennes1.fr/diplome/1410/mae-entrepreneuriat-et-management-de-projets

LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CRÉATEURS D'ACTIVITÉS (DUCA) DE L'IUT MELUN SÉNART, UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES



Le DU Créateur d'activités est né grâce à la volonté de la Maison de l'emploi de Sénart en 2000 et du Département GEA de l'IUT de Melun Sénart. D'une idée souvent proche du rêve, des jeunes vont développer une activité en bénéficiant d'un accompagnement d'un an réalisé par trois opérateurs : Mission locale, Boutique de Gestion et IUT. L'objectif est de mobiliser la conduite de projet comme un outil de remédiation et de mise en confiance pour les étudiants.

Jeunes exclus du système scolaire ou diplômés sans emplois, personnes plus âgées qui souhaitent créer une entreprise mais en se dotant d'outils de management ; tous vont pouvoir pendant un an mûrir et tester leur projet avec différents acteurs. L'obtention d'un diplôme d'Université

permet à la fois de redonner confiance à ceux qui ont quitté le système scolaire par la petite porte et facilite l'insertion de ceux qui, à la fin du dispositif, vont souvent retourner dans le domaine d'activité de création.

Créer une quincaillerie à Paris, prodiguer des soins esthétiques à des personnes dépendantes à domicile, ouvrir un magasin de prêt à porter, développer un laboratoire pour faire des analyses alimentaires dans la restauration... Une diversité de projets tout juste sortis d'un dispositif d'émergence encadré par le Groupement de créateurs de Paris et par la Maison de l'emploi de Reuil-Malmaison, Suresnes. Ces projets sont portés par des étudiants qui viennent d'entrer début mars en formation pour préparer un diplôme d'Université Créateurs d'activités à l'IUT Paris Descartes.

www.iut.parisdescartes.fr/Actualites/Diplome-d-Universite-Createurs-d-Activites-DUCA

- Politique ensuite, puisqu'il s'agit de développer les compétences entrepreneuriales des individus composant un territoire,

- Académique enfin, puisque, la recherche dans ce domaine s'intensifie et que les formations se multiplient, signes dénotant ainsi l'intérêt que perçoit le système éducatif à inculquer l'esprit d'entreprise auprès des étudiants qui composeront plus tard les effectifs de nos entreprises.

- La licence professionnelle "entrepreneuriat" s'adresse à des porteurs de projets quel que soit le domaine (commercial, artisanal, culturel, artistique, industriel, économie sociale et solidaire...).

Les apprentissages professionnels sont au cœur de la formation, plus de 40% des enseignements sont assurés par des professionnels.

www.u-bordeaux.fr/formation/PRTLENTRE_211/licence-professionnelle-entrepreneuriat

LA LICENCE PROFESSIONNELLE « ENTREPRENEURIAT DE L'IUT BORDEAUX MONTESQUIEU, UNIVERSITÉ DE BORDEAUX



La licence professionnelle "entrepreneuriat" est portée par le département Tech de Co de l'IUT Bordeaux Montesquieu. Elle a pour objectif de former des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise.

L'entrepreneuriat fait l'objet d'une triple demande :

- Sociale tout d'abord, la création d'entreprise et la reprise d'entreprise étant vues comme créatrices de valeur pour les individus s'y engageant et demandant d'y être préparés,

LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (D.U) REPRENEURIAT DE L'IUP DE FINANCE DE NANCY, UNIVERSITÉ DE LORRAINE



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

iup fin
IUP DE FINANCE NANCY

Public concerné / Conditions d'accès :
Bac +3 validé ou 3 ans d'expériences professionnelles.

La première cible est constituée des futurs repreneurs d'entreprise, qu'ils possèdent ou non une cible d'acquisition déjà définie, mais qui appréhendent tous la reprise comme une alternative à la création pure. Il peut s'agir de :

- Cadres désireux de prendre la succession de leur actuel dirigeant ;
- Salariés à former dans le cadre d'une RES (Reprise de l'Entreprise par les Salariés) pour leur donner toutes les compétences nécessaires ;
- Demandeurs d'emploi en reconversion

professionnelle issus de plateformes territoriales industrielles en cours de redéfinition (Plateforme chimique de Carling) ;

- Jeunes diplômés souhaitant reprendre une entreprise.
- De façon moins prégnante, la seconde cible est composée par les collaborateurs :
 - De banques ;
 - D'études de notaires ;
 - De cabinets d'experts comptables ;
 - D'avocats d'affaires ;
 - De gérant de patrimoine ;
- Et tout acteur et accompagnateur concerné par la reprise.
- La troisième cible est constituée par le cédant lui-même qui trouvera dans certaines UE du DU un retour d'expérience ou un enseignement afin de mieux vendre son entreprise.

Objectifs

Répondant à des besoins réels en Lorraine, le présent projet de DU Repreneuriat a l'ambition de faire de ses étudiants, des « repreneurs ». En effet, l'IUP Finance de Nancy a été sollicité pour proposer une formation en la matière, par ses partenaires établissements de crédit, par ses intervenants professionnels de la reprise et les institutions en charge des politiques économiques. Leur engagement dans les enseignements et le dispositif est un véritable soutien au diplôme. L'objectif est en effet de contribuer à augmenter le taux de réussite des reprises d'entreprise et de susciter les vocations. À ce titre, le DU est destiné à former de futurs repreneurs, détenant une cible d'acquisition définie ou sans projet précis, mais envisageant la reprise comme une alternative à la création pure.

Plaquette du diplôme :

http://iupfin.univ-lorraine.fr/sites/iupfin.univ-lorraine.fr/files/users/du_repreneuriat.pdf

3• Quelques exemples d'actions menées par les PEPITE

**PEPITE LILLE NORD DE FRANCE :
LA MISE EN PLACE DE MODULES DE
SENSIBILISATION ET FORMATION À
L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE INTÉGRÉS
DANS LES MAQUETTES
PÉDAGOGIQUES AVEC ATTRIBUTION
DE CRÉDITS ECTS (LILLE 3)**

PEPITE - L'option UE 10 :
«Entreprendre de
l'idée au projet».

Proposée dans le cadre des options de l'Unité d'Enseignement «projet professionnel de l'étudiant» aux semestres pairs (S2, S4 et S6) pour un public Licence (L1, L2, L3). Ce module permet aux étudiant.e.s dès la licence d'appréhender à imaginer, concevoir et structurer un projet de création d'entreprise mais les aide également à prendre conscience de l'importance du leadership, du dynamisme et du travail d'équipe.

Les étudiant.e.s sont évalué.e.s lors d'une soutenance par un jury (enseignants, entrepreneurs) et bénéficient de 3 points ECTS s'ils valident leur UE.

- L'option UE 10 : Cycle de conférences «sensibilisation aux métiers d'art et d'artisanat». Ce cycle de conférences co-construit avec l'URMA et la CMA Région ainsi que l'IMAP est aussi proposé dans le cadre des options de l'UE10 « projet de l'étudiant » donnant lieu à des ECTS. Il permet de sensibiliser les étudiant.e.s aux métiers d'art et aux différentes orientations professionnelles qui s'offrent à eux dans ce secteur d'activité. Des séances de présentation de la création d'entreprise artisanale et des témoignages d'artisans indépendants sont assurés par les chargés du développement économique de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat.

- Les ateliers de formation et de sensibilisation à l'Économie sociale et solidaire : « **Entreprendre dans l'ESS** » est un programme de formation de 12h, proposé aux étudiant.e.s de manière optionnelle (non obligatoire) durant le mois de l'économie sociale et solidaire (en novembre) afin de leur permettre d'une part, de comprendre le fonctionnement des structures ESS, telles que les associations loi 1901, les sociétés coopératives, les démarches de création de ces structures et d'autre part, de découvrir les valeurs de l'ESS.

Les partenaires de ces actions sont : la CRESS NPDCP, l'URACEN et l'URSCOP.

Contact : envoi@tonpepite.com

séance créative ; une étude de faisabilité portant sur l'environnement stratégique ; concurrentiel et de marché ; la définition des points clés du modèle d'affaire.

L'amorce créative du module peut porter sur les projets des étudiant.e.s, sur un thème en rapport avec la formation, le développement du territoire ou toute autre thématique. Le thème peut être apporté par un partenaire (collectivité locale, entreprise, pôle de compétitivité...).

Les concepts et outils utiles à l'étude de faisabilité et à la réflexion sur le modèle d'affaires sont introduits en cours et font l'objet de supports numériques qui permettent de consacrer les temps en présence des étudiant.e.s à un travail sous forme d'atelier.

Le module est partagé avec des enseignants-chercheurs et intervenants volontaires et fait l'objet d'un atelier de pratique pédagogique (qui permet de partager les bonnes pratiques au sein de la COMUE UBFC). Ceci afin de développer progressivement un réseau d'animateurs.

Le module est intégré aux maquettes de formation avec des ECTS. Il donne lieu à une évaluation sur la base de la remise d'une note de synthèse + pitch des points clés du module d'affaires en fin de module.

L'ensemble des idées d'entreprendre donne lieu en fin d'année à un concours de pitch régional PEPITE, qui permet de faire connaître les idées, de financer leur réalisation ou de les partager avec des porteurs et acteurs régionaux. Ceci permet de donner une vision large et variée du potentiel créatif et entrepreneurial des étudiant.e.s.

Contact : coordination@pepite-bfc.fr

IDÉE D'ENTREPRENDRE DU PEPITE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ : UN MODULE DE SENSIBILISATION DANS LES MAQUETTES DE FORMATION



Créé en 2015 par le PEPITE et testé dans deux formations, ce cours est maintenant proposé dans plusieurs formations de niveau L2, L3 et M1 au sein de la COMUE UBFC.

Il a pour objet de faire émerger des idées d'entreprendre, en associant démarche créative et première étude de faisabilité.

Il s'agit d'un module de 12 heures en présentiel, en pédagogie inversée, par équipe et par projet.

Le module comporte trois parties : une

C. La certification de compétences en entrepreneuriat

La société française attend de l'enseignement supérieur qu'il fournisse aux jeunes une formation permettant leur employabilité sur le marché du travail ; contribuant à la compétitivité des organisations publiques ou privées qui les recrutent dans une logique intrapreneuriale, de développement d'activités et de création de valeur ; accroissant la création ou la reprise d'activité, la croissance des petites entreprises pour arriver à davantage d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI).

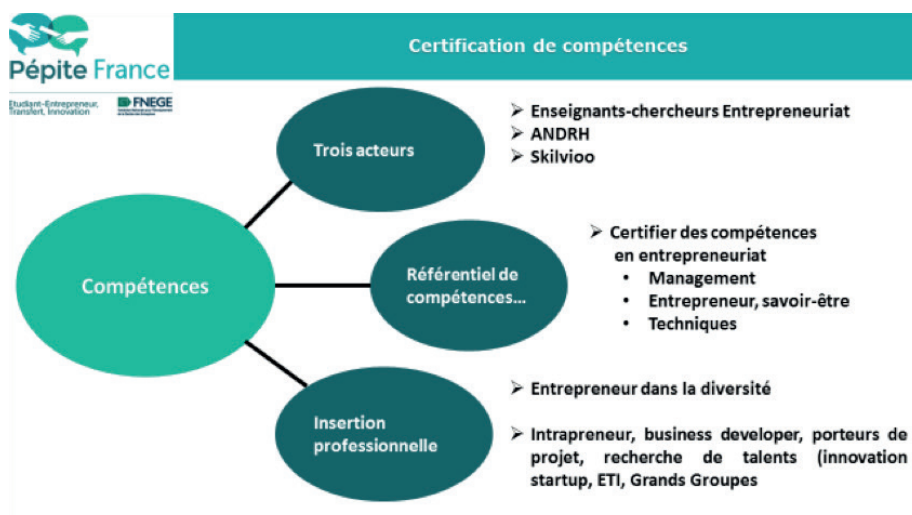
La transmission de connaissances des enseignants vers les étudiant.e.s et l'évaluation de l'acquisition de ces connaissances ne suffisent plus.

L'enseignement supérieur doit recourir à la voie de l'innovation pour se montrer plus

efficace en matière d'employabilité des étudiant.e.s. Il doit amener les étudiant.e.s à acquérir des compétences distinctives sur le marché du travail, notamment des compétences entrepreneuriales attendues dans les grandes entreprises mais aussi dans les services publics.

Depuis une trentaine d'années, les sciences de gestion ont consacré une part importante de leurs recherches à l'étude des compétences.

Dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat, disciplines transversales aux compétences croisées, l'approche est plus délicate. En effet, l'acte d'entreprendre est considéré comme un processus, c'est-à-dire un acte inscrit dans un temps long, avec des compétences requises et générées



tout au long de la démarche.

Si le travail de recensement des compétences de l'entrepreneur a connu des évolutions, des précisions et des nuances avec le temps, il existe aujourd'hui des ébauches de référentiels assez détaillées qu'il est intéressant de reprendre et d'exploiter à l'échelle du territoire.

Il apparaît également nécessaire d'aller plus loin afin d'atteindre l'idée d'un CV de compétences entrepreneuriales.

En 2011, un « référentiel des compétences en Entrepreneuriat et Esprit d'Entreprendre¹ » a ainsi été élaboré. La CPU y a activement contribué aux côtés du Ministère, de la CDEFI, de la CGE, du MEDEF et de l'AFE.

Ce référentiel de compétences s'inscrit dans le cadre de la signature de l'accord-cadre entre le MEDEF et le MESR de juillet 2010 ainsi que dans celui de la convention cadre signée entre le MEDEF et la CPU de novembre 2010.

Son objectif principal consiste à faire prendre conscience aux étudiant.e.s qu'ils sont acteurs de leur propre avenir et que de multiples possibilités s'offrent à eux, notamment celle de créer leur propre activité, de se réaliser professionnellement, de créer des richesses économiques et sociales et des emplois.

La typologie la plus répandue en entrepreneuriat est ancrée autour de trois types de compétences : les compétences entrepreneuriales, les compétences managériales et les compétences technico-fonctionnelles.

Ce référentiel de compétences en Entrepreneuriat et Esprit d'Entreprendre intervient avec deux types de finalité :

- comme complément de compétences pour l'insertion professionnelle en général ;
- comme évaluation et validation des compétences nécessaires à la réussite

d'un passage à l'acte entrepreneurial.

Les compétences en entrepreneuriat et en innovation, comme garanties d'une réussite du passage à l'acte, sont mises en place dans le cadre du SNEE avec les PEPITE.

Ces compétences sont déclinées dans les cas spécifiques de la reprise d'entreprise, de l'entrepreneuriat social, de l'intrapreneuriat et des business developers.

Sur le plan académique, le développement de ce référentiel de compétences est validé auprès d'entrepreneurs en lien avec différentes structures d'accompagnement et de financement, ainsi qu'auprès d'Initiative France. L'Association Nationale des DRH (ANDRH) soutient également cette démarche et favorise l'interface avec son réseau de DRH et de cabinets de recrutement afin de valider ce catalogue de compétences.

Le développement d'un outil numérique permet d'élargir le dispositif à l'ensemble des jeunes avec ou sans le SNEE, par exemple dans les formations du secondaire ou dans les dispositifs des missions locales. Au-delà de la transformation de connaissances en compétences, l'objectif est de procéder à une validation de compétences issues d'expériences professionnelles.

Un service numérique gratuit est mis en place sur internet pour les jeunes. La société Skilvioo² est en charge du développement de l'application sur internet. Une version expérimentale est mise en place en septembre 2016.

Spécialisée dans la révélation et la certification des compétences, Skilvioo possède déjà un espace numérique accessible aux utilisateurs, qu'il s'agisse d'étudiant.e.s, d'université, d'entreprises ou de conseil en ressources humaines.

Une solution, Certizi, a été conçue pour aider les étudiant.e.s à construire leur profil de compétences. L'objectif est d'optimiser

1 - www.cpu.fr/wp-content/uploads/2013/09/referentiel_entrepreneuriat_def.pdf

2 - www.skilvioo.com/skilvioo-le-revelateur-de-competences/

l'employabilité des jeunes. Pour cela, Certizi aide à formaliser et à évaluer les compétences acquises pour les mettre au regard des compétences métier visées. L'interface utilisateur a été développée comme suit, avec trois entrées de valorisation des compétences :

- les compétences métiers (techniques) ;
- les compétences entrepreneuriales (savoir-être, leadership, prise de risque, etc.) ;
- les compétences de gestion et managériales.

Cette démarche doit être appréhendée comme un processus, la solution s'appliquant de l'intention jusqu'à la levée de fonds pour le développement de l'entreprise.

La solution de Skilvioo au service du porteur de projet/entrepreneur permet ainsi :

- une prise de conscience de ses potentialités et de ses manques dans les différents registres de compétences ;
- de poser les bases d'une réflexion sur les partenaires à mobiliser et les actions à engager pour améliorer les

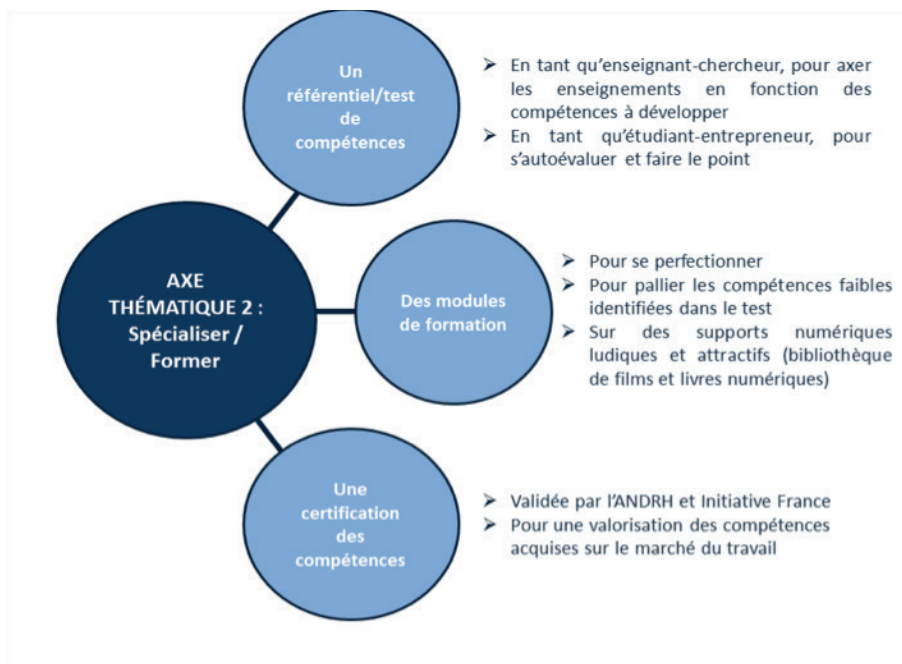
facteurs clefs de succès du projet ;

- en fin de processus, de montrer aux financeurs la solidité du projet par l'adéquation entre les compétences mobilisées et le business model construit ;
- d'intégrer en entrepreneuriat le triptyque compétences individuelles/compétences collectives et compétences territoriales.
- Dans cet axe dédié à la spécialisation des étudiant.e.s entrepreneur.e.s, le soutien de l'ANDRH est précieux pour crédibiliser et enrichir cette démarche.

L'objectif de cette certification consiste à valoriser à la fois des compétences entrepreneuriales et des compétences intrapreneuriales.

Au cours de l'année 2016, une expérimentation est aussi conduite avec la mise en place du certificat de compétences du Junior Entrepreneur (par la CNJE, l'ANDRH, l'AEI, le réseau PEPITE et le MENESR) afin de valoriser l'investissement des étudiant.e.s dans les Junior Entreprises.

Structurer les compétences en entrepreneuriat et en innovation des jeunes **avec un outil numérique de référencement et de certification (PEPITE France)**



PEPITE France développe un axe national de structuration des compétences en entrepreneuriat et en innovation.

En effet, comme l'indiquent Mme Françoise Gri et M. Henri Lachmann, Vice-Présidents du Conseil national éducation économie (CNEE)¹, il faut passer de la validation de connaissances à la validation de compétences afin de favoriser l'insertion professionnelle.

La démarche dans l'entrepreneuriat est la même. Il est indispensable de repérer les compétences qui font sens dans la réussite

entrepreneuriale au sens large et dans sa diversité (création et reprise d'entreprise, entrepreneuriat social, intrapreneuriat et business development, entrepreneuriat au féminin...).

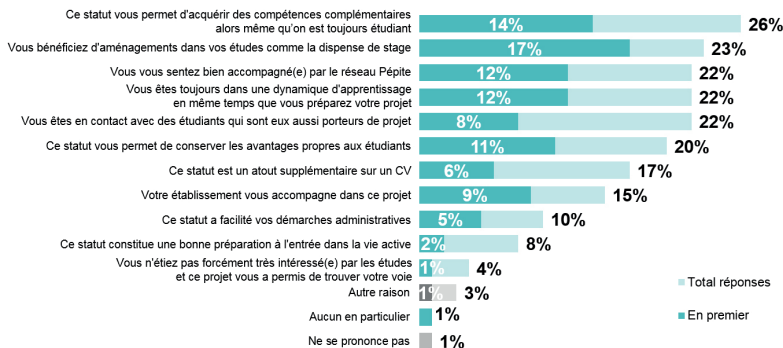
Par ailleurs, cette initiative appuie une volonté de mise en valeur des compétences entrepreneuriales, affirmée en 2014 au sein de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement du Conseil du commerce et du développement (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2014).

¹ - CNEE : www.cnee.fr

AMÉNAGEMENTS HORAIRES, ACQUISITION DE NOUVELLES COMPÉTENCES, LES PRINCIPAUX AVANTAGES DU SNEE

Question – Quels sont d'après vous les avantages du statut d'étudiant-entrepreneur? En premier ? En second ?

Base : les étudiants-entrepreneurs (n=433)



Regards croisés sur le statut d'étudiant-entrepreneur (SNEE)

DANS LE DETAIL, UN STATUT PERÇU COMME UN ATOUT

MEME SI DES DOUTES EXISTENT QUANT A LA CAPACITE A MENER DE FRONT ETUDES ET PROJET D'ENTREPRENEURIAT

Question – Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? Le statut d'étudiant-entrepreneur...

Base : ensemble des étudiants

ST D'ACCORD

ENSEMBLE DES ETUDIANTS

Est un atout supplémentaire sur un CV



Permet d'acquérir des compétences supplémentaires alors même qu'on est toujours étudiant



Permet à des jeunes qui veulent monter leur projet de rester dans le cursus des études



Constitue une bonne préparation à l'entrée dans la vie active



Offre la possibilité aux jeunes diplômés de continuer de bénéficier d'un cursus de formation



Constitue une charge de travail supplémentaire pour ces étudiants



Met en péril la bonne conduite des études car les étudiants-entrepreneurs ne s'y consacrent pas à 100%



Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas du tout d'accord Ne se prononce pas

Partie 4 : Impacts sur le territoire et le tissu économique

Accompagner et développer l'entrepreneuriat étudiant au sein des établissements et de leurs regroupements génère des interdépendances entre acteurs de l'enseignement supérieur et acteurs politiques et économiques du territoire.

En effet, pour générer des effets visibles et significatifs sur les créations et reprises d'entreprise, les étudiant.e.s entrepreneur.e.s ont très rapidement besoin d'être accompagnés par l'ensemble de l'écosystème d'acteurs présents sur tous les territoires ; et réciproquement, les acteurs mobilisés sur la dynamique et la croissance économique territoriale ont besoin de ce vivier d'étudiant.e.s entrepreneur.e.s et développeurs pour concrétiser l'efficience des politiques publiques en direction de l'emploi et de la création d'activités.

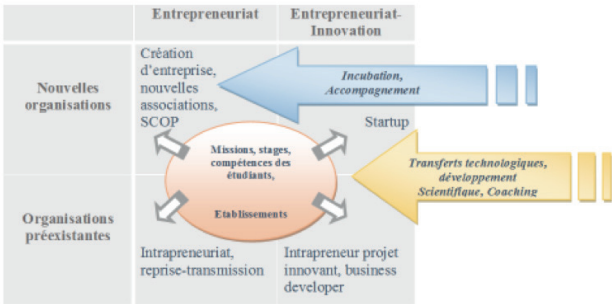
Ce sont des « porteurs de projets » dont les territoires ont besoin. Développer l'entrepreneuriat à l'université devient ainsi un enjeu majeur pour changer d'échelle et donner encore plus de chance aux territoires de voir émerger les succès entrepreneuriaux de demain. Aussi tous les établissements qui se sont engagés dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant se sont attachés à créer les conditions d'une mise en réseau avec l'ensemble de l'écosystème territorial d'innovation et de développement économique. Les premiers résultats sont prometteurs.

A. L'impact des PEPITE sur la dynamique entrepreneuriale du territoire

Les Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) sont un nouveau dispositif d'accompagnement dédié et adapté à la population étudiante. Sur la partie accompagnement, les PEPITE sont en interaction avec les structures d'accompagnement et de financement existantes. Les PEPITE orientent les porteurs de projets vers les structures adéquates :

des chambres consulaires aux incubateurs en passant par les organismes de prêts d'honneur. Les PEPITE transfèrent les projets et les talents dans leur diversité vers les réseaux idoines : de l'innovation à l'ESS, de projets de startup au monde associatif, de l'entrepreneuriat à l'intrapreneuriat. Il est possible de faire de l'intrapreneuriat social innovant...

Transferts, Valorisation des PEPITE Enseignement Supérieur / Ecosystème Accompagnement / Financement Etudiants / Enseignants / Entrepreneurs



1• Quelques expérimentations menées par les PEPITE

LE PEPITE OZER ET LES CONVENTIONS DE REVITALISATION



Dans le cadre des conventions de revitalisation¹, le PEPITE OZER (Grenoble-Alpes) a pu contractualiser avec une grande entreprise afin d'utiliser

les fonds en soutenant le développement des projets des étudiant.e.s entrepreneur.e.s en partant de l'activité sur le bassin géographique.

Extrait de la convention signée :

Action proposée : une subvention de 3000 euros offrira au créateur la possibilité de financer le démarrage de l'activité et servira d'effet de levier pour mobiliser des financements complémentaires : prêt d'honneur, prêt bancaire ...

Un jury sera constitué pour choisir les entreprises subventionnées parmi les dossiers déposés. La subvention ne sera versée qu'à la création effective de l'entreprise (pour les entreprises encore en projet au moment de la sélection du jury).

Critères de sélection : Réalisme et viabilité économique du projet ; Originalité et caractère innovant du projet ; Motivation du porteur de projet ; Cohérence entre le porteur du projet et son projet. Le jury proposera les projets choisis au comité de validation qui procédera à la sélection finale.

Contact : entrepreneuriat@univ-grenoble-alpes.fr

1 - http://travail-emploi.gouv.fr/publications/picts/bol30082012/TRE_20120008_0110_0004.pdf

CLERMONT COMMUNAUTÉ MET À DISPOSITION DES ESPACES DANS SES DEUX PÉPINIÈRES



Depuis 2015, Clermont-Communauté réserve des espaces dans ses 2

pépinières d'entreprise « Jean Claret » et « Pascalis » dans lesquelles les étudiant.e.s partagent des temps forts avec les chefs d'entreprise résidents. Cette expérience est un tremplin vers la création.

Imane et Julien, étudiants en Master à l'EUM, souhaitent créer une Start up « Imigo Team » permettant aux petits commerçants de proposer des services ou promotions ponctuels, les utilisateurs seront informés via une application mobile et pourront noter l'établissement. Imane : « le fait de «co-fonder» un espace de coworking est une expérience très intéressante, car en plus de nous permettre de construire un lieu de travail qui nous ressemble, cela nous permet de rencontrer des personnes aux profils divers et variés et nous bâtir un réseau. De plus cela correspond à notre idée du travail collaboratif, en effet, nous souhaitons créer une communauté de commerçants et restaurateurs indépendants qui se sentent parfois isolés par manque de moyens. »

Mickael, Sylvain et Kévin ont créé l'entreprise Diafana en octobre 2015, après leur statut d'étudiant-entrepreneur. Ils font produire et commercialisent un produit techniquement innovant qui s'adresse aux sportifs. Ils sont aujourd'hui résidents à la Pépinière « Jean Claret » et échangent leur pratique avec les nouveaux étudiant.e.s entrepreneur.e.s. Sylvain : «La mise à disposition d'un espace coworking durant près de 6 mois fût un facteur clés de succès dans le lancement de notre entreprise car il a permis de confronter notre projet à différents publics et de profiter de l'expérience d'autres néoentrepreneurs.

2. PEPITE et écosystème territorial

LE TÉMOIGNAGE DES PEPITE EN RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

« *if you want to do business, meet people* ». Bill Gates

Avec plus de 240 000 étudiant.e.s , réparti.e.s sur près de 60 sites universitaires, la région Rhône Alpes regroupe les deux académies de Lyon et Grenoble dans une région particulièrement dynamique.

Les deux pôles entrepreneuriat Etudiant, riches d'un passé actif (celui de Grenoble a été le premier créé en France en 2002 et la Région Rhône-Alpes créait la même année l'Association « Vouloir Entreprendre ») ont fédéré ou se sont associés à la plupart des structures nombreuses et diverses, œuvrant sur leurs territoires dans les domaines de l'entrepreneuriat Etudiant, de la sensibilisation à l'accompagnement, en passant par la mise en relation.

Toutes ces structures, pour être utiles,

fonctionnent en réseau. Certaines sont associées à des établissements académiques, d'autres ont un rôle institutionnel telles les chambres consulaires ou les chambres des métiers, d'autres encore sont des associations ou des fondations visant des aspects spécifiques de l'entrepreneuriat : entrepreneuriat social, entrepreneuriat des femmes, associations pour le soutien, y compris financier, aux créateurs d'entreprise, et bien d'autres encore. Ainsi, les pôles entrepreneuriat se sont insérés dans un écosystème qu'ils contribuent à développer, riche, complexe et utile, établissant d'innombrables passerelles entre le monde de l'enseignement et le monde socio-économique, entre des étudiant.e.s entrepreneur.e.s ou entreprenant.e.s et leurs futurs partenaires et clients.

A l'occasion de l'appel à projets PEPITE de 2013 en Rhône Alpes, les PEPITE oZer et BEELYS ont produit une réponse avec une partie commune et se sont engagés sur des activités conjointes.

Avec le regroupement de la région Rhône

Actions 2015-2016



Alpes à la région Auvergne, les actions communes seront généralisées aux trois PEPITE à partir de 2016-2017.

Les activités communes des PEPITE portent sur :

- Les Bootcamps Etudiants et les séminaires Tuteurs : deux sessions de 2 jours par an réunissant au total entre 100 et 150 participants.
- Le Challenge de l'idée : 350 participants.
- Concours Campus : concours de création fictive sur 9 mois, avec coaching et cours (800 participants).
- Prix tremplin Etudiant : concours de création réelle, avec jury régional précédant le jury national (50 participants).
- Salon des entrepreneurs.
- Rendez-vous de l'entrepreneuriat Etudiant.
- Formations de formateurs : deux thématiques : effectuation et créativité.

Si les trois pépites partagent des outils et des animations, chacune développe en revanche sa relation à son propre écosystème local.

A Grenoble



L'antériorité du pôle oZer a permis le développement de relations avec l'écosystème de l'entrepreneuriat de la région. Tous les partenaires ci-dessous ont des relations actives avec oZer.

Établissements d'enseignement supérieur :

À Grenoble, interuniversitaire depuis 2002, le PEPITE rassemble dans sa gouvernance toutes les universités, désormais fusionnées, les écoles d'ingénieurs, GEM, l'Université Savoie Mont-Blanc, Sciences Po, l'École Supérieure d'Art et de Design et l'École d'Architecture. Le PEPITE est aussi ouvert aux candidatures d'Etudiants Entrepreneurs d'étudiant.e.s des écoles privées du territoire. Par ailleurs, le PEPITE est installé à 10 mètres du Fablab de l'UGA et développe des actions conjointes.

Partenaires institutionnels : Région Rhône-Alpes ; Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole ; Ville de Grenoble ; ADUDA (Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche) ; GPRA La Grotte Chauvet Pont d'Arc ; PROMISING – IDEFI ; Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère ; Institut National de la Propriété Industrielle ; MEDEF Isère Savoie Technolac ; Rectorat

Associations et équivalents : ACEISP SCOP ; ADIE ; CJD Grenoble ; CREA FIL (JECREEENRHONEALPES) (réseau des compétences régionales de la création d'entreprise) ; ENACTUS France ; Entreprendre Pour Apprendre (EPA) ; Les Entrepreneuriales ; La Frenchtech ; Grenoble Angels ; GRILOG ; La Poussada (pépinières d'entreprises et hôtel d'activité) ; MCAE Isère Active ; MEDIC@LPS ; MIE/MIFE Isère ; Renfort Cadres ; Réseau

Entreprendre Isère ; Réseau des Initiatives Territoriales de l'Économie sociale et solidaire ; Rhône-Alpes Pionnières ; Union Régionale des SCOP ; Pépinières, incubateurs et accélérateurs ; SATT LINKSIUM ; Cowork in Grenoble (Espace privé de Coworking) ; Frenchtech ; Floralis (Filiale de Valorisation de l'UGA) ; Le Tarmac ; Inovallée

Partenaires privés : Crédit Mutuel ; Caisse d'Épargne Rhône-Alpes ; Banque Populaire des Alpes ; Emertec Gestion ; MACIF Rhône-Alpes ; Wizbii ; In Extenso ; KPMG entreprises.

À Lyon Saint-Etienne



Le pôle BEELYS est associé aux partenaires socio-économiques et institutionnels au

niveau même du pilotage stratégique du programme. Par sa taille, il est également très intégré avec l'écosystème de l'entrepreneuriat, non seulement pour sensibiliser ou accompagner concrètement les jeunes entrepreneurs mais également pour les intégrer progressivement dans les dispositifs de nos partenaires.

Le pôle est piloté conjointement par l'Université de Lyon et la Fondation pour l'Université de Lyon, ce qui lui assure une très bonne intégration dans les milieux socio-économiques.

La liste reprendre ici des actions à titre d'exemple.

En (*) les acteurs membres du comité stratégique de Beelys.

Établissements d'enseignement supérieur :
À Lyon-Saint Etienne, le pôle collabore avec 33 établissements d'enseignement

supérieur, c'est-à-dire l'ensemble des établissements de la COMUE UDL (Université de Lyon), l'ensemble des associés mais également des établissements non membres sur sollicitation des étudiant.e.s nous sollicitent.

Partenaires institutionnels : Région Rhône-Alpes, participation à des actions du territoire. Métropole de Lyon notamment Lyon Ville de l'Entrepreneuriat. Beelys est au conseil stratégique entrepreneuriat. Métropole de Saint Etienne, Beelys est au comité enseignement supérieur /entrepreneuriat. La DIRECCTE*, notamment pour le concours Tremplin. La CDC pour le financement du programme campus au niveau local et financement au niveau national pour l'ensemble des programmes. SUP 01 association pour le développement universitaire de l'Ain, démarche territoriale concertée entre établissements. BPI, notamment pour des jurys mais aussi pour la bourse French Tech Emergence. Chambre de Commerce et d'Industrie, participation au forum de l'entrepreneuriat, participation aux pré-sélections des projets du programme JEA. Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, ouverture de lieux de prototypage en partenariat avec l'incubateur fédéral. CGPME Rhône, mise en réseau et participation à CGPME for Start UP. MEDEF Rhône, mise en réseau et participation au printemps des entrepreneurs. Rectorat de Lyon, participation de Lycées professionnels pour du prototypage, mais aussi formations en design ; INPI participe à la sensibilisation et accompagnement les projets dans leur structuration.

Associations et équivalents :

ADIE ou dispositif Inovizi (l'incubateur Beelys est agréé et a présenté 5 projets en 6 mois) ; CJD de Lyon, de Saint Etienne, de Bourg en Bresse, de Roanne : appel à des mentors pour l'accompagnement ; CREA FIL

(JECREEENRHONEALPES) (réseau des compétences régionales de la création d'entreprise) ; ENACTUS France, le relai auprès des étudiant.e.s dans les établissements ; Entreprendre Pour Apprendre (EPA)*, avec la présentation de jeunes entrepreneurs Beelys à des jeunes des Lycées ; FEL 5 Fédération Étudiant Lyonnais pour le relai de la communication au niveau des associations étudiants ; France Cluster, avec une série de séminaires proposés par les clusters pour de futures intégrations ; France Initiative pour le développement d'actions en faveur de l'entrepreneuriat ESS ; La Frenchtech, par la collaboration conjointe à des actions (comme Big Booster) ; Réseau Entreprendre Rhône*, notamment pour des jurys et présenter des jeunes entrepreneurs au réseau ; Rhône-Alpes Pionnières, pour la sensibilisation en général et notamment pour la semaine de l'entrepreneuriat féminin ; Réseau des femmes chefs d'entreprise, pour la sensibilisation ; Smart Up, Start Up Week end, Education lab, Actin'space, Social Impact WE, MED TECH plus de 5 manifestations soutenues et accompagnées ; L'Union Régionale des SCOP pour l'évaluation des projets en jury et pour l'intégration des projets Scop dans le réseau ; La cordée, espace de coworking pour la mise à disposition de places de coworking pour nos porteurs de projet et pour l'accueil d'ateliers ; Le Moovjee, lecture de leur dossier et participation au jury.

Pépinières, incubateurs et accélérateurs :

Les incubateurs des établissements ; Alter'incub ; Rônalpia pour la prise en charge d'étudiant.e.s au-delà de l'incubateur fédéral Beelys ; Le TUBA, Living lab pour proposer des expérimentations ; La SATT Pulsalys pour la prise en charge facilitée par le partage des locaux, pour l'évaluation des projets et le financement de prix dans le cadre de notre volet accompagnement

concours ; Les Pépinières Rhône-Alpes ; Auxime, couveuse d'entreprises.

Partenaires privés :

Les entreprises sont très fortement impliquées et composent un club des partenaires pour débattre sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat (nouveaux modes de financement des projets, design thinking, accélérateurs et incubateurs nouveaux paysage de l'accompagnement...). Tout au long de l'année, elles rencontrent les candidats des différents programmes, leurs collaborateurs co-animent les séminaires et ateliers et participent aux présélections des candidats.

Sont représentés : Sanofi, Dalkia, EDF, Veolia, Fermob, Caisse d'Épargne, Apicil, Dalkia, Bioderma, Cabinet ORIAL, Raise, Angelor, KISSKISSBANKBANK, plus de sens, Bref Rhône-Alpes, In extenso, BPI groupe, Alti partenaires, JC DECAUX, Web Up, Digischool, Fondation Émergence, Goneo Expertise, ODICEO.

En Auvergne



PEPITE Auvergne (PEEA) existe depuis 2010, il est au service de tous les étudiant.e.s auvergnat.e.s en mettant en place les activités

développées par PEPITE au niveau national. Dans le cadre de la fusion des régions, le PEEA PEPITE Auvergne inscrira sa démarche dans une logique de réseau avec les 2 autres PEPITE de la nouvelle région, BEELYS à Lyon et OZER à Grenoble.

Aujourd'hui, des actions en ce sens ont déjà été menées : réunions de travail communes, stand commun au Salon des entrepreneurs à Lyon, des étudiant.e.s

entrepreneur.e.s auvergnats ont participé au bootcamp qui s'est tenu à Autrans les 10 et 11 juin 2016, des enseignants clermontois participeront à la formation de formateur sur le thème de la créativité à Grenoble (2 places ouvertes aux enseignants auvergnats). De plus, une réunion avec le PEPITE Beelys est prévue le 1^{er} juillet à Clermont pour informer et envisager la mise en place de Campus Création.

Le PEEA PEPITE a su développer un fort partenariat dans l'écosystème auvergnat ce qui en fait un acteur reconnu par les institutions, les structures d'accompagnements et entreprises locales.

Le PEEA PEPITE entretient des relations privilégiées avec les partenaires cités ci-dessous.

Établissements d'enseignement supérieur :

À Clermont-Ferrand, le portage du PEPITE est assuré par l'école d'ingénieur SIGMA Clermont (née de la fusion de l'IFMA et de l'ENSCCF) pour le compte de l'association d'Établissements UCAA (Université Clermont Auvergne et Associés).

Cette association rassemble les 2 Universités (qui portent elles-mêmes les IUT et les écoles d'Ingénieur ISIMA et Polytech) ainsi que SIGMA Clermont, VetAgro Sup, l'École Nationale des Arts ainsi que l'École d'Architecture.

Le PEPITE est aussi ouvert aux candidatures d'étudiant.e.s entrepreneur.e.s, d'étudiant.e.s des écoles privées du territoire telle que l'École Supérieure de Commerce active au sein du réseau.

Partenaires institutionnels : Région Auvergne Rhône-Alpes. Clermont Communauté. Pôle Métropolitain. Communauté de Communauté de Volvic. Ville de Clermont. La Caisse des Dépôts et Consignations. La DIRECCTE ; DRRT ; BPI ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy de Dôme ; Chambre de Métiers

et de l'Artisanat du Puy de Dôme ; Institut National de la Propriété Industrielle ; MEDEF Puy de Dôme ; Pôle Emploi et APEC ; Rectorat ; Maison Innovergne.

Associations et équivalents : ADIE ; APPUY CREATEURS ; ARDTA (Agence de Développement des Territoires d'Auvergne) ; Auvergne active ; BGE ; Entreprendre Pour Apprendre (EPA) ; Cabinet Labonne (expertise juridique des entreprises innovantes) ; CREDIS ; CREFAD ; Espace Info Jeunes – Espace Initiatives création d'entreprises pour les -30ans ; GESTELIA (association d'experts comptables) ; Plateforme initiative ; Réseau Entreprendre ; Réseau des Initiatives Territoriales de l'Économie sociale et solidaire ; Union Régionale des SCOP.

Pépinières, incubateurs et accélérateurs : Pépinières de Clermont Communauté :

Jean Claret et Pascalis ; Epicentre coworking. Cowork Avenir ; BUSI (incubateur innovation technologique) ; Cocoshaker (incubateur innovation sociale) ; Square Lab (incubateur de l'ESC) ; Le Bivouac (accélérateur d'entreprise du numérique)

Partenaires privés : Crédit Agricole Centre France ; Biskot et bergamote (Agence de communication) ; EDF ; Kalkin (entreprise du numérique qui accompagne les étudiant.e.s) ; Michelin ; Limagrain.

Cette illustration de la diversité et multiplicité d'acteurs partenaires des 3 PEPITE témoigne de leur triple rôle aux bénéfices des étudiant.e.s :

- Actions de promotion interne aux établissements d'enseignement supérieur quels qu'ils soient.
- Activités de sensibilisation, de formation et d'accompagnement pour les étudiant.e.s.

- Développement des relations avec des partenaires au bénéfice des étudiant.e.s et des établissements. Cette dernière dimension est foisonnante, jamais acquise, toujours en mouvement tant sur les modalités (réseautage physique, événements et réseaux sociaux) que par les acteurs qui se renouvellent aujourd'hui à un rythme soutenu.

En tant que porteurs et développeurs de projets innovants, les étudiant.e.s entrepreneur.e.s représentent un formidable vivier au profit de la dynamique des territoires tant sur le plan de la création d'activités économiques et sociales que sur le plan de la création d'emplois.

B. Les étudiant.e.s entrepreneur.e.s, acteurs économiques du territoire

La collaboration Paris&Co et PEPITE : le témoignage de Fabien Rault pour Le connecteur étudiant de Paris&Co

Paris&Co au travers du Connecteur Etudiants, est invité aux comités d'engagement des PEPITE parisiens. Paris&Co participe également à certains comités de pilotage PEPITE.

Depuis peu, les chargés de mission des PEPITE parisiens sont également invités aux comités de sélection des incubateurs Paris&Co, pour mieux comprendre la maturité attendue des projets en incubation.

Paris&Co en partenariat avec la Ville de Paris, met à disposition des étudiant.e.s entrepreneur.e.s gratuitement, un espace de coworking situé 76 bis rue de Rennes dans le 6^e arrondissement. Il est principalement utilisé par les étudiant.e.s entrepreneur.e.s dont le PEPITE ne dispose pas déjà de son propre espace. Dans l'ensemble, l'équipement est sous exploité par les étudiant.e.s entrepreneur.e.s, malgré une bonne communication des PEPITE.

Des actions sont lancées par Paris&Co en collaboration PEPITE/associations sur l'animation de l'écosystème de l'entrepreneuriat parisien, qui se concrétise lors de l'afterwork trimestriel (désormais récurrent

depuis sa 1^{ère} édition en juin 2015) rassemblant la plupart des PEPITE franciliens ainsi que leurs étudiant.e.s entrepreneur.e.s.

Prochaine édition :

www.generationetudiantentrepreneur.paris

QUELQUES SUCCES-STORIES PEPITE - PARIS&CO

Certaines collaborations ont abouti à des succès-stories intéressantes :

- Kévin, étudiant entrepreneur de Montpellier qui vient quotidiennement au coworking de la rue de Rennes, intègre la prochaine promotion de l'incubateur dédié au tourisme Welcome City Lab (Paris&Co) : Kévin GAUTHIER, Triplive (kevin.gauthier15@sfr.fr).
- Christina, étudiante entrepreneure qui a participé au programme Startup Ambassadeur du Connecteur Etudiants, puis a été orientée vers le PEPITE PON, vient de faire son entrée dans l'accélérateur du Labo de l'Edition (Paris&Co) : Christina LUMINEAU, Laplikili (christina@laplikili.fr).
- Borna, étudiant entrepreneur italien qui a participé au suivi du PEPITE Paris Centre, a été sélectionné dans le cadre du Paris French Tech Ticket et a fait son entrée dans l'incubateur Belleville (Paris&Co) : Borna SCORNAMIGLIO, Meshup (bornasco@gmail.com).

TICKET GAGNANT POUR DEUX STARTUPERS DE SORBONNE UNIVERSITÉS

Borna Scognamiglio (au centre), le porteur du projet MeshUp, et ses partenaires.

Encadré : Emmanuel Thiéry, porteur du projet Cophenol



À partir de mai, Sorbonne Universités, recrutera la promotion 2016-2017 des étudiant.e.s entrepreneur.e.s accompagné.e.s et formé.e.s par son pôle PEPITE Paris Centre.

A cette occasion, zoom sur deux étudiants des précédentes promotions récemment à l'honneur : Borna Scognamiglio et Emmanuel Thiéry, tous deux lauréats du concours French Tech Ticket organisé par l'État et la Ville de Paris. 12 500 euros pour chacun des porteurs du projet, le tout renouvelable une fois. Mais aussi six mois d'hébergement gratuit dans un incubateur parisien, également renouvelables une fois. Destiné à attirer des créateurs de startup étrangers à Paris, le programme French Tech Ticket lancé en juin 2015 par l'État et la Ville de Paris avait de quoi séduire... et les candidatures ont afflué : plus de 700 projets initiés par quelque 1 400 entrepreneurs de 100 pays !

Le 2 mars dernier, les 23 projets lauréats de ce concours très sélectif ont officiellement été dévoilés et leurs 50 porteurs reçus à l'Élysée.

Parmi eux, deux étudiants entrepreneurs de Sorbonne Universités : Borna Scognamiglio et Emmanuel Thiéry.

MeshUp : une application intelligente pour l'orientation des lycéens et des étudiant.e.s

Italien, le premier est doctorant en histoire ancienne à Paris-Sorbonne. En partenariat avec un autre Italien spécialiste en marketing et commerce, ainsi qu'un Libanais docteur en data mining, il développe un service en ligne novateur pour guider lycéens et étudiants dans leur parcours d'orientation : MeshUp.

Cette application leur proposera divers métiers en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs aptitudes, les mettra en contact avec des professionnels du secteur qui pourront les conseiller et leur indiquer les formations disponibles. « Pour cela, nous exploiterons des bases de données existantes, comme les fiches métiers de Pôle Emploi et les listes de formations du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, souligne Borna Scognamiglio. Mais, grâce aux techniques du data mining, MeshUp y puisera les informations les plus pertinentes selon les aspirations et le profil des jeunes. C'est tout l'intérêt. Car, aujourd'hui, il est extrêmement difficile de trouver la bonne information parmi la profusion de données disponibles. »

www.meshup.fr

Cophenol : une innovation au service de l'économie circulaire

Jeune diplômé de l'UPMC où il a passé un Master en neurosciences suivi d'une Licence en physique-chimie, Emmanuel Thiéry est quant à lui français. Mais son projet, Cophenol, associe une brésilienne doctorante en sciences économiques et une polonaise doctorante en biologie. Un projet également très innovant, qui, en 2015, figurait d'ailleurs déjà parmi les lauréats du Prix Pépite - Tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant.

Cophenol utilise en effet un procédé de

pyrolyse destiné à valoriser les résidus agricoles. Les premières recherches ont porté sur un déchet de la production de café nuisible pour l'environnement : la pulpe des baies de café. L'idée ? Transformer ce sous-produit en « biochar » (bio charcoal) : un charbon à usage agricole, utilisable non seulement pour la restructuration ou la désacidification des sols, mais aussi en tant que catalyseur d'engrais, en mélange avec d'autres composants organiques. « Pour l'instant, nous nous concentrons sur le marché brésilien, explique Emmanuel Thiéry. Ce pays représente un tiers de la production mondiale de café et, pour l'essentiel, les producteurs y utilisent des engrais importés qui leur coûtent cher. Le biochar leur permettrait de réduire ces dépenses, tout en diminuant leur impact sur l'environnement. »

www.cophenol.fr

Deux projets accompagnés par Pépîte Paris Centre et ses partenaires

Leur réussite au concours French Tech Ticket, Borna Scognamiglio, Emmanuel Thiéry et leurs coéquipiers la doivent bien sûr avant tout à leur talent et à la qualité de leur projet. Mais ces deux success stories sont aussi le fruit du maillage tissé entre Pépîte Paris Centre et l'écosystème entrepreneurial parisien pour détecter les étudiant.e.s porteurs d'une idée de startup prometteuse et les aider à faire mûrir leur projet.

Borna Scognamiglio a par exemple été l'un des premiers étudiants à contacter Pépîte Paris Centre sitôt après la mise en place du dispositif, à l'automne 2014. À l'époque, le diplôme étudiant entrepreneur de Sorbonne Universités n'avait pas encore vu le jour. Le Pépîte l'a orienté vers une formation proposée par un de ses partenaires : la société d'accélération du transfert de technologies (Satt) Lutech. Puis, il l'a mis

en relation avec le Connecteur Etudiants de Paris & Co, qui a pour mission d'assurer la jonction entre les étudiants porteurs de projets et le monde de l'entrepreneuriat. « *Paris & Co, qui est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris, est l'opérateur d'un certain nombre d'appels à projets destinés aux créateurs de startups, vers lesquels nous pouvons aiguiller les étudiants*, explique Fabien Rault, le responsable du Connecteur. *C'était le cas pour le French Tech Ticket, auquel nous avons proposé à Borna Scognamiglio de concourir.* »

De son côté, Emmanuel Thiéry a été orienté vers Pépîte Paris Centre par Agoranov, un incubateur partenaire du pôle d'entrepreneuriat étudiant de Sorbonne Universités. Cette structure est l'opérateur d'un programme de pré-incubation dont Cophenol a bénéficié : Greenhouse. Cophenol étant un projet complexe, qui nécessitait un accompagnement supplémentaire avant de pouvoir intégrer un incubateur, elle l'a aiguillé vers Sorbonne Universités pour que le Pépîte prenne le relais de Greenhouse.

Depuis la rentrée 2015, Emmanuel Thiéry bénéficie ainsi du dispositif Pépîte Paris Centre et du statut d'étudiant entrepreneur. Dans ce cadre, il prépare le diplôme étudiant entrepreneur et participe à de nombreux ateliers pratiques. « *Nous avons des cours sur les bases de la comptabilité, de la finance, du marketing, du commercial ou encore sur l'état d'esprit entrepreneurial*, explique le jeune entrepreneur. *Pour quelqu'un comme moi dont le background est purement scientifique, c'est très important.* » De même, il suit un programme d'accélération aidant les créateurs d'entreprise à faire émerger la valeur de leur projet sur le marché et à démarcher leur premier client.

Un pas de plus vers l'entrepreneuriat
Aujourd'hui, grâce au French Tech Ticket, les deux étudiants de Sorbonne Universités et leurs coéquipiers sont hébergés dans

un incubateur en lien avec leur projet : La Paillasse, structure axée sur les biotechnologies, pour Cophenol, et l'un des incubateurs de Paris & Co, Paris Innovation Belleville, notamment destiné aux jeunes pousses du numérique, pour MeshUp. Une nouvelle étape dans la gestation de leur startup.

NOMBRE D’IMMATRICULATIONS

NB : cette répartition intègre des étudiant.e.s entrepreneur.e.s sous statut et hors statut.

Pour la période 2014-2016, le recensement partiel au 17 mai 2016 fait état de 1140 immatriculations avec la répartition suivante (en %) selon le statut :

Autoentrepreneur	23%
SARL, SAS, SA, EURL, SCOP...	70%
Autres : association,	8%
TOTAL	100%

Source : MENESR, DGESIP

L’INNOVATION AU SERVICE DE LA SANTÉ : ENOVAP, UNE E-CIGARETTE CONNECTÉE POUR MIEUX GÉRER SON SEVRAGE



Fondée par six jeunes ingénieurs et entrepreneurs déjà récompensés par la médaille d’or du concours Lépine et lauréats du concours Ilab.

Enovap est toute à la fois une startup et le premier dispositif intelligent d’accompagnement au sevrage nicotinique. Avec son système couplant e-cigarette connectée avec gestion de la concentration nicotinique et application mobile de gestion automatique de l’accompagnement vers le sevrage, Enovap innove dans la lutte contre le tabac.

L’idée d’Enovap est née en 2013, alors qu’Alexandre Scheck, futur CEO de la startup, et Julien Abulfeda, son co-fondateur, participent à une étude avec le Pr Dautzenberg, pneumologue à l’hôpital de la Pitié-Salpêtrière, portant sur l’impact du dosage de nicotine et la puissance sur le plaisir pris en vapotant. Publiée en septembre 2015 dans le European Respiratory Journal, cette étude va permettre à Alexandre Scheck et Julien Abulfeda de poser les bases de leur concept : le “Hit Control”, 1er système intelligent de gestion de la concentration nicotinique via une cigarette électronique connectée intelligente.

Pour y parvenir Enovap propose un dispositif avec deux réservoirs, le premier contenant un liquide sans nicotine et le deuxième un liquide avec nicotine, permettant de faire varier la quantité de nicotine en fonction des besoins du vapoteur.

<https://www.enovap.com/fr>

DEUX PROJETS NOVATEURS

CLEAN CUP – Eléonore BLONDEAU



Chaque année, plus de 4 milliards de gobelets jetables sont consommés en France. Cela équivaut à 32 000 tonnes de déchets plastiques par an.

Clean Cup a pour mission d'éliminer l'utilisation de gobelets jetables et propose aux entreprises et aux campus une solution simple et écologique pour atteindre cet objectif. La fondatrice vient de rejoindre le D2E début 2016, avec de belles ambitions.

DE RIGUEUR - Adrien DESLOUS-PAOLI

www.derigueur.fr



De RIGUEUR est un projet de Maroquinerie connectée, 1^{ère} solution de recharge de smartphone embarquée intelligente et élégante. Après plusieurs mois de développement, la vente des produits connectés a pu débuter.

Actualités/échéances

Retour du CES (salon international de l'électronique grand public – Las Vegas) qui s'est déroulé du 6 au 9/01 2015.

* Lancement de la campagne kick starter le 04/02/2015

L'ENTREPRENEURIAT DANS SA DIVERSITÉ : LES COMPERES PRODUCTION



SCOP de production audio-visuelle associant trois étudiants artistes, passionnés et entrepreneurs, dont l'objectif premier est de développer des projets de courts-métrages ayant pour thème la lutte contre les préjugés et la discrimination.

Sélectionnés dans de nombreux festivals, en partenariat avec des cinémas d'art et d'essai mais aussi participant à de nombreuses projections dans des collèges ou auprès des missions locales, les Compères production travaillent aussi sur le « Good Old Film Festival » afin de « faire revivre la pellicule cinéma et la photo argentique ».

<https://www.facebook.com/lescomperesproduction>
www.lescomperesproduction.com

SOCIALINK, LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ



Socialink est un prestataire de solutions numériques pour les secteurs médico-social, sanitaire et social en France. Il permet d'améliorer le suivi de l'accompagnement aux usagers et de favoriser le partage des informations (médicales, sociales...) entre l'équipe pluriprofessionnelle et l'environnement familial.

Témoignage de Romain CASTAN, PDG de Socialink :

« Le projet de cette plateforme est né durant mes études dans l'éducation spécialisée. Au cours de celles-ci, J'ai pu constater des problèmes de communication au sein des équipes pluridisciplinaires travaillant dans le domaine du handicap. Les professionnels se croisent mais ont peu ou pas de temps pour échanger sur les situations des personnes qu'ils accompagnent. Un manque de communication existe également en externe pour l'utilisateur et son environnement familial quand il est au domicile.

C'est pourquoi nous avons souhaité relever le défi d'améliorer cette situation en développant une solution de communication digitale adaptée. Pour cela nous avons constitué une équipe de 4 personnes aux compétences complémentaires en mai 2014 (Ingénierie numérique, Gestion de projet, Développement commercial et Gestion administrative et juridique).

Le projet s'est poursuivi par 20 mois de conception de la solution en s'appuyant sur les recommandations des acteurs de terrain et de nombreuses rencontres avec les décideurs du domaine. Cette phase a donné lieu à et la mise en place de

partenariats.

Nous venons de lancer au 1er mars une expérimentation dans un cabinet paramédical de la région Toulousaine.

C'est une étape importante qui va nous permettre de finaliser notre organisation interne.

La prochaine étape consiste en une expérimentation à plus grande échelle soutenue par un comité de pilotage composé d'experts.

Pour y parvenir l'accompagnement proposé par PEPITE et notamment le Pépité Ecrin Toulouse nous est indispensable car il nous permet d'avancer dans la bonne direction. »

www.socialink.fr

PEPITE VALLÉE DE SEINE : AGRI' CONNEXION



Le portail Agri'Connexion a pour vocation de mettre en relation des agriculteurs pour la location de matériel. S'il existe des plateformes d'intermédiation dans bon nombre de domaines (transport, location de voitures, locations immobilières...), il n'en est rien pour l'agriculture. C'est donc cette nouveauté : permettre aux agriculteurs d'accéder à un outil simple et rapide pour se louer du matériel. L'objectif est double : apporter une valorisation économique du matériel en période d'inutilisation et pouvoir accéder à du matériel de manière simple, rapide et à moindre coût. Ce projet est porté par cinq étudiants de l'ESITPA (76), a été sélectionné lors du 2^e Prix Tremplin PEPITE et a remporté le prix « les Entrepreneuriales » en Haute-Normandie en 2015.

www.agriconnexion.com

Avec ces belles histoires, et sans propos conclusif en tant que tel, la CPU rappelle que ce guide est une invitation à progresser, à faire fructifier ces projets entrepreneuriaux qui sont autant de promesses pour l'économie et les activités de demain que mèneront notre jeunesse.

Notre soutien doit être collectif, impliquant l'ensemble des acteurs de l'université : personnels, enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants, personnels administratifs et évidemment en premier lieu, les présidents de nos établissements.

C'est aussi un soutien bienveillant de l'ensemble des territoires dans lesquels nos établissements sont implantés : collectivités, acteurs institutionnels, associations multiples, entrepreneurs engagés auprès des créateurs-repreneurs.

Au travers de ce guide, la Conférence des présidents d'université a souhaité témoigner de son engagement en faveur de l'entrepreneuriat étudiant.

Elle adresse ses remerciements particuliers à l'équipe PEPITE du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au réseau des Banques Populaires et au département Economie et Cohésion Sociale de la Caisse des Dépôts sans qui ce guide n'aurait pas pu être réalisé.

Annexes

ANNEXE 1

Coordonnées et contacts des 29 Pépites

ANNEXE 2

Guide des tuteurs du PEIPS
(Pôle Entrepreneuriat Innovation Paris-Saclay)

ANNEXE 3

Présentation du D2E et du statut d'étudiant-e
entrepreneur-e

ANNEXE 4

Charte de l'étudiant-e entrepreneur-e

ANNEXE 5

Charte de labellisation nationale du diplôme
d'établissement étudiant-e entrepreneur-e

ANNEXE 6

Liste des acteurs de la sensibilisation
avec lesquels les Pépites travaillent

ANNEXE 1 Coordonnées et contacts des 29 Pépite

REGION	NOM du PEPITE
AIX-MARSEILLE PACA OUEST	PACA OUEST
ALSACE	ETENA
AQUITAINE	Entrepreneuriat Campus Aquitaine (ECA)
AUVERGNE	AUVERGNE
BASSE-NORMANDIE, HAUTE-NORMANDIE, VAL D'OISE	VALLEE DE SEINE
BRETAGNE	BRETAGNE
CENTRE VAL DE LOIRE UNIVERSITE	CENTRE
CHAMPAGNE-ARDENNE	CHAMPAGNE ARDENNE
CORSE	CORSE
FRANCHE-COMTE	BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
GUADELOUPE / MARTINIQUE / GUYANE	GUADELOUPE MARTINIQUE GUYANE
IDF PARIS EST	3EF
IDF PARIS HESAM	HESAM
IDF PARIS OUEST NORD	PON
IDF PARIS SORBONNE UNIVERSITES	PARIS CENTRE
IDF PSL	PSL
IDF SORBONNE PARIS CITE	CREAJ
ILE DE FRANCE PARIS-SACLAY	PEIPS
LA REUNION	LA REUNION
LANGUEDOC ROUSSILLON	LR
LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	POITIERS
LORRAINE (Nancy-Metz)	PEEL
MIDI-PYRENEES	ECRIN
NORD PAS DE CALAIS	NORD PAS DE CALAIS
PACA EST	PACA EST
PAYS DE LA LOIRE	CREER
PICARDIE	PICARDIE
RHONE ALPES	BEELYS
RHONE ALPES	OZER

MAIL PEPITE
suio-pepите-paca-ouest@univ-amu.fr
ehsebti@unistra.fr
eca@cuea.fr
pepите.auvergne@sigma-clermont.fr
pepите-valleedeseine@normandie-univ.fr
pepите-bretagne@ueb.eu
entrepreneuriat@pepите-centre.fr
pepитеchampagneardenne@carinna.fr
pagni@univ-corse.fr
coordination@pepите-bfc.fr
pepитеag@univ-ag.fr
pepите3ef@univ-paris-est.fr
coproj.pepите@hesam.eu
contact@pepите-pon.fr
aurelie.mandon@sorbonne-universites.fr
psl-pepите@univ-psl.fr
pepите.creajidf@univ-paris13.fr
pepите@universite-paris-saclay.fr
pepите.p2er@univ-reunion.fr
contact@pepите-lr.fr
pepитеlpc@groupes.renater.fr
peel@univ-lorraine.fr
ecrin@univ-toulouse.fr
envoi@tonpepите.com
pepитеpacaest@unice.fr
pepите.creer@lunam.fr
pepите.picardie@gmail.com
contact@beelys.org
entrepreneuriat@univ-grenoble-alpes.fr

Fédération des 29 PEPITE :

www.pepите-france.fr

contact@pepите-france.fr

Présentation de l'entrepreneuriat étudiant :

www.etudiant.gouv.fr/pid33854/entrepreneuriat-etudiant.html

Cartographie des PEPITE :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81783/

[carte-coordonnees-des-pepите.html](#)

ANNEXE 2

Guide des tuteurs du PEIPS

(Pôle Entrepreneuriat Innovation Paris-Saclay)

Tuteur D2E : éléments essentiels

Le D2E est une formation particulière, où le tutorat joue un rôle prépondérant. Il s'agit davantage d'accompagner le ou les étudiant.e.s dans leur projet en leur proposant des solutions pour qu'ils renforcent les compétences dont ils ont besoin que de les « former » au sens classique du terme. Ce document est destiné aux tuteurs D2E pour leur permettre de mieux situer leur rôle dans le dispositif. .

Chaque projet entrepreneurial se voit associé à un binôme de tuteurs, l'un

appartenant à l'un des établissements d'enseignement supérieur membre de PEIPS (« tuteur académique » dans la suite du document) et l'autre issu, soit de la sphère des acteurs socio-économiques également membres de PEIPS, soit issu de l'entreprise (« tuteur professionnel » dans la suite du document).

1°) Rôle des deux tuteurs

À titre indicatif, nous avons identifié les rôles spécifiques de chacun des tuteurs. Il ne faut évidemment pas y voir une frontière fixe entre les deux ou un « cahier des charges » rigide. Ces rôles se définiront aussi dans la relation avec chacun des groupes et l'esprit est plutôt de travailler le plus possible ensemble (il est d'ailleurs tout à fait possible de prévoir des séances en présence des deux tuteurs).

Tuteur académique	Tuteur professionnel
• Accompagner les étudiant.e.s dans la maturation de leur projet en les aidant à ne pas oublier d'étapes ou d'éléments importants dans leurs réflexions sur leur projet. • Discuter avec eux des obstacles qu'ils rencontrent et les orienter, si besoin, vers des solutions potentielles. • Donner un avis consultatif sur des éléments clés de leur projet entrepreneurial (système d'offre, cible, éléments de différenciation stratégiques, accès au marché, partenariats, recrutements, équilibre financier, etc.).	
• Identifier les lacunes individuelles des étudiant.e.s suivi.e.s par rapport au référentiel du D2E (voir annexe) et proposer des solutions pour y remédier parmi les ressources disponibles (point 3°). • Piloter le jalonnement du projet dans le cadre du D2E (respect des étapes présentées dans le point 2°). • Constituer l'interlocuteur privilégié des étudiant.e.s pour les questions liées à la partie académique (évaluation, diplomation).	• Identifier les faiblesses du projet et aider les étudiant.e.s à y remédier. • Faire bénéficier aux étudiant.e.s de son expérience (erreurs à éviter, solutions originales mises en œuvre...). • Si cela est jugé pertinent, faire profiter aux étudiant.e.s de son réseau (reste bien sûr à la discrétion du tuteur).

2°) Etapes clés du D2E

La forme précise du tutorat (nombre de séances, durée, séances uniquement individuelles ou mixage séances collectives¹ et individuelles pour ceux qui suivent plusieurs projets) est libre et déterminée par les tuteurs en fonction des besoins des étudiant.e.s suivi.e.s et de leurs disponibilités. À titre indicatif, la charge de suivi d'une équipe projet a été évaluée à une dizaine d'heures annuelles pour chacun des tuteurs. Ceci est évidemment à moduler en fonction des besoins de l'équipe projet mais un tuteur a tout à fait le droit de solliciter un groupe dont il estimerait avoir trop peu de nouvelles ou au contraire de fixer des limites à un groupe qui le solliciterait exagérément.

Il y a toutefois trois étapes obligatoires dans le processus :

- Un mois maximum après l'inscription, les tuteurs et l'étudiant.e/les étudiant.e.s signent un accord sur le déroulement du suivi de projet et les étapes avec un état des lieux des expériences professionnelles et personnelles et les préconisations sur les connaissances et compétences à acquérir ;
- Au mois de mai (période de dépôt de dossier de prix type PEPITE-TremplinEtudiant-Entrepreneur), les tuteurs et l'étudiant confirment l'avancement du travail et le maintien du statut étudiant entrepreneur et l'inscription au D2E à travers une évaluation intermédiaire du travail réalisé. Cette évaluation pourra prendre la forme d'un pitch vidéo que l'étudiant réalisera sur son projet ;
- Au mois de juin (2^{ème} session en

septembre), évaluation des rapports et soutenance du projet entrepreneurial. Le jury proposera deux notes, l'une portant sur le projet lui-même et l'autre sur le processus d'apprentissage. C'est le comité d'engagement qui, sur la base de cet avis du jury, attribuera officiellement le diplôme du D2E.

Naturellement, le calendrier peut être adapté (en particulier pour le point intermédiaire qu'il est plus pertinent de repousser au mois d'avril).

Par ailleurs, les tuteurs, lors de ces points, doivent remplir un dossier pré-formaté par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce document vous est fourni à part.

3°) Ressources disponibles

Pour aider les étudiant.e.s à acquérir les compétences et/ou bénéficier de conseils complémentaires sur des sujets pointus, PEIPS met à disposition du D2E trois types de ressources :

- Des conférences, séminaires et ateliers, qui ne sont pas organisés spécifiquement pour le D2E (même s'il n'est pas totalement exclu d'en organiser si un besoin particulier était identifié) mais qui peuvent être, soit ouverts assez largement, soit ouverts aux inscrits au D2E par les partenaires qui organisent ces derniers. Une information vous sera régulièrement envoyée récapitulant les événements à venir (il n'est malheureusement pas possible d'en avoir une vision globale pour l'ensemble de l'année, la plupart d'entre eux étant organisés dans des délais beaucoup plus courts).

- Des ressources numériques, qui seront

1 - Par séance « collective », nous entendons des séances qui regroupent plusieurs groupes avec des projets différents. Une séance avec tous les étudiant.e.s travaillant sur le même projet constitue bien une séance individuelle.

mises à disposition via la plateforme web de PEIPS. La plupart sont des ressources librement accessibles mais elles ont été sélectionnées et sont classées en fonction du stade d'évolution des projets entrepreneuriaux et des problématiques. N'hésitez pas, d'ailleurs, à nous faire des suggestions quant à cette sélection. Quelques outils conçus par des établissements de l'Université Paris Saclay devraient également être disponibles de manière plus restreinte.

- La direction de l'innovation et des relations entreprise de l'Université Paris Saclay est en train de constituer un club d'entreprises partenaires qui sont susceptibles de mettre à disposition de PEIPS du temps de leurs cadres. Si le

dispositif n'est pas pleinement opérationnel aujourd'hui, il est ainsi prévu à terme d'avoir un panel d'experts que les étudiant.e.s sont susceptibles de pouvoir consulter de manière plus ponctuelle, en complément des échanges avec vous.

- Le statut d'étudiant entrepreneur prévoit également l'accès à des espaces de *coworking*. Les étudiant.e.s du D2E ont tous accès au « Proto 204 » sur le site de l'Université Paris Sud à Orsay. Certains ont aussi accès à des lieux réservés au sein de leur établissement. D'autres partenariats sont en cours de négociation et nous vous tiendrons informés des éventuelles autres possibilités qui s'ouvriront.

Annexe 3 : présentation du D2E et du statut d'étudiant-e entrepreneur-e

Principes généraux :

PEIPS (Pôle Entrepreneuriat Innovation Paris-Saclay) met en place à la rentrée 2014, le statut national Etudiant Entrepreneur créé par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR).

Ce statut permet notamment aux étudiant.e.s de :

- travailler sur leur projet entrepreneurial à la place de leur stage de fin d'études,
- accéder à un espace de coworking sur le campus ou chez un membre socio-économique de PEIPS,
- bénéficier d'une meilleure visibilité auprès de l'écosystème entrepreneurial Paris-Saclay.

Il offre également la possibilité d'accéder au Diplôme d'établissement Entrepreneuriat Étudiant (D2E) de l'Université Paris-Saclay. Ce nouveau diplôme, qui fera l'objet d'une accréditation par le Ministère dans les prochaines semaines, viendra compléter l'offre de formation à l'entrepreneuriat déjà mise en place par les établissements membres de PEIPS (filière dédiée, master spécialisé, diplôme d'université, etc.).

Statut national étudiant-e entrepreneur-e

Conditions générales d'accès

Le statut s'adresse :

- aux étudiant.e.s des établissements membres de PEIPS actuellement auto-entrepreneur ou ayant un projet de micro-activité ou voulant développer un projet entrepreneurial innovant et/ou à potentiel de création d'emplois (structure juridique déjà créée ou non). Sont également concernés les étudiant.e.s inscrits dans des programmes de formation à l'entrepreneuriat ou dans l'un des incubateurs de l'Université Paris-Saclay.
- aux jeunes diplômés des établissements membres de PEIPS ou n'étant pas inscrits dans une autre formation de l'enseignement supérieur et voulant développer un projet entrepreneurial innovant et/ou à potentiel de création d'emplois (structure juridique créée ou non).
- Les candidats doivent avoir obtenu le baccalauréat ou l'équivalence.

Processus d'admission

1. Remplir le dossier de candidature au statut national d'étudiant entrepreneur : Télécharger dossier candidature statut-national-etudiant-entrepreneur.html
2. Si vous êtes étudiant ou jeune diplômé dans un établissement membre de PEIPS, retourner votre dossier par e-mail accompagné des pièces complémentaires au référent PEIPS de votre établissement de référence : [Retrouvez vos référents PEIPS](#) en mettant en copie la chargée de mission PEIPS. Votre référent vous aidera à déterminer si le D2E de l'Université Paris-Saclay est la formule la plus pertinente au regard de

vosre profil et de vosre projet. Si vous êtes étudiant, il pourra prendre contact avec le responsable de vosre formation principale pour s'assurer que les aménagements souhaitables sont possibles. C'est lui qui présélectionnera vosre dossier qui sera, s'il est retenu, transmis au comité d'engagement pour validation.

3. Si vous êtes jeune diplômé d'un établissement non membre de PEIPS et que vous souhaitez candidater, retourner vosre dossier par e-mail accompagné des pièces complémentaires. Vosre candidature sera examinée par le comité de direction de PEIPS et présentée si elle est présélectionnée au comité d'engagement PEIPS pour validation.

Délivrance du statut

Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré au candidat au regard de la qualité du projet entrepreneurial et des qualités du porteur ou des porteurs de projet par le comité d'engagement PEIPS.

Le comité d'engagement PEIPS est chargé d'instruire les dossiers de candidature à l'échelle de son territoire. Il est composé des membres de PEIPS et du responsable pédagogique du D2E de l'Université Paris-Saclay.

Diplôme d'établissement Etudiant-e Entrepreneur-e

Tout étudiant bénéficiant du statut national d'étudiant-entrepreneur pourra s'inscrire au D2E de l'Université Paris-Saclay. Cette inscription est :

- obligatoire pour les étudiant.e.s et les jeunes diplômé.e.s porteurs d'un projet entrepreneurial innovant et/ou à potentiel de création d'emplois ;
- facultative pour les étudiant.e.s auto-entrepreneur.e.s ou ayant un projet de micro-activité ;
- dérogatoire pour les étudiant.e.s déjà inscrits dans un programme de formation dédié à l'entrepreneuriat (master spécialisé, diplôme d'université, filière intégrée, etc.).

Ce D2E confère des droits et des avantages qui permettent à l'étudiant et au jeune diplômé de mener à bien son projet entrepreneurial avec un maximum de sécurité et de visibilité. Le D2E de l'Université Paris-Saclay permet de :

- accéder à un aménagement de ses études et bénéficier d'une reconnaissance du temps passé pour mettre en œuvre son projet entrepreneurial ;
- bénéficier de la sécurité sociale étudiante durant la période d'inscription pour les jeunes diplômé.e.s (âgés de moins de 28 ans) ;
- profiter de l'accompagnement d'un tuteur académique et socio-économique qui pourra être complété par des « consultations » auprès d'experts thématiques présélectionnés par le pôle ;
- participer tout au long de l'année, à des ateliers thématiques ;
- accéder à un « bouquet » de ressources numériques labellisées par le pôle ;
- signer un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) auprès d'une

structure de type couveuse ou coopérative d'activité et d'emploi pour tester son projet, développer son activité et apprendre le métier de chef d'entreprise en se confrontant directement au marché ;

Le volume horaire du D2E de l'Université Paris-Saclay sera de 280h réparties entre une 40aine d'heures de tutorat ; une 30aine d'heures d'ateliers/conférences et du travail personnel.

Les inscriptions au D2E de l'Université Paris-Saclay débuteront en décembre 2014. Les étudiant.e.s peuvent néanmoins candidater dès à présent pour bénéficier de son programme d'études.

Compétences attendues (référentiel national)

Compétences transversales attendues

- Esprit d'initiative : se renseigner, trouver les informations et les personnes ressources, se constituer un réseau
- Leadership : savoir convaincre / savoir mobiliser et conduire des équipes ou partenaires
- Expérimentation du tâtonnement pour faire émerger la nécessité de persévérer
- Confrontation à la réalité : tirer tout ce que l'on peut du milieu dans lequel on veut insérer son projet, source de problèmes/contraintes et de solutions/ressources
- L'ouverture, le rêve, la curiosité, la divergence puis la recherche du possible, du concret, du faisable
- Savoir concevoir
- Savoir être et maîtriser sa communication dans l'équipe
- Produire collectivement un document cohérent et professionnel

- Capacité de projection, de transposition et d'adaptation professionnelles en découvrant le monde des affaires

Compétences de gestion attendues

- Créativité : comment susciter des idées (méthodes, état d'esprit, exercices), s'ouvrir au processus d'innovation
- Structurer un projet, construire un scénario, évaluer différents scénarii, évaluer l'idée et la cohérence du projet
- Analyser un marché et la dynamique concurrentielle, définir une opportunité stratégique, intégrer le contexte sociétal et environnemental
- Construire un modèle d'affaires intégrant une approche financière dans le temps (prix de revient, point mort, compte de résultats, bilans, tableaux de financement, flux de trésorerie, besoins en fond de roulement)
- Financer un projet (sources et coût ; banques, fonds propres, fonds publics, partenariats)
- Identifier et organiser les moyens à mettre en œuvre (marketing et offre commerciale, techniques, ressources humaines)
- Protéger un projet (propriété intellectuelle) et maîtriser les fondamentaux juridiques (droit des affaires, droit du travail et droit des sociétés)
- Développer une vision stratégique du projet intégrant un déploiement stratégique et opérationnel
- Savoir être et communiquer auprès des professionnels
- Apporter une expertise entrepreneuriale : leadership et management.

ANNEXE 4

Charte de l'étudiant-entrepreneur

Charte d'engagement Statut étudiant-e entrepreneur-e



Cette charte définit le programme d'accompagnement proposé par la mission nationale PEPITE et les engagements de l'étudiant ayant obtenu le Statut d'étudiant entrepreneur, en l'occurrence :

Nom Prénom
domicilié à l'adresse suivante
.....
.....

Référence dossier national : BZH2014

Préambule

PEPITE XY, Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat réunit l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de l'Académie XYZ. Il a pour mission de susciter l'esprit d'entreprendre des étudiant.e.s et de les aider dans leurs démarches entrepreneuriales.

Sur la région, PEPITE XY est missionné par le Ministère de l'Éducation

nationale, l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour mettre en œuvre le dispositif national du « Statut d'étudiant-entrepreneur » qui permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s de bénéficier d'avantages facilitant l'élaboration de leur projet entrepreneurial.

La sélection et le programme personnalisé de chaque étudiant ont été établis par un comité d'engagement de PEPITE XY réunissant des enseignants et des professionnels partenaires de l'entrepreneuriat.

Le programme d'accompagnement personnalisé

Au regard du parcours de **Nom Prénom**, de son projet, des besoins exprimés et identifiés dans le cadre du comité d'engagement, PEPITE XYZ propose :

1. L'inscription à la formation D2E – diplôme étudiant-entrepreneur
2. Le suivi et l'accompagnement par deux référents :
3. Référent enseignant : Nom prénom, fonction, établissement, coordonnées
4. Référent professionnel : Nom prénom, fonction, établissement, coordonnées
5. La possibilité de procéder à des aménagements dans le programme de formation initiale en lien avec le responsable pédagogique de l'établissement d'origine (césure, dispense de stage et équivalence projet entrepreneurial, autres équivalences ECTS)
6. L'accès à un espace de travail

Engagement de l'étudiant

Par la signature de cette charte, l'étudiant s'engage personnellement à respecter les règles et modalités liées à l'attribution du statut étudiant entrepreneur fixées par PEPITE XY au nom du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et notamment :

- Participer aux journées de formation du D2E, dans la cadre de ce qui a été convenu avec les responsables de la formation (aménagement possible selon la formation d'origine de l'étudiant)
- Participer aux évaluations programmées par le D2E et PEPITE XY pour déterminer l'avancement de son projet
- Informer ses référents de ses démarches, échecs, réussites dans le but d'avancer conjointement, et de permettre à l'accompagnateur d'adapter ses conseils à l'évolution de la situation
- Mettre tout en œuvre pour faire avancer ou développer son projet
- Respecter la confidentialité concernant les projets des autres étudiant.e.s entrepreneur.e.s du PEPITE XY

Engagement des accompagnateurs

Les deux tuteurs de l'étudiant, nommés ci-avant, le directeur du PEPITE et le responsable pédagogique du D2E le cas échéant, par leur signature, s'engagent à respecter :

- scrupuleusement la confidentialité exigée par le projet accompagné,
- les modalités d'accompagnement préconisées par PEPITE XY

Durée

Le statut est attribué pour une durée de 12 mois mais peut être interrompu à tout moment si l'étudiant ne donne pas satisfaction quant à son engagement.

Le renouvellement ou l'arrêt du statut et de l'accompagnement sera décidé par le comité d'engagement. L'évaluation se fera notamment sur la base du business plan remis par l'étudiant et de la soutenance orale de son projet, en juin 2015 (voir aussi règlement des études D2E le cas échéant).

Date :

Pour PEPITE XY

L'étudiant :

Nom Prénom

Directrice

Pour Responsable D2E (le cas échéant)

Tuteur enseignant :

Tuteur praticien :

Nom Prénom

ANNEXE 5

Charte de labellisation nationale du diplôme d'établissement étudiant-e entrepreneur-e

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
21 MAI 2014

Charte de labellisation nationale du diplôme d'établissement «étudiant-e entrepreneur-e» (D3E)



sociaux). Cette labellisation nationale vise à permettre une éligibilité de l'étudiant aux droits aux bourses (critères sociaux). Le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche ne labellisera qu'un diplôme par Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) sauf dérogation du fait de l'étendue et de la spécificité du territoire. Dans cette phase de lancement du statut national Etudiant-Entrepreneur, il est important de rassembler la communauté des étudiant.e.s entrepreneur.e.s et d'éviter un cloisonnement par discipline et établissement. La non-dispersion des diplômes d'établissement étudiant-entrepreneur à l'échelle des sites et au niveau national favorisera les effets d'expérience et les économies d'échelle pour une mutualisation des ressources pédagogiques via le développement de plateformes numériques, par exemple. Cet engagement collaboratif de site et national conditionnera le renouvellement annuel de la labellisation du D3E.

Très prochainement, le diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur va faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès de la commission nationale de la certification professionnelle, afin de devenir un diplôme reconnu et consacré sur le plan national afin d'assurer sa pérennité.

Les éléments ci-dessous devront figurer dans le règlement des études du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.

1• Contexte de l'action de formation

La création du diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D3E) accompagne la mise en place du statut national Etudiant-Entrepreneur afin de favoriser le passage à l'acte entrepreneurial de l'étudiant en cours d'étude ou du jeune diplômé (- de 28 ans, limite d'âge droits

2• Conditions d'accès

Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour une inscription au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.

Les frais d'inscription légaux et spécifiques sont limités à 500 euros par an

pour la période 2014-2017 pour l'étudiant entrepreneur.

Tout étudiant ayant eu l'attribution du statut national d'étudiant entrepreneur à l'issue de l'instruction de son dossier par le comité d'engagement du Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) peut s'inscrire au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur. Cette inscription est obligatoire pour un jeune diplômé de moins de 28 ans demandant le statut national d'étudiant-entrepreneur. Cette inscription est aussi fortement recommandée pour l'étudiant-entrepreneur en cours d'études développant un projet entrepreneurial ambitieux et conduisant à des demandes de validation d'études (substitution du stage par le projet entrepreneurial, demande de validation d'unités d'enseignement (UE) dans le diplôme originel par validation d'études avec la réussite du D3E). Cette articulation PEPITE de site et diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur nécessite que le comité d'engagement pour le statut national d'étudiant-entrepreneur intègre les représentants des établissements, le responsable pédagogique du D3E et les partenaires de l'accompagnement et du financement entrepreneurial.

3. La pédagogie inversée du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur

La formation s'appuie d'abord sur un apprentissage par l'action (learning by doing) qui nécessitera un accompagnement du porteur de projet. La pédagogie s'appuie sur les démarches de résolution de problèmes.

Comme pour un stage, l'étudiant aura deux tuteurs, un enseignant et un praticien (entrepreneurs, chargés de mission des

structures d'accompagnement et de financement). La diversité des publics (du bac à bac+8, des formations disciplinaires d'origine, de la maturité du projet) ne permet pas de définir le programme de formation a priori.

Le modèle économique du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur avec des frais d'inscription limités pour l'étudiant ne permet pas la mise en oeuvre de cours traditionnels s'ils ne sont pas nécessaires au porteur de projet. Il sera possible de mutualiser des enseignements existants en intégrant des étudiant.e.s entrepreneur.e.s dans des UE existantes dans les établissements ou de mixer les publics dans les formations (formation tout au long de la vie, alternance...) en fonction du modèle économique souhaité.

L'étudiant se verra mettre des ressources numériques à disposition, par exemple :

- site APCE, lien : www.apce.com/pid186/espace-createur.html?espace=1
- site d'un incubateur de Montpellier : <http://montpellier-business-plan.com/fr>
- site d'un incubateur de Lyon : <http://montpellier-business-plan.com/fr>

Ces ressources numériques seront mutualisées sur les sites et au plan national.

Cependant, le programme de formation peut être renforcé si le diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur permet d'avoir accès à des ressources pédagogiques de financement propre.

Les tuteurs accompagneront l'étudiant entrepreneur. Ils l'orienteront pour acquérir différentes ressources et compétences. L'équipe pédagogique du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur s'assurera des compétences acquises nécessaires aux étudiant.e.s entrepreneur.e.s pour développer leur projet (par exemple étude

de marché et validation du concept, validation du modèle d'affaires et plan de financement, choix juridiques...).

L'étudiant entrepreneur peut bénéficier d'un statut Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) en lien avec une couveuse ou une coopérative d'activité et d'emploi ou une autre structure. L'étudiant entrepreneur peut ainsi tester son activité (premières facturations) sans avoir créé la structure juridique de son activité.

4. Obtention du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur

Le diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur sera attribué par un jury au regard de l'atteinte des objectifs visés sur la mise en œuvre du projet entrepreneurial. Le processus d'avancement du projet sera évalué par les deux tuteurs via une soutenance. Une première grille d'évaluation des compétences acquises est proposée ci-dessous. L'obtention du diplôme doit faciliter la conversion de ce parcours en ECTS dans le diplôme originel en cours de l'étudiant comme la substitution du projet entrepreneurial au stage ou au projet de fin d'études.

Les étudiant.e.s entrepreneur.e.s issus du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur seront suivis sur une période de trois ans minimum pour apprécier la réussite de leur projet entrepreneurial et de leur insertion professionnelle dans le cadre de l'observatoire national du Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (mission nationale, réseau des PEPITE et des responsables de diplômes labellisés D3E).

Proposition de grille d'évaluation des compétences acquises

Développement de compétences transversales attendues

- Esprit d'initiative : se renseigner, aller trouver les informations et les personnes ressources, se constituer un réseau
- Leadership : savoir convaincre / savoir mobiliser et conduire des équipes ou partenaires
- Expérimentation du tâtonnement pour faire émerger la nécessité de persévérer
- Confrontation à la réalité : tirer tout ce que l'on peut du milieu dans lequel on veut insérer son projet, source de problèmes/contraintes et de solutions/ressources
- L'ouverture, le rêve, la curiosité, la divergence puis la recherche du possible, du concret, du faisable
- Savoir concevoir
- Savoir être et maîtriser sa communication dans l'équipe par exemple dans le cadre d'une échéance signifiante pour l'étudiant-entrepreneur (passage devant un jury de professionnels)
- Produire collectivement un document cohérent et professionnel
- Capacité de projection, de transposition et d'adaptation professionnelles en découvrant le monde des affaires

Développement de compétences de gestion attendues

- Créativité : comment susciter des idées (méthodes, état d'esprit, exercices), s'ouvrir au processus d'innovation
- Structurer un projet, construire un scénario, évaluer différents scénarii, évaluer l'idée et la cohérence du projet
- Analyser un marché et la dynamique concurrentielle, définir une opportunité stratégique, intégrer le contexte sociétal et environnemental

- Construire un modèle d'affaires intégrant une approche financière dans le temps (prix de revient, point mort, compte de résultats, bilans, tableaux de financement, flux de trésorerie, besoins en fond de roulement)
- Financer un projet (sources et coût ; banques, fonds propres, fonds publics, partenariats)
- Identifier et organiser des moyens à mettre en œuvre (marketing et offre commerciale, techniques, ressources humaines)
- Protéger un projet (propriété intellectuelle) et maîtriser les fondamentaux juridiques (droit des affaires, droit du travail et droit des sociétés)
- Développer une vision stratégique du projet intégrant un déploiement stratégique et opérationnel
- Communiquer auprès des professionnels, savoir-être
- Apporter une expertise entrepreneuriale : leadership et management

ANNEXE 6

Listes des acteurs de la sensibilisation avec lesquels les PEPITE travaillent

(liste non exhaustive)

ANLE- les entrepreneuriales :

www.les-entrepreneuriales.fr

AVISE : *www.avise.org*

CJD : *hwww.cjd.net*

Enactus France : *enactus.fr*

EPA (entreprendre pour apprendre) :

www.entreprendre-pour-apprendre.fr

Initiative France :

www.initiative-france.fr

Le connecteur étudiant de Paris'n co :

<http://incubateurs.parisandco.com/connecteur-etudiants>

Les pionnières : *espionnieres.org*

Les couveuses :

www.uniondescouveuses.com

Le Mash Up : *mash-up.fr*

Moovjee : *www.moovjee.fr*

Réseau entreprendre :

www.reseau-entreprendre.org

100 000 entrepreneurs :

www.100000entrepreneurs.com

Glossaire

AFE : Agence France Entrepreneur
ANDRH : Association nationale des DRH
ANRT : Association Nationale de la Recherche et de la Technologie
ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
AREF : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi Formation
CAE : Coopérative d'activité et d'emploi
CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CDC : Caisse des Dépôts et Consignations
CIFRE : Conventions Industrielles de Formation par la Recherche
CNEE : Conseil national éducation économie
CNJE : Confédération Nationale des Junior Entreprises
COMUE : Communauté d'universités et d'établissements
CPU : Conférence des présidents d'université
D2E : Diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur
DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DRRT : Délégations régionales à la recherche et à la technologie
DU : Diplôme d'université
ECTS : European Credits Transfer System
EE : Etudiant.e entrepreneur.e
EPA : Entreprendre pour apprendre
EURL : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
ESS : Économie sociale et solidaire
ETI : Entreprise de taille intermédiaire
IAE : Institut d'administration des entreprises
IUP : Institut universitaire professionnalisé

IUT : Institut universitaire de technologie
FTLV : Formation tout au long de la vie
MENESR : Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
MEIN : Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
TPE : Très petite entreprise
PEE : Pôle de l'entrepreneuriat étudiant
PEPITE : Pôle Etudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat
PPAE : Projet personnalisé d'accès à l'emploi
PME : Petite et moyenne entreprise
SA : Société anonyme
SARL : Société anonyme à responsabilité limitée
SAS : Société par action simplifiée
SATT : Société d'accélération du transfert de technologies
SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif
SCOP : Société coopérative et participative
SNEE : Statut national étudiant entrepreneur

Remerciements

Ce guide a été réalisé par le comité de pilotage présidé par Gilles Roussel, président de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée et président de la commission Formation et Insertion professionnelle de la CPU.
Le comité était composé de :

Jean-Pierre Boissin : Coordinateur national PEPITE (DGESIP, DGRI, DGE, CDC) auprès du Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

Caroline Cuinat : Direction générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, coordination nationale PEPITE
Alexandre Dagort : Banque Populaire (BPCE SA)

Claire-Anne David-Lecourt : Conférence des présidents d'université

Johanne Ferry-Dély : Conférence des présidents d'université

Anne-Sophie Josse : Caisse des Dépôts
Laure Marot : Conférence des présidents d'université

Sophie Ravel : Direction générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion professionnelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, coordination nationale PEPITE
Véronique Sas : Caisse des dépôts et consignations

Virginie Sément : Conférence des présidents d'université

Ont également contribué à la réalisation de ce guide :

Angéla Altes-Mathieu : Pépite Centre-Val de Loire

Clarisse Angelier : Association nationale de la recherche et de la technologie

Alain Asquin : Université Jean Moulin Lyon 3

Yannick Bohn : Banque Populaire Alsace - Lorraine - Champagne

Anne-Cécile Dockès : Solidarité Etudiante

Denis Ehrsam : Conférence des présidents d'université

Charlyne Giraud : Confédération nationale des junior entreprises

Aurélien Mandon : Sorbonne Universités

Clotilde Marseault : Conférence des présidents d'université

Marie-Laure Merville : Sorbonne Universités

Antonin Pedotti : Confédération nationale des junior entreprises

Christophe Schmitt : Université de Lorraine

Betty Teixeira : Pépite Auvergne

Michel Verlhac : Banque Populaire Rives de Paris

Béatrice Viannay-Galvani : 100 000 entrepreneurs

Georges Weil : Pépite oZer Grenoble

Guide à l'initiative de :



Avec le soutien de :

